

Île-de-France, Yvelines
Chanteloup-les-Vignes
La Noé

secteur urbain concerté dit quartier de la Noé ou ZAC de la Noé

Références du dossier

Numéro de dossier : IA78001159
Date de l'enquête initiale : 2007
Date(s) de rédaction : 2007
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : secteur urbain concerté
Appellation : Quartier de la Noé ou ZAC de la Noé
Parties constituantes non étudiées : foyer, place, parc de stationnement, magasin de commerce, jardin, terrain de jeu

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : . 1988 AI non cadastré ; . 1988 AL non cadastré

Historique

La commande date de 1964. Elle comprend jusqu'à 4800 logements qui auraient dû s'implanter sur 90 hectares des trois communes de Triel-sur-Seine, Chanteloup et Andrésy. Devant l'opposition de deux d'entre elles, le projet est revu à la baisse et entièrement édifié sur Chanteloup, malgré les réticences plus tardives de la commune ; il ne comprend plus que du logement social collectif, les zones pavillonnaires et certains équipements publics n'étant pas réalisés. L'opposition des Chantelouvrais oblige également l'architecte à modifier son concept. Il doit supprimer les immeubles de grandes hauteurs afin de préserver les vues vers la Seine depuis le village, implanté à mi-pente du coteau de l'Hautil. Comprenant à la fois des PLR (programmes à Loyers Réduits) des HLM et des ILM (Immeubles à Loyers Moyens) l'ensemble, construit entre 1971 et 1976, totalise finalement 2229 logements de 1 à 5 pièces. La société grenobloise Pascal signe le marché en tant que mandataire commun d'un groupement d'une vingtaine d'entreprises. Elle construit sur le site une usine afin de préfabriquer tous les panneaux composant les murs. Dès les premières livraisons (1973), les difficultés se succèdent. Les commerces n'ouvrent pas (l'office HLM exige un prix trop élevé pour le loyer) ; les équipements publics tardent à être réalisés ; les chaufferies fonctionnent mal ; les premières malfaçons apparaissent. La crise économique (le quartier est notamment construit pour loger les ouvriers de Simca, devenu PSA, à Poissy), la politique de peuplement des offices, l'isolement et la disproportion de l'ensemble par rapport au village, le parti excluant les voitures sur des parkings en périphérie du site pour laisser libre place aux espaces de circulation piétons transforment la Noé en un quartier en grande difficulté. Les premières opérations de rénovation commencent dès les années 1980. Certains immeubles sont détruits. La rénovation se poursuit aujourd'hui dans le cadre de l'ANRU, les enjeux majeurs du point de vue urbain étant de désenclaver le quartier en ouvrant des circulations routières traversant le secteur de part en part et de construire de nouveaux logements qui apporteront davantage de diversité formelle et de mixité sociale.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle

Dates : 1971 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Emile Aillaud (architecte, attribution par source), Christophe Lukasiewicz (architecte, attribution par source), Jozef Brukalski (architecte, attribution par source), Ewa Brukalski (architecte, attribution par source), Ewa Lukasiewicz (peintre, attribution par source), Fabio Rieti (peintre, attribution par source), Laurence Rieti (sculpteur, attribution par source), Pascal (entrepreneur, attribution par source)

Description

Aillaud a voulu un espace d'une grande diversité urbaine. Rejetant les grandes pelouses pour leur manque d'urbanité, il implante des bâtiments déterminant des places différenciées afin d'éviter la monotonie. Les voitures sont repoussées sur des parkings largement plantés d'arbres en périphérie et l'architecte trace des circulations piétonnes et des passages étroits d'une zone à l'autre au cœur du quartier, préférant l'attrait des cheminements sinueux aux grandes perspectives. Chaque place est soigneusement conçue : rampes et gradins des dénivelés, revêtements et dessins des sols, sculptures monumentales, jeux d'enfants. Les immeubles R + 2 à 4, certains courbes, aux logements traversants, sont construits selon un procédé de préfabrication lourde. Les panneaux des murs (comprenant huisseries, châssis de fenêtres, canalisations électriques et revêtement de grès cérame ou de pâte de verre pour les panneaux extérieurs) sont coulés sur place puis mis en place. La variété de l'implantation des éléments standardisés (une cellule droite ; une cellule courbe ; 5 modèles de baies) et la couleur créent la diversité architecturale.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : béton ; carrelage mural

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Plan : ensemble concerté

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : terrasse

Escaliers : escalier dans-œuvre : escalier en vis sans jour, en maçonnerie

Autres organes de circulations : ascenseur

Jardins : pelouse, groupe d'arbres

Typologies et état de conservation

État de conservation : mauvais état

Décor

Techniques : sculpture, céramique, céramique (étudié)

Représentations : ornement architectural ; main ; ornement géométrique ; animal ; serpent ; pied

Précision sur les représentations :

Des murs pignon en carrelage présentent des décors d'arcades, de fontaines stylisées, de feuillages stylisés et de deux mains, évocation de La création de l'Homme de Michel-Ange à la chapelle Sixtine. Des sculptures monumentales en béton (hippopotame, serpent, pied) ornent des places..

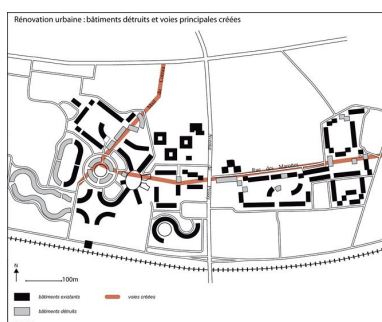
Présentation

La totalité du dossier (incluant aussi la synthèse et/ou la bibliographie) est disponible en bas de page dans la rubrique « Documentation – Liens web ».

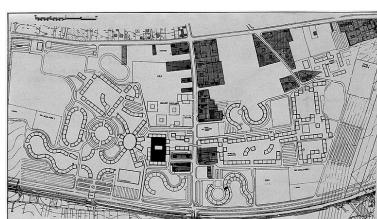
Liens web

- /dossinventaire/pdf/IA78001159.pdf : /dossinventaire/pdf/IA78001159.pdf

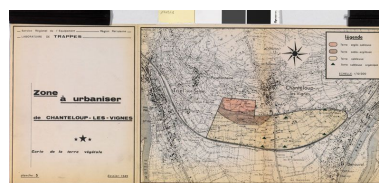
Illustrations



La Noé. Rénovation urbaine : bâtiments détruits et voies principales créées.
Dess. Diane Bétored

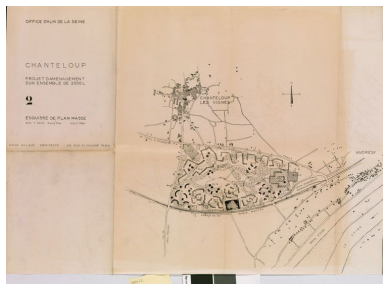


La Noé. Plan d'ensemble.
(Musée de l'Île-de-France).
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20027800603XB

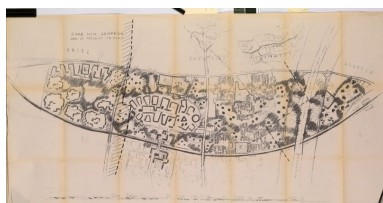


La Noé. Zone à urbaniser de Chanteloup-les-Vignes. Carte de la terre végétale, établie par le service régional de l'équipement de la région parisienne, s. d. (vers 1964). (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

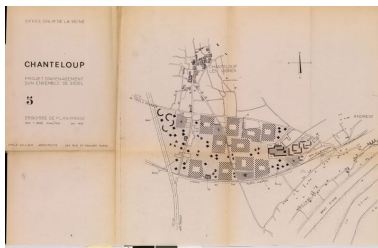
IVR11_20097800057NUDA



La Noé. Office d'HLM de la Seine. Chanteloup, projet d'un aménagement de 2500 logements. Esquisse du plan masse, août 1964, signé Emile Aillaud. Les bâtiments ne s'étendent pas sur la commune de Triel, mais uniquement sur Chanteloup et Andrézy. La réserve pour l'autoroute n'est pas encore nécessaire. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle). Phot. Laurent Kruszyk, Autr. Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800361NUC4A



La Noé. Esquisse du plan masse pour un ensemble de 3800 logements, présentant trois zones, l'une sur Triel, la seconde sur Chanteloup et la troisième sur Andrézy, mai 1965. Une nouvelle gare, sur Chanteloup est dessinée. Aucune construction ne figure plus sur la zone réservée à l'autoroute. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle). Phot. Laurent Kruszyk, Autr. Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800359NUC4A



La Noé. Office d'HLM de la Seine. Chanteloup, projet d'un aménagement de 3000 logements. Esquisse du plan masse, déc. 1964, signé Emile Aillaud. Les bâtiments ne s'étendent pas sur la commune de Triel, mais uniquement sur Chanteloup et Andrézy. Une déviation de la route de Poissy (conduisant au village) est dessinée. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle). Phot. Laurent Kruszyk, Autr. Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800360NUC4A

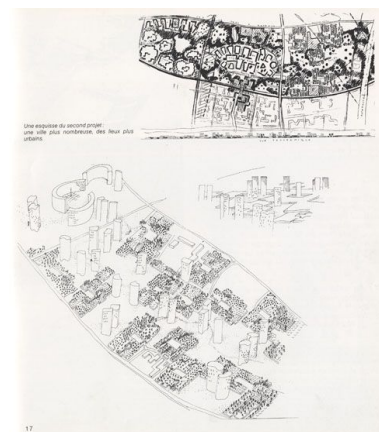


La Noé. Office d'HLM de la Seine. Andrézy Chanteloup, projet d'aménagement d'un ensemble de 3500 logements. Projet de plan masse, septembre 1965. De nouveau, la cité se déploie à Chanteloup, sur le terrain à l'est de la route de Poissy, et sur Andrézy. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle). Phot. Laurent Kruszyk, Autr. Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800357NUC4A

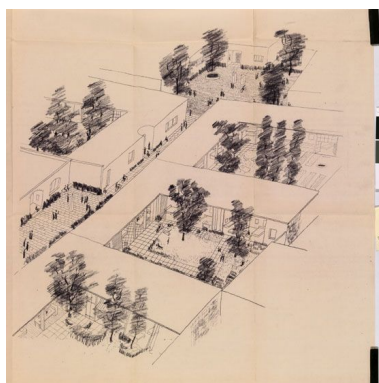


Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20087800350NUC4A

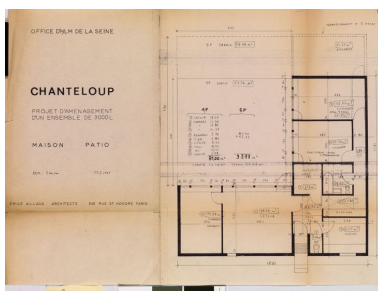
La Noé. Office d'HLM de la Seine. Andrézy Chanteloup, projet d'aménagement d'un ensemble de 3500 logements. Esquisse du plan masse, déc. 1964, signé Emile Aillaud. La zone nord-est / sud-ouest à réserver pour le passage de l'autoroute est tracée qui coupe littéralement la cité en deux. Les tours et barres alternent avec des zones de maisons patio. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle). Phot. Laurent Kruszyk, Autr. Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800358NUC4A



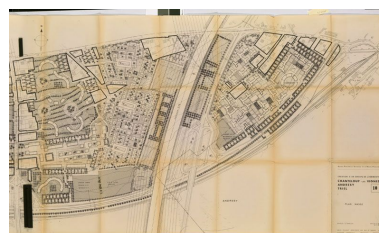
La Noé. Esquisse axonométrie du second projet du quartier, vers 1964, où les cours alternent avec des ensembles de maisons patio. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978. Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20067800965NUCA



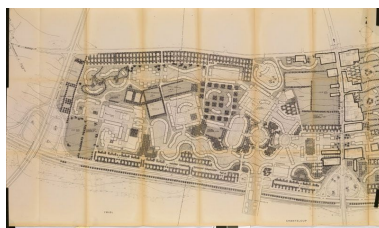
La Noé. Esquisse axonométrie d'un assemblage de maisons patio, 1965. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle). Phot. Laurent Kruszyk, Autr. Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800362NUC4A



La Noé. Office d'HLM de la Seine. Chanteloup, projet d'aménagement d'un ensemble de 3000 logements. Maison patio, plan, janvier 1965, signé Emile Aillaud. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle). Phot. Laurent Kruszyk, Autr. Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800363NUC4A



La Noé. Agence foncière et technique de La région parisienne. Création d'un groupe de logements. Chanteloup les Vignes, Andrézy, Triel. Plan masse, octobre 1968, signé Emile Aillaud. Partie de l'ensemble situé à l'est de la route de Poissy et jusqu'à Andrézy. Des bâtiments serpentins apparaissent ; les zones non aedificandi le long de l'autoroute sont réservées aux équipements sportifs. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle). Phot. Laurent Kruszyk, Autr. Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800368NUC4A



La Noé. Agence foncière et technique de la région parisienne. Création d'un groupe de logements. Chanteloup-les-Vignes, Andrézy, Triel. Plan masse, octobre 1968, signé Emile Aillaud. Partie de l'ensemble situé à l'ouest de la route de Poissy et jusqu'à Triel. Cette zone ne comprend que du collectif et déjà une bonne partie des bâtiments qui seront finalement réalisés. Les parcelles que l'agence foncière n'a pas pu acquérir sont bien matérialisées. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle). Phot. Laurent Kruszyk, Autr. Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800367NUC4A



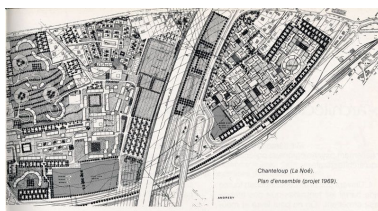
La Noé. Agence foncière et technique de la région parisienne. Création d'un groupe de logements. Chanteloup les Vignes, Andrézy, Triel. Plan d'équipements divers, 15 fév et 15 juillet 1968, signé Emile Aillaud. Partie de l'ensemble situé à l'ouest de la route de Poissy et jusqu'à Triel. En rouge, sont rajoutés les lots et le nombre de logements par lot. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle). Phot. Laurent Kruszyk, Autr. Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800364NUC4A



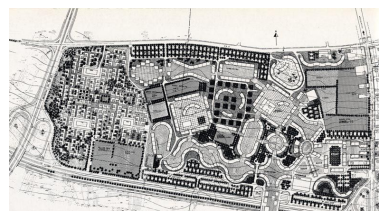
La Noé. Agence foncière et technique de la région parisienne. Création d'un groupe de logements. Chanteloup-les-Vignes, Andrézy, Triel. Plan équipements divers, 15 fév et 15 juillet 1968, signé Emile Aillaud. Partie de l'ensemble situé à l'est de la route de Poissy et jusqu'à Andrézy. En rouge, sont rajoutés les lots et le nombre de logements par lot. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle). Phot. Laurent Kruszyk, Autr. Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800365NUC4A



La Noé. Maquette du projet se développant sur les trois communes, adopté (avec un avis très favorable) en 1969 par le Conseil d'architecture et d'urbanisme

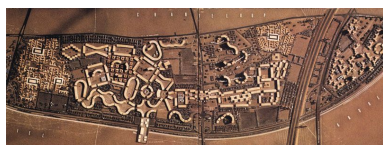


La Noé. Plan d'ensemble du projet pour la partie est de la route de



La Noé. Plan de la partie ouest (depuis Triel jusqu'à la route de

du ministère de l'Équipement et du Logement. Aillaud, Emile.
Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte, Emile Aillaud. Paris : Fayard, 1978. p. 38-39. Maquette, 1968. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20067800968NUCA



La Noé. Maquette du projet, adopté (avec un avis très favorable) en 1969 par le Conseil d'architecture et d'urbanisme du ministère de l'Équipement et du Logement. Sur 75 hectares, 4000 logements sont répartis, une nouvelle gare est créée à Chanteloup. Maquette, 1969.
Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20067800967NUCA



La Noé. Agence foncière et technique de la région parisienne. Création d'un groupe de logements. Chanteloup les Vignes, Andrésey, Triel. Répartition des logements, nombre de niveaux, janvier 1970, signé Emile Aillaud.
Voir par exemple le bâtiment serpentin H qui s'échelonnait de 3 à 14 niveaux. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk, Autr.
Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800366NUC4A

Poissy jusqu'à Andrésey, adopté en 1969 par le Conseil d'architecture et d'urbanisme du ministère de l'Équipement et du Logement. Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20067800970NUCA

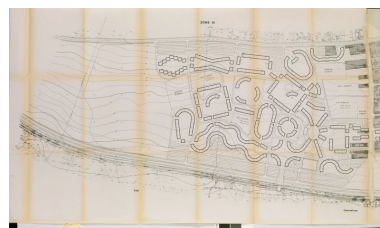


La Noé. Agence foncière et technique de la région parisienne. Création d'un groupe de logements. Chanteloup-les-Vignes, Andrésey, Triel. Plan masse, janvier 1970, signé Emile Aillaud. Zone à l'est de la route de Poissy, les bâtiments dessinés ne concernent plus que la commune de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk, Autr.
Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800369NUC4A



La Noé. Office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne, office public d'HLM interdépartemental de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines, Société d'économie mixte du département de la Seine. Chanteloup les Vignes, " La Daurade ", repérage des tranches, plan masse. Mai, oct. 1970, signé Emile Aillaud. Partie est de la cité. Les zones D et celle, non nommée au sud, ainsi que la E, seront finalement construites. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Poissy à Chanteloup) du projet, adopté en 1969 par le Conseil d'architecture et d'urbanisme du ministère de l'Équipement et du Logement. La zone sur Triel, ne comprend plus que des maisons patio. Plan, 1969. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20067800969NUCA



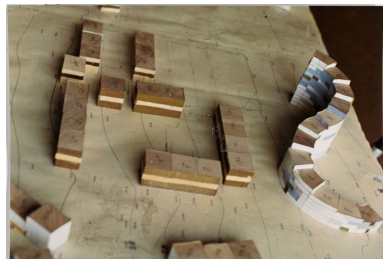
La Noé. Agence foncière et technique de la région parisienne. Création d'un groupe de logements. Chanteloup-les-Vignes, Andrésey, Triel. Plan masse, janvier 1970, signé Emile Aillaud. Zone à l'ouest de la route de Poissy, les bâtiments dessinés ne concernent quasiment plus que la commune de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk, Autr.
Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800370NUC4A



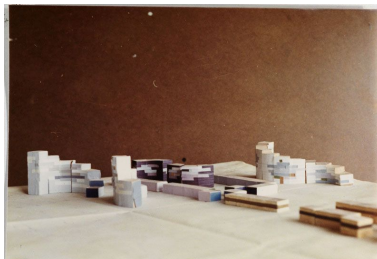
La Noé. Office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne, office public d'HLM interdépartemental de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines, Société d'économie mixte du département de la Seine. Chanteloup les Vignes, " La Daurade ", repérage des tranches, plan masse. Mai, oct. 1970, signé Emile Aillaud. Partie ouest de la cité. Les zones H, L, J, K, L, M, P et R seront finalement construites. Voir la zone R, appelée par la suite place du Bestiaire, dont les deux serpentins auraient dû se poursuivre et qui finalement

Phot. Laurent Kruszyk, Autr.
Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800375NUC4A

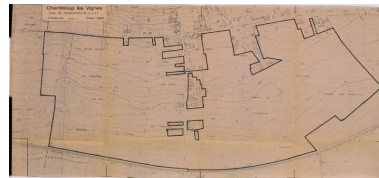
seront définitivement stoppés à la première phase. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk, Autr.
Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800374NUC4A



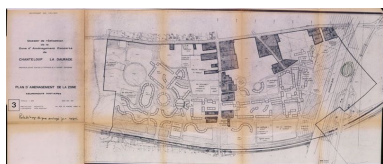
La Noé. Vue d'une maquette de travail montrant le travail d'Aillaud sur l'étagement des hauteurs des bâtiments et le traitement coloré des façades. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20087800133NUC4A



La Noé. Autre vue d'une maquette de travail montrant le travail d'Aillaud sur l'étagement des hauteurs des bâtiments et le traitement coloré des façades. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20087800134NUC4A



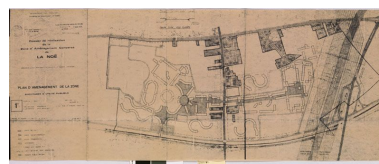
La Noé. Chanteloup les Vignes, plan de délimitation de la ZAC, février 1972. On voit comment l'impossibilité d'acquérir quelques parcelles au coeur de la zone a contraint le dessin du projet définitif. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20087800353NUC4A



La Noé. Agence foncière et technique de la région parisienne. Dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté de Chanteloup La Daurade. Plan d'aménagement de la zone, équipements tertiaires, mai 1972. Emile Aillaud, architecte. Des équipements projetés, seul le groupe scolaire n° 3 a été réalisé dans un premier temps (à côté de l'église, jamais réalisée). (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk, Autr.
Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800352NUC4A



La Noé. Agence foncière et technique de la région parisienne. Dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté de Chanteloup La Daurade. Plan d'aménagement de la zone, implantation et hauteurs autorisées, mai 1972. Emile Aillaud, architecte. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk, Autr.
Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800351NUC4A



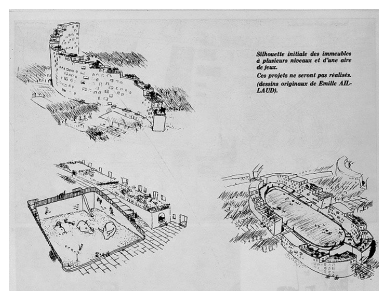
La Noé. Agence foncière et technique de la région parisienne. Dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté de Chanteloup La Daurade. Plan d'aménagement de la zone, servitudes d'utilité publique, mai 1972, revu en octobre 1973, approuvé et arrêté par le préfet en février 1974. Emile Aillaud, architecte. Les tracés hachurés correspondaient à des voies communales. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk, Autr.
Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800355NUC4A



La Noé. Agence foncière et technique de la région parisienne. Dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté de Chanteloup La Daurade. Plan d'aménagement de la zone, viabilité zonage, équipements publics, mai 1972, approuvé et arrêté par le préfet en février 1974. Emile



La Noé. Agence foncière et technique de la région parisienne. Dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté de Chanteloup La Daurade. Implantations et hauteurs autorisées, mai 1972, modifications octobre 1973, approuvé et arrêté par le préfet février 1974. Emile Aillaud,



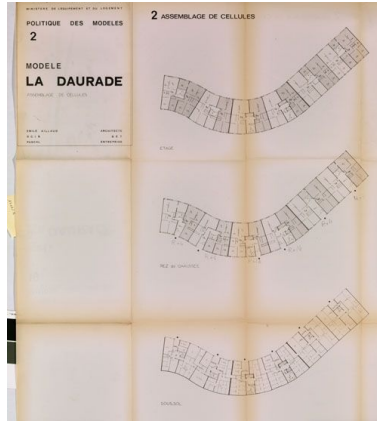
La Noé. Croquis de différents bâtiments, un serpent, la place de l'Hippodrome et une aire de jeux. (Musée de l'Ile-de-France).

Aillaud, architecte. Les tracés hachurés correspondaient à des voies communales. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk, Autr.
Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800356NUC4A



La Noé. Ministère de l'équipement et du logement, Politique des modèles. Modèle La Daurade. Emile Aillaud, architecte. OCIB, BET. Pascal, entreprise. S. d. (les pièces écrites du dossier sont datées d'octobre 1972). Le concours des modèles 1972 comprenait 1000 logements collectifs. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk, Autr.
Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800371NUC4A

architecte. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk, Autr.
Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800354NUC4A

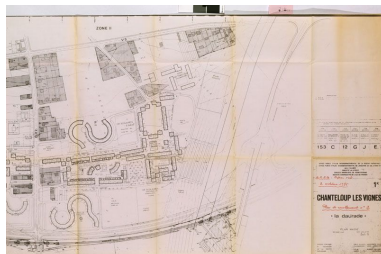


La Noé. Ministère de l'équipement et du logement, Politique des modèles. Modèle La Daurade, assemblage des cellules. Emile Aillaud, architecte. OCIB, BET. Pascal, entreprise. S. d. (les pièces écrites du dossier sont datées d'octobre 1972). (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk, Autr.
Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800372NUC4A

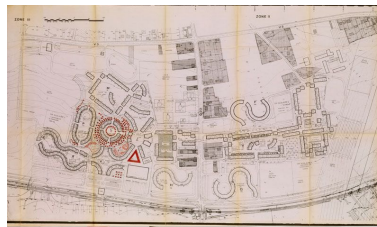
Phot. Jean-Bernard Vialles, Autr. Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20027800604XB



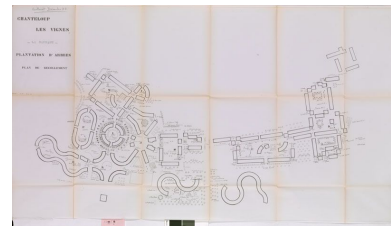
La Noé. Plan de la zone J, place du Trident, aménagements, détails des espaces des plantations, des niveaux, des marches etc. Emile Aillaud, architecte, 1974/75. Exemple du niveau de détail des plans d'Aillaud pour les espaces publics. A noter : l'implantation de l'hôtel de ville (jamais construit) qui aurait dû refermer la place de la Coquille. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk, Autr.
Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800373NUC4A



La Noé. Office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne, office public d'HLM interdépartemental de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines, société la Lutèce, Société immobilière de Pissefontaine, Société coopérative de l'Ile de France. Chanteloup-les-Vignes, La Daurade, plan

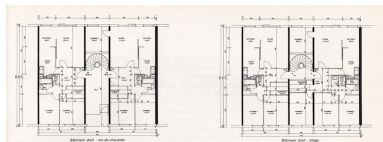


La Noé. Office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne, office public d'HLM interdépartemental de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines, société la Lutèce, Société immobilière de Pissefontaine, Société coopérative de l'Ile de France. Chanteloup-les-Vignes, La Daurade, plan de recollement n° 2 des espaces



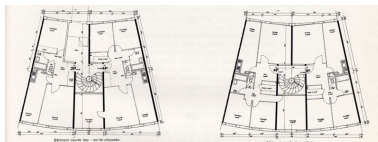
La Noé. Chanteloup les Vignes, la Daurade. Plantation d'arbres, plan de recollement, décembre 1977. N. s. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20087800376NUC4A

de recollement n° 2 des espaces
verts, octobre 1975. Emile
Aillaud architecte. Partie est de
la cité. (Cité de l'architecture
et du patrimoine, Archives
d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk, Autr.
Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800378NUC4A

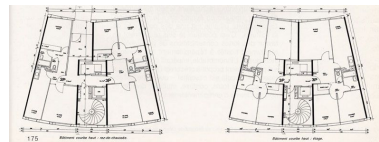


La Noé. Plans du RDC et d'un étage
type d'une trame (2 appartements
traversant) de bâtiment droit,
vers 1970. Tiré de : Chanteloup-
les-Vignes : quartier la Noé,
architecte Émile Aillaud / Emile
Aillaud, Fabio Rieti, Gilles
Aillaud, Paris : Fayard, 1978.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20067800976NUCA

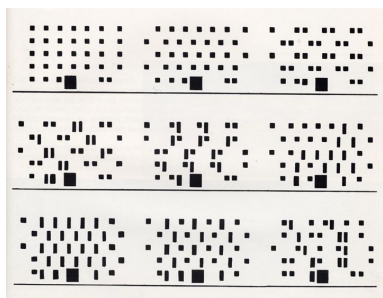
verts, octobre 1975. Emile
Aillaud architecte. Partie ouest
de la cité. (Cité de l'architecture
et du patrimoine, Archives
d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk, Autr.
Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800377NUC4A



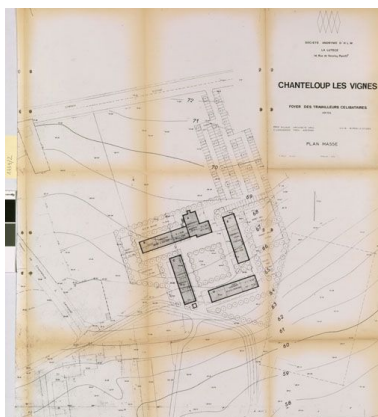
La Noé. Plans du RDC et d'un étage
type d'une trame (2 appartements
traversant) de bâtiment courbe bas,
vers 1970. Tiré de : Chanteloup-
les-Vignes : quartier la Noé,
architecte Émile Aillaud / Emile
Aillaud, Fabio Rieti, Gilles
Aillaud, Paris : Fayard, 1978.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20067800975NUCA



La Noé. Plans du RDC et d'un étage
type d'une trame (2 appartements
traversant) de bâtiment courbe haut,
vers 1970. L'ensemble est desservi
par un escalier et deux ascenseurs.
Tiré de : Chanteloup-les-Vignes :
quartier la Noé, architecte Émile
Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti,
Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20067800974NUCA



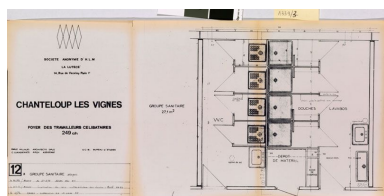
La Noé. Essais de compositions
des élévations en rythmes larges
et complexes sur la base des cinq
types différents de fenêtres (fenêtre
carrée 1,30 x 1,30 ; fenêtre avec
porte-fenêtre étroite 0,60 x 1,30 et
0,60 x 2,00 ; fenêtre avec porte-
fenêtre large 1,30 x 1,30 et 0,80 x
2,00 ; porte-fenêtre large 0,80 x 2,00
et grande baie carrée avec porte-
fenêtre 2,10 x 2,10). Aillaud cherche
à éviter la monotonie de l'ordonnance
répétitive du grand ensemble
habituel. Schéma, vers 1970. Tiré
de : Chanteloup-les-Vignes : quartier
la Noé, architecte Émile Aillaud /
Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles
Aillaud, Paris : Fayard, 1978.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20067800973NUCA



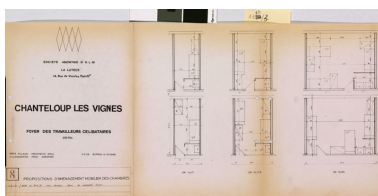
La Noé. Société anonyme d'HLM
La Lutèce. Chanteloup les Vignes,
foyer des travailleurs célibataires,
600 lits. Plan masse. Emile Aillaud
architecte. Plan n. d. (vers 1972).
L'ensemble construit à l'est de la
cour Verte, suivant des prestations
similaires à celles de l'opération de
la Daurade, a été détruit dans les
années 1980. (Cité de l'architecture
et du patrimoine, Archives
d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20087800385NUC4A



La Noé. Société anonyme d'HLM
La Lutèce. Chanteloup les Vignes,
foyer des travailleurs célibataires,
600 lits. Plan d'un rez-de-chaussée
type. Emile Aillaud architecte.
janvier 1972. (Cité de l'architecture
et du patrimoine, Archives
d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20087800386NUC4A



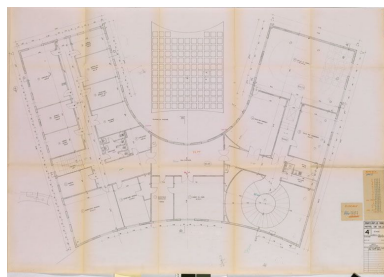
La Noé. Société anonyme d'HLM La Lutèce. Chanteloup les Vignes, foyer des travailleurs célibataires, 249 chambres. Plan d'un groupe sanitaire en étage. Emile Aillaud architecte. Janvier/octobre 1972. Le cartouche indique les modificatifs successifs, dont la dernière : suppression des lavabos, pour ne conserver qu'un bac à laver et un lavabo pour quatre douches. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20087800387NUC4A



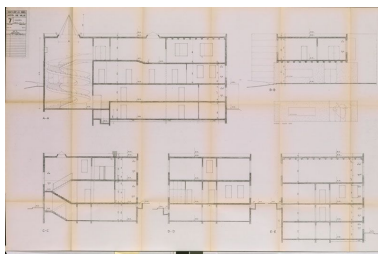
La Noé. Société anonyme d'HLM La Lutèce. Chanteloup les Vignes, foyer des travailleurs célibataires, 600 lits. Proposition d'aménagement mobilier des chambres. Emile Aillaud architecte. Janvier 1972. Les travailleurs sont répartis dans des chambres individuelles (9,45 m²), chambres doubles (15,20 m²) ou chambres à trois lits (29 m²). (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20087800388NUC4A



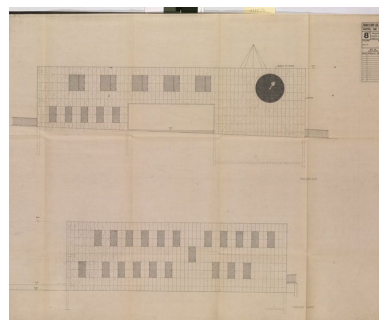
La Noé. Chanteloup les Vignes, hôtel de ville. Plan du rez-de-jardin, 1974. Emile Aillaud architecte. Le bâtiment n'a pas été construit. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk, Autr. Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800380NUC4A



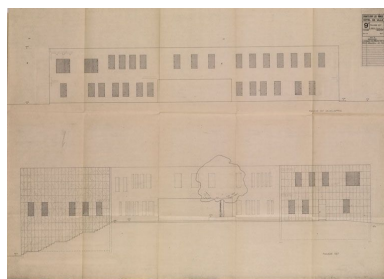
La Noé. Chanteloup les Vignes, hôtel de ville. Plan de l'étage, 1974. Emile Aillaud architecte. Le bâtiment n'a pas été construit. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk, Autr. Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800379NUC4A



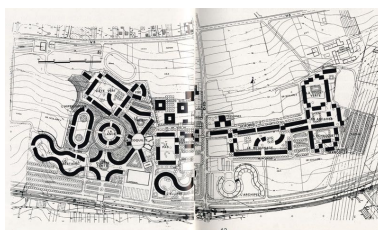
La Noé. Chanteloup les Vignes, hôtel de ville. Coupes, 1974. Emile Aillaud architecte. Le bâtiment n'a pas été construit. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk, Autr. Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800381NUC4A



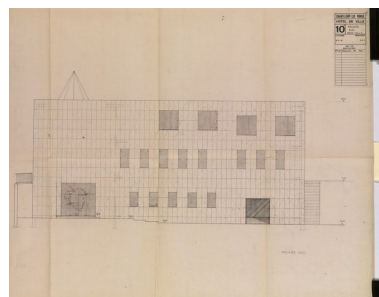
La Noé. Chanteloup les Vignes, hôtel de ville. Façades ouest et nord, 1974. Emile Aillaud architecte. Le bâtiment n'a pas été construit. Les façades étaient prévues recouvertes de marbre blanc. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk, Autr. Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800383NUC4A



La Noé. Chanteloup les Vignes, hôtel de ville. Façade est, 1974. Emile Aillaud architecte. Le bâtiment n'a pas été construit. Les façades étaient prévues recouvertes de marbre blanc. (Cité de l'architecture



La Noé. Plan des constructions qui ont finalement été réalisées, entièrement recentrées sur la commune de Chanteloup. Les noms des places créées sont indiqués. Plan, vers 1972. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud /



La Noé. Chanteloup les Vignes, hôtel de ville. Façade sud, 1974. Emile Aillaud architecte. Le bâtiment n'a pas été construit. Les façades étaient prévues recouvertes de marbre blanc. (Cité de l'architecture

et du patrimoine, Archives
d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk, Autr.
Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800382NUC4A



La Noé. Panneau de chantier de la
ZAC de Chanteloup, précisant "
première tranche 2659 logements ".
Une banderole portant le slogan "
non à la daurade et à ses requins "
le recouvre en partie. Photographie,
vers 1974. (Cité de l'architecture
et du patrimoine, Archives
d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800128NUC4A



La Noé. Photographie du chantier
en 1972. Bâtiment courbe en
construction au second plan ; au
premier plan, escaliers pré-fabriqués
stockés au sol. (Cité de l'architecture
et du patrimoine, Archives
d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800132NUC4A

Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles
Aillaud, Paris : Fayard, 1978.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20067800971NUCA



La Noé. Couverture du n° 3 de
juillet/août 1975 du Chant du Loup,
journal du comité de sauvegarde de
Chanteloup et environs, comportant
une caricature d'Aillaud, représenté
avec un de ses immeubles sous le
bras, se débattant avec un loup.
(Mairie de Chanteloup-les-Vignes).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20077800565NUCA



La Noé. Photographie du chantier
prise le 17 avril 1973. Au premier
plan, une grue posée sur des rails.
(Mairie de Chanteloup-les-Vignes).
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20067800977NUCB

et du patrimoine, Archives
d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk, Autr.
Emile (architecte) Aillaud
IVR11_20087800384NUC4A



La Noé. Photo du chantier en
1972. On observe la mise en
place de panneaux préfabriqués
en RDC. (Cité de l'architecture
et du patrimoine, Archives
d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20087800129NUC4A



La Noé. Photographie du chantier
prise le 17 avril 1973, détail de la
mise en place d'un élément de
façade préfabriqué (les panneaux
comprennent les huisseries et le
revêtement de céramique, placé
en fond de moule au moment
du coulage du béton). (Mairie
de Chanteloup-les-Vignes).
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20067800978NUCB



La Noé. Photographie du chantier prise en 1972, depuis les voies de chemin de fer. A droite, un camion transporte un panneau préfabriqué de RDC. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800131NUC4A



La Noé. Autre vue du chantier. Photographie, 1972. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800130NUC4A



La Noé. Photographie du chantier prise le 17 avril 1973, au niveau de la future place de l'Hippodrome. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20067800979NUCB



La Noé. Photographie du chantier prise le 17 avril 1973, au niveau de la future place du Bestiaire. Mise en place des pavés de l'enclos destiné à accueillir sur une étendue de sable, le serpent. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20067800980NUCB



La Noé. Photographie du chantier prise le 17 avril 1973, depuis la première enceinte de la place du Bestiaire, vers la seconde, accueillant l'hippopotame en cours de construction. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20067800981NUCB



La Noé. Photographie du chantier prise le 17 avril 1973, de la seconde enceinte de la place du Bestiaire. Au premier plan, l'hippopotame conçu par Laurence Rieti, vu de face et son enclos en cours de construction. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20067800982NUCB



La Noé. Photographie du chantier prise le 17 avril 1973, de la seconde enceinte de la place du Bestiaire. Au premier plan, l'hippopotame vu de dos et son enclos en cours de construction. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20067800983NUCB



La Noé. Photographie du chantier prise le 17 avril 1973, de la place du Bestiaire. Au premier plan, l'hippopotame vu de face dont seule



La Noé. Photographie du chantier prise le 17 avril 1973, de la place de l'Hippodrome. Le revêtement de sol de la place n'est pas encore posé, les arbres des deux rond-points sont en cours de plantation. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20067800985NUCB

la partie supérieure de la gueule est façonnée, encore supportée par une armature de bastings. Le ferrailage de la partie inférieure de la gueule est en place. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).

Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabbattier
IVR11_20067800984NUCB



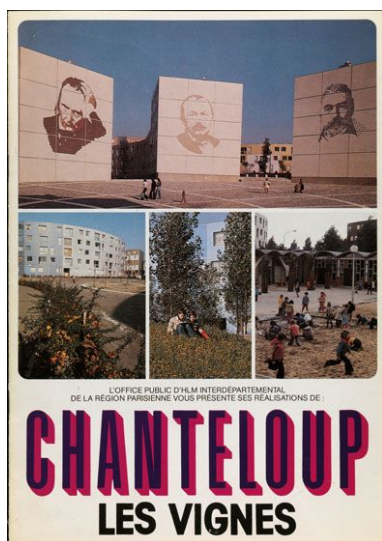
La Noé. Passage entre la place du Béguinage et la place des Arcades. De part et d'autres les RDC accueillent des locaux commerciaux encore en chantier. Photographie, 1976. Photographie, 1976. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabbattier
IVR11_20067800987NUCB



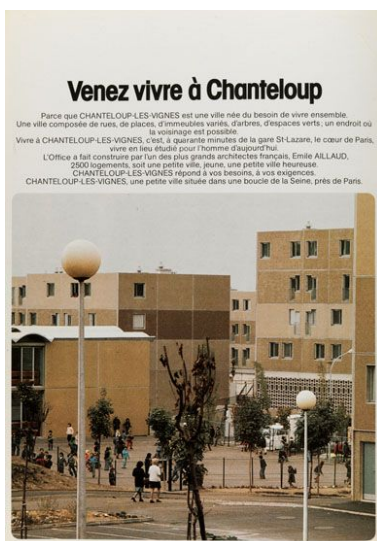
La Noé. Vue de la place du Pied, lors de la pose de la sculpture. On aperçoit, au second plan, Emile Aillaud. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabbattier
IVR11_20087800127NUC4A



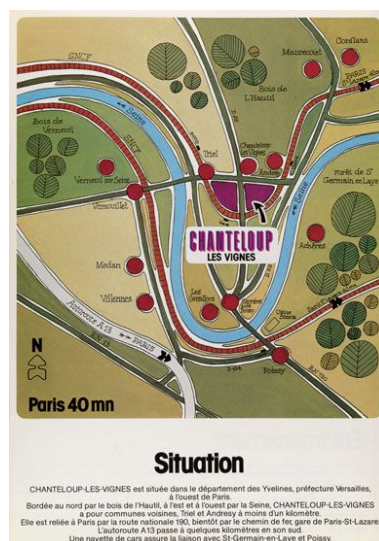
La Noé. Vue de la place du Pas, depuis le haut d'un immeuble. Au centre, la sculpture conçue par Laurence Rieti d'un pied de près de 8 m, fabriqué en béton époxy moulé. Photographie, 1976. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabbattier
IVR11_20067800989NUCB



La Noé. Page de couverture de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de

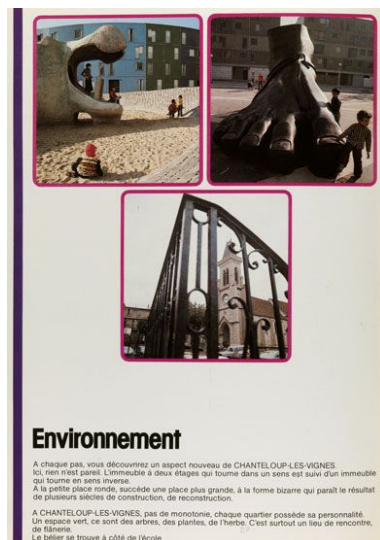


La Noé. Page intitulée " Venez vivre à Chanteloup " de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations



La Noé. Page intitulée " Situation " de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de

Chanteloup. (Cité de l'architecture
et du patrimoine, Archives
d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20087800404NUC4A

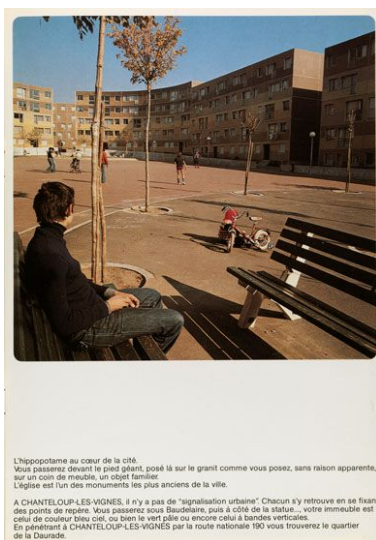


La Noé. Page intitulée " Environnement " de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20087800407NUC4A



La Noé. Page montrant des images de différentes aires de jeux de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

de Chanteloup. (Cité de l'architecture
et du patrimoine, Archives
d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20087800405NUC4A



La Noé. Page présentant une image de la place de l'hippodrome de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20087800408NUC4A



La Noé. Page intitulée " L'architecture " de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk

Chanteloup. (Cité de l'architecture
et du patrimoine, Archives
d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20087800406NUC4A

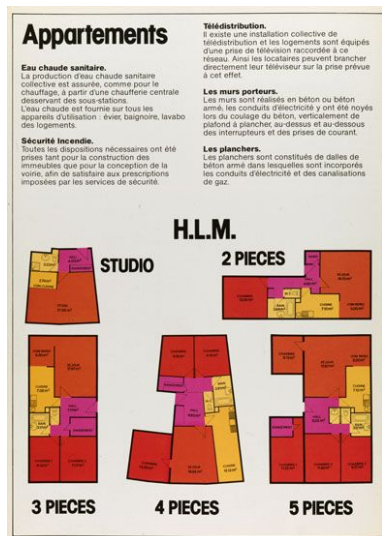


La Noé. Page intitulée " Pour vous et vos enfants " (photo de la place du Pas) de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20087800409NUC4A



La Noé. Page intitulée " le chauffage " de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20087800410NUC4A



La Noé. Page intitulée " les appartements HLM " (plans des studio et 2 à 5 pièces) de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20087800413NUC4A

	LOYERS									
	H.L.M.	studio	2 p + c	3 p + c	4 p + c	5 p + c	6 p + c	7 p + c	8 p + c	9 p + c
Surface nette	29,24 m ²	55,86 m ²	64,62 m ²	76,88 m ²	89,27 m ²	100,07 m ²	110,07 m ²	120,07 m ²	130,07 m ²	140,07 m ²
Loyer principal	200,10	410,00	460,00	540,00	620,00	700,00	780,00	860,00	940,00	1020,00
Dans de	11,22	11,22	11,15	10,90	10,85	10,77	10,70	10,60	10,50	10,40
Participation	5,24	10,40	10,40	10,40	10,40	10,40	10,40	10,40	10,40	10,40
Charges d'eau	5,24	5,24	5,24	5,24	5,24	5,24	5,24	5,24	5,24	5,24
Charges d'électricité	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Charges de chauffage	50,10	120,00	130,00	140,00	150,00	160,00	170,00	180,00	190,00	200,00
	406,10	573,00	645,50	749,50	845,50	945,50	1045,50	1145,50	1245,50	1345,50

La Noé. Page intitulée " loyers " indiquant les prix pour chaque catégorie de logement, de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20087800416NUC4A

IVR11_20087800411NUC4A



La Noé. Page présentant un gros plan de la statue du Pas, place du Pas, dans la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20087800414NUC4A

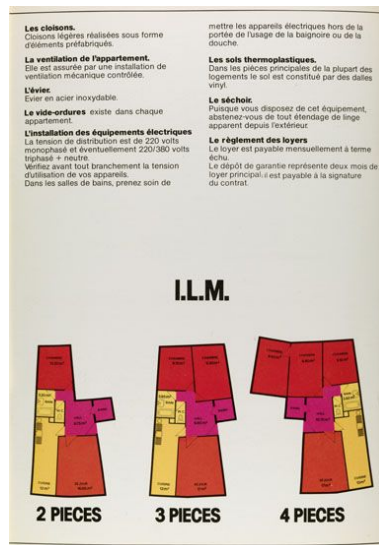


pour tous renseignements :
OFFICE PUBLIC D'H.L.M. INTERDEPARTEMENTAL
DE LA REGION PARISIENNE
32, QUAI DES CELESTINS 75180 PARIS-CEDEX 04
TEL. : 277.11.20

La Noé. Quatrième de couverture présentant une image des murs pignon des Poètes de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20087800417NUC4A

IVR11_20087800412NUC4A



La Noé. Page intitulée " les ILM " (plans des 2 à 5 pièces) de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20087800415NUC4A



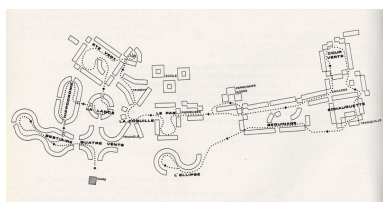
La Noé. Vue aérienne de la ZAC durant le chantier. A gauche de l'image, la place de l'Eté Vert n'est pas complètement sortie de terre. Au fond à droite, au delà du chemin de fer, l'usine de préfabrication des panneaux de façade de l'entreprise Pascal. A l'extrême droite de l'image, la gare n'est pas encore réalisée. Au centre, les places du Pas et des Pierres ne sont pas commencées. Photographie, vers 1973. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800135NUC4A



La Noé. Vue aérienne de la partie ouest du quartier jusqu'à la route de Poissy. Une grande partie des bâtiments a déjà été réhabilitée (à l'exception de la place de l'Hippodrome, de celle du Bestiaire et de l'Ellipse). L'isolation par l'extérieur a caché les compositions colorées voulues par Aillaud. On aperçoit des frontons triangulaires couronnant certaines travées de bâtiments. La passerelle piétonne permettant de franchir la route de Poissy est encore en place. Photographie, 1990. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).

Phot. Laurent Kruszyk, Autr. aérodrome de Chavenay 78450 Villepreux Air promotion IVR11_20067800997NUCAB



La Noé. Plan de la Promenade dans la ville proposée par Aillaud pour découvrir le quartier qui indique les bâtiments finalement réalisés et le nom des places qu'ils composent, 1978. Les images qui suivent détaillent les places et les bâtiments successifs en suivant ce plan. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20067800972NUCA



La Noé. Vue aérienne de la partie est de la ZAC durant le chantier. A gauche de l'image, la résidence pour personnes âgées n'est pas encore construite. Au centre en arrière plan (au delà de la Cour Verte), le foyer de travailleurs célibataires de La Lutèce est construit. Photographie, vers 1973. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk, Autr. Louis Rémy Sabbatier
IVR11_20087800136NUC4A



La Noé. Vue aérienne : en bas à gauche, le parking De la gare, puis la place des Quatre-Vents ; en haut à gauche, la place du Bestiaire, à droite de celle-ci la place de l'Hippodrome ; devant cette dernière, la place de la Lance (au plan totalement circulaire) ; en haut à droite la place de l'Été-Vert. Photographie, circa 1978.

Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.

Phot. Laurent Kruszyk, Autr. Louis Rémy Sabbatier
IVR11_20087800419NUC2AB



La Noé. Vue aérienne de la partie est du quartier. A l'arrière plan, le village de Chanteloup. Le foyer de travailleurs célibataires est détruit. Seuls les deux bâtiments reliant la place du Béguinage à celle des Arcades ont été rénovés.

Photographie, 1990. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).
Phot. Laurent Kruszyk, Autr. aérodrome de Chavenay 78450 Villepreux Air promotion
IVR11_20067800998NUCAB



La Noé. Vue d'ensemble de la place des Quatre-Vents, dans l'axe l'accès vers la gare. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk, Autr. Louis Rémy Sabbatier
IVR11_20087800157NUC4A



La Noé. Détail de l'élévation d'un des bâtiments de la place des Quatre-Vents. Le quadrillage que forment les panneaux de façade est bien lisible, ainsi que l'agencement aléatoire des ouvertures. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800141NUC4A



La Noé. Vue aérienne de la place du Bestiaire, aujourd'hui détruite, et de la place de l'Hippodrome, dont toute la moitié ouest est également détruite. Photographie, circa 1978. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.

Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800420NUC2AB



La Noé. Vue d'ensemble actuelle de la place des Quatre-Vents. Les façades ont été totalement transformées par l'isolation extérieure. Les fenêtres ont été changées.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20087800224XA



La Noé. Vue actuelle de la place des Quatre-Vents. Détail du traitement du sol de briques remontant vers les bâtiments. Des marches dans les talus donnent accès aux immeubles.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20087800226XA



La Noé. Vue de la place du Bestiaire depuis l'intérieur de la sculpture de Laurence Rieti, l'hippopotame. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800137NUC4A



La Noé. Vue du passage entre la place du Bestiaire et au fond celle de l'Hippodrome. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800146NUC4A



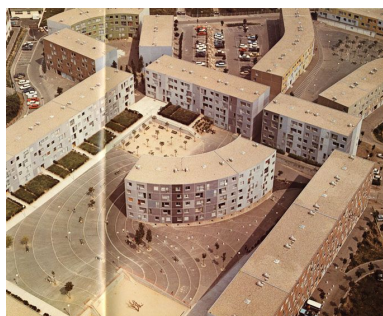
La Noé. Vue d'ensemble de la place de l'Hippodrome. Photographie, circa 1978. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800421NUC2AB



La Noé. Vue d'ensemble de la place de la Lance, aujourd'hui totalement détruite. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800163NUC4A



La Noé. Vue d'un passage entre bâtiments conduisant au centre la place de la Lance. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800144NUC4A



La Noé. Vue aérienne de la place de l'Été-Vert, en haut de l'image la place de l'Ysé, en haut à droite, la place du Trident. On distingue les jardins privatifs associés à certains logements en rez-de-chaussée, ainsi que le traitement du sol (rubans de béton formant des degrés en suivant les courbes de niveau). Photographie, circa 1978. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800422NUC2AB



La Noé. Vue partielle de la place de l'Été-Vert. Aujourd'hui l'un des côtés de la place (celui situé dans le dos du photographe) est détruit. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800159NUC4A



La Noé. Vue actuelle, sensiblement sous le même angle, de la place de l'Été-Vert.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20087800193XA



La Noé. Autre vue actuelle de la place de l'Été-Vert. Les degrés formant le sol n'ont pas été entretenus correctement.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20087800195XA

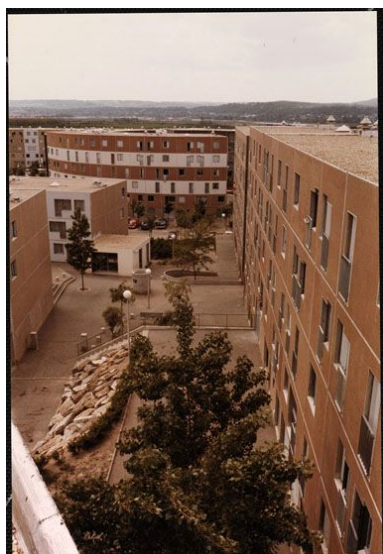


La Noé. Détail de l'aire de jeu de la place de l'Été-Vert.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20087800197XA



La Noé. Vue d'ensemble de la place de l'Ysé, le bâtiment courbe à droite est détruit. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800147NUC4A



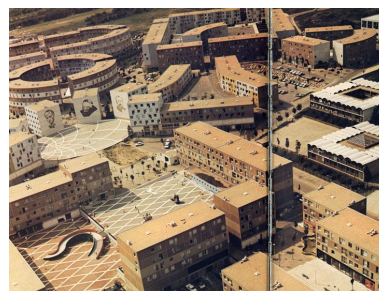
La Noé. Vue depuis le toit d'un bâtiment de la place de l'Ysé. À gauche de l'image, entrée vers la place du Trident, au fond bâtiment en arc de cercle de la place de la Lance (détruite), à droite bâtiment (détruit) fermant la place de l'Été-Vert. La circulation nord-est/sud-ouest créée à l'occasion de l'actuelle rénovation passe à cet endroit. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier



La Noé. La place du Trident et son échelonnement de marches conduisant à un rond-point d'arbres rythmé de bancs publics, au second plan on aperçoit un bâtiment du groupe scolaire Dorgelès. Photographie, 1976. Photographie, 1976. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).

Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Atelier départemental d'urbanisme des Yvelines
IVR11_20067800988NUCB



La Noé. Vue aérienne. Au premier plan, la place du Pas ; en bas à droite la place des Pierreuses ; au second plan de gauche à droite : la place de la Coquille (avec les murs pignon des poètes), la place du Trident et l'école primaire R. Dorgelès. Au troisième plan, de gauche à droite, les places de la Lance et de l'Hippodrome, la place de l'Été-Vert et la place de l'Ysé. Les trames au sol des places de la Coquille et du Pas sont bien visibles. Sur cette dernière, au devant de la sculpture du pied, la trace blanche laissée par le pas est également bien visible (aujourd'hui détruite). Photographie, circa 1978.

Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.

Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier

IVR11_20087800150NUC4A



La Noé. Vue du revers de la place de la Coquille. On peut voir trois des six petits bâtiments plot (comprenant un mur pignon aveugle donnant sur la place et couvert chacun d'un portrait de poète français du XIXe siècle). A gauche, le bâtiment de Victor Hugo (aujourd'hui détruit) ; au centre le bâtiment de Baudelaire, à droite le bâtiment de Rimbaud. Au delà, on entre-aperçoit la place du Pas qui n'aurait pas du être visible si l'hôtel de ville prévu pour refermer la place de la Coquille avait été construit. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800142NUC4A



La Noé. La place du Pas, détail de la sculpture du pied, vu de face. Photographie, 1976. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).

Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20067800990NUCB



La Noé. Vue actuelle de la place de la Coquille. A gauche correspondant au pignon du bâtiment ouest de la place du Trident, le portait de Gérard de Nerval ; à droite, le pignon du bâtiment est de la place du Trident, le portait de Stéphane Mallarmé.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20087800182XA



La Noé. Vue de la partie basse de la place du Pied. Au sol, un tracé blanc constitue un effet de dallage. Une rampe conduit à la partie haute de la place (qui abrite en dessous des parkings). Le bâtiment plot au centre est aujourd'hui détruit. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800138NUC4A

IVR11_20087800418NUC2AB



La Noé. Photographie prise en 1976. La cité est habitée. Détail de l'espace baptisé les Peupliers (un triangle placé derrière la place de la Coquille), planté de trois rangées de peupliers suisses sur trois minces niveaux refermant un enclos isocèle destiné au jeux de boules. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).

Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Atelier départemental d'urbanisme des Yvelines
IVR11_20067800986NUCB



La Noé. Vue actuelle de la partie haute de la place du Pas. L'habillage des façades cherche à reconstituer l'ordonnancement de l'architecture française classique : soubassement, élévation rythmée verticalement et couronnement par un toit d'ardoise " à la Mansart ".

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20087800200XA



La Noé. Détail de la partie haute de la place du Pas. La trame au sol formant le motif de dallage a presque disparu. Le seul décor sur la place, à l'exception du pied, est le pin, au premier plan, choisi par Aillaud pour son tronc tordu. Il sort d'un disque creux de marbre blanc.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20087800202XA



La Noé. Détail du motif décoratif en forme de feuille des ouvertures dans le mur des parkings entre la partie basse de la place du Pas et sa partie haute.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20087800198XA



La Noé. Vue aérienne de la place du Béguinage. Le dessin sophistiqué du sol est bien lisible. Le bâtiment tour au centre de la place est aujourd'hui détruit. En haut et à gauche de l'image, la maison de retraite en construction. Photographie, circa 1978. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.

Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800423NUC2AB



La Noé. Vue de l'entrée dans la place du Béguinage. A gauche des jardins privatifs associés aux logements en rez-de-chaussée. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800161NUC4A



La Noé. Vue opposée (côté est) de l'entrée dans la place du Béguinage. A droite des jardins privatifs associés aux logements en rez-de-chaussée. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800158NUC4A



La Noé. Détail du traitement du sol fait de dalles de ciment et de briques formant un motif géométrique cynétique composé par Ewa Brukalska. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

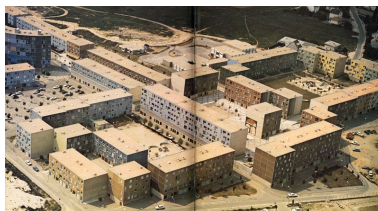
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800140NUC4A



La Noé. Détail d'un étroit passage entre deux bâtiments tours au centre de la place du Béguinage. L'un des deux bâtiments est aujourd'hui détruit. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800155NUC4A



La Noé. Vue de la cour Verte. Au premier plan, l'espace de jeu (aujourd'hui détruit) : une étendue de sable et un élément en béton peint se déployant comme un ruban et formant des espaces où se cacher. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800139NUC4A



La Noé. Vue aérienne. En haut à gauche les deux bâtiments parallèles conduisant de la place du Béguinage à la place des Arcades. En bas à gauche, les places de l'Echauguette et Tranquille. En haut à droite, la cour Verte. Deux bâtiments barre, bleu clair, présentent un système de galeries à clair-voie, espaces de circulation qui compensaient la déclivité du terrain. Ces galeries sont aujourd'hui murées. Photographie, circa 1978.
Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800424NUC2AB



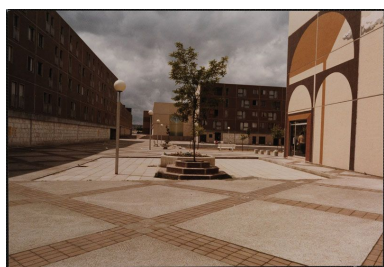
La Noé. Vue du passage entre la place des Arcades et la cour Verte. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800152NUC4A



La Noé. Vue vers le nord de la cour Verte. Les bâtiments jaune et vert au centre de l'image sont détruits. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800143NUC4A



La Noé. Vue de la partie est de la place des Arcades. Sur le bord gauche de l'image, le bâtiment coupé est aujourd'hui détruit, comme l'extrémité du bâtiment au centre de l'image au niveau de l'angle nord-est de la place. La circulation est-ouest créée par la dernière rénovation traversera à ce niveau cette place. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).
Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800148NUC4A



La Noé. Vue de la place des Arcades.

A l'extrême droite, le bâtiment plot qui comprenait un mur pignon orné d'un motif d'arcades est aujourd'hui détruit. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800145NUC4A



La Noé. Détail actuel d'un mur pignon de la place des Arcades orné d'un décor de fontaine stylisée.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20087800206XA



La Noé. Détail actuel d'un mur pignon au niveau du passage entre la place des Arcades et celle de l'Echauguette orné d'un décor reproduisant un fragment de la Création de l'Homme de Michel-Ange, redessiné par Ewa Lukasiewicz.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20087800204XA



La Noé. Détail actuel d'un mur pignon de la place des Arcades comportant un bas relief fait de 69 pièces représentant des visages. Oeuvre intitulée " mur des sourires " " réalisé par des enfants et des adultes à Chantecolor avec Daniel. 2004/2005 ".

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20087800212XA



La Noé. Vue actuelle d'ensemble de la place de l'Echauguette. Au centre, l'aire de jeu à l'origine emplie de sable. A gauche " une colline en béton sert à imaginer un sol lunaire, un autre monde, un voyage " et au centre l'échauguette qui "était dans les châteaux-forts une partie avancée des murailles d'où l'on guettait l'ennemi " selon la description d'Aillaud.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20087800210XA



La Noé. Vue de la place de l'Echauguette depuis le sud vers le nord. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800156NUC4A



La Noé. Vue actuelle d'un angle de la place de l'Echauguette. Les murs pignons sont recouverts d'un motif rappelant les feuilles



La Noé. Vue d'ensemble de la place Tranquille. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800162NUC4A



La Noé. Vue d'une partie de l'Ellipse. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk,
Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800149NUC4A

tremblantes des arbres, selon la description d'Aillaud. Cet espace accueillait à l'origine des bancs.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20087800208XA



La Noé. Vue d'une autre partie du bâtiment serpentin de l'Ellipse. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk,

Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800154NUC4A



La Noé. Vue d'une partie du bâtiment serpentin de l'Ellipse.

Au premier plan, l'aire de jeu recouverte de sable. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk,

Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800160NUC4A



La Noé. Vue d'un accès au bâtiment serpentin de l'Ellipse. Les espaces verts comprennent ici des peupliers d'Italie et des saules. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk,

Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800151NUC4A



La Noé. Vue de l'espace compris entre l'Ellipse et le dos de la place du Pas. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

Phot. Laurent Kruszyk,

Autr. Louis Rémy Sabattier
IVR11_20087800153NUC4A



La Noé. Vue actuelle du bâtiment serpentin de l'Ellipse.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20087800186XA



La Noé. Autre vue actuelle du bâtiment serpentin de l'Ellipse.

Au premier plan, une aire de jeu : étang de sable bordé de gradins comme un théâtre.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20087800184XA



La Noé. Autre vue actuelle du bâtiment serpentin de l'Ellipse.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20087800188XA



La Noé. Détail d'une plaque de numéro de rue en céramique vernissée indiquant le 30 du bâtiment de l'Ellipse.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20087800189XA



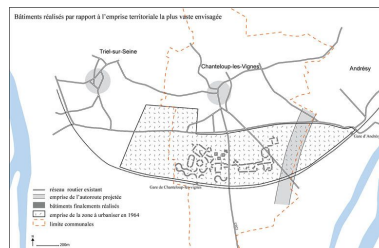
La Noé. Détail d'un escalier en vis en métal et dont les marches sont constituées d'une plaque de granito, desservant les étages (dans un des bâtiments de la place de l'Echauguette).
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20087800228XA



La Noé. Vue en contre plongée de l'escalier montrant comment, circulaire, il s'insère dans la cage d'escalier de plan rectangulaire.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20087800230XA



La Noé. Détail d'une ouverture en forme de feuille dans les panneaux de façade de certains rez-de-chaussée. Ces ouvertures permettent l'aération de locaux communs.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20087800191XA



La Noé. Bâtiments réalisés par rapport à l'emprise territoriale la plus vaste envisagée
Dess. Diane Bétored
IVR11_20097800056NUDA

Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : groupe scolaire Roland-Dorgelès (IA78001160) Île-de-France, Yvelines, Chanteloup-les-Vignes, rue des Petits-Pas

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : maison de retraite des Tilleuls (IA78002068) Île-de-France, Yvelines, Chanteloup-les-Vignes, 23 avenue de Poissy

Oeuvre(s) contenue(s) :

6 peintures monumentales : les Poètes (IM78002597) Île-de-France, Yvelines, Chanteloup-les-Vignes

Oeuvre(s) en rapport :

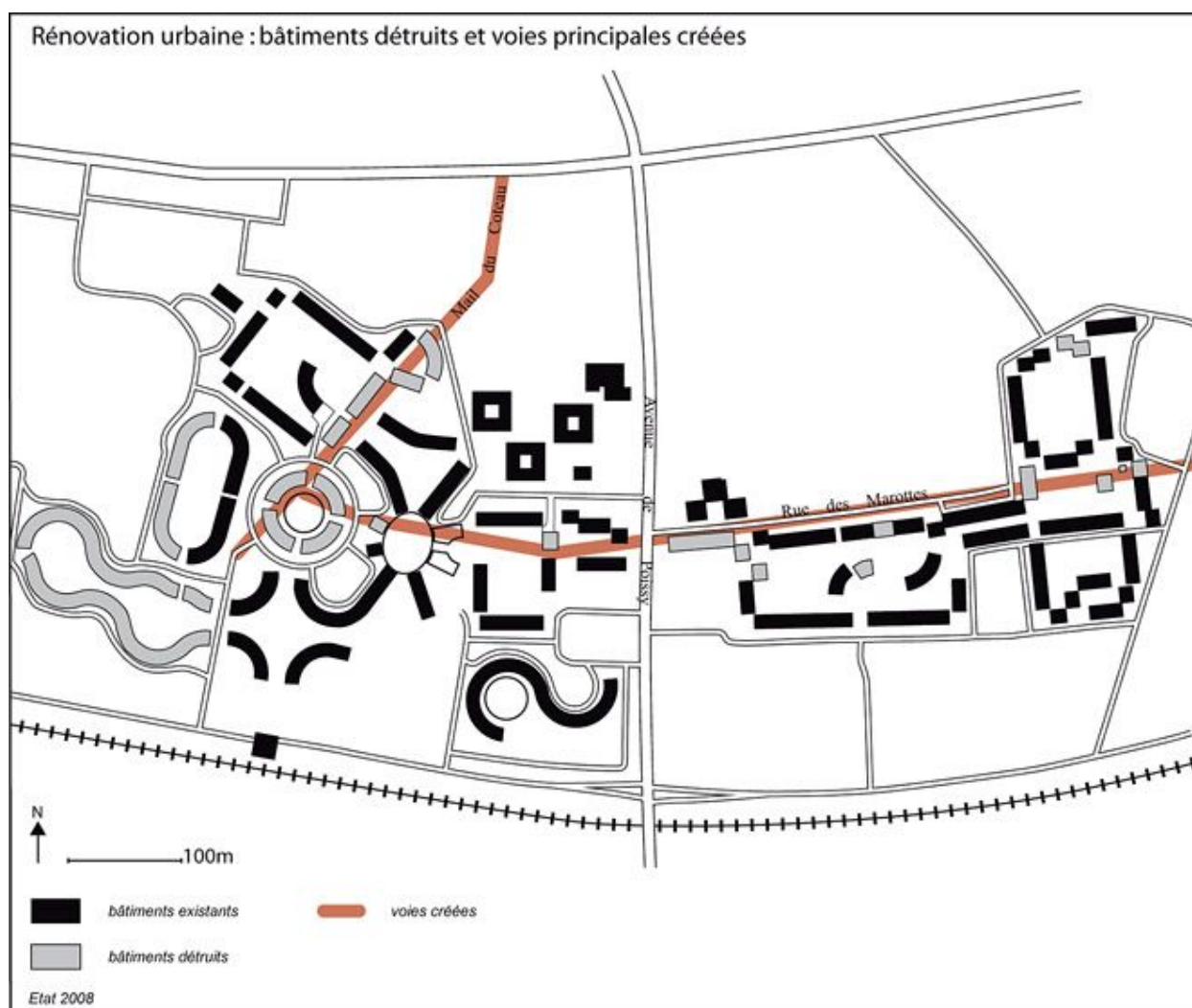
ville de Chanteloup-les-Vignes (IA78002070) Île-de-France, Yvelines, Chanteloup-les-Vignes

groupe scolaire Roland-Dorgelès (IA78001160) Île-de-France, Yvelines, Chanteloup-les-Vignes, rue des Petits-Pas

maison de retraite des Tilleuls (IA78002068) Île-de-France, Yvelines, Chanteloup-les-Vignes, 23 avenue de Poissy

Auteur(s) du dossier : Isabelle Duhau

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



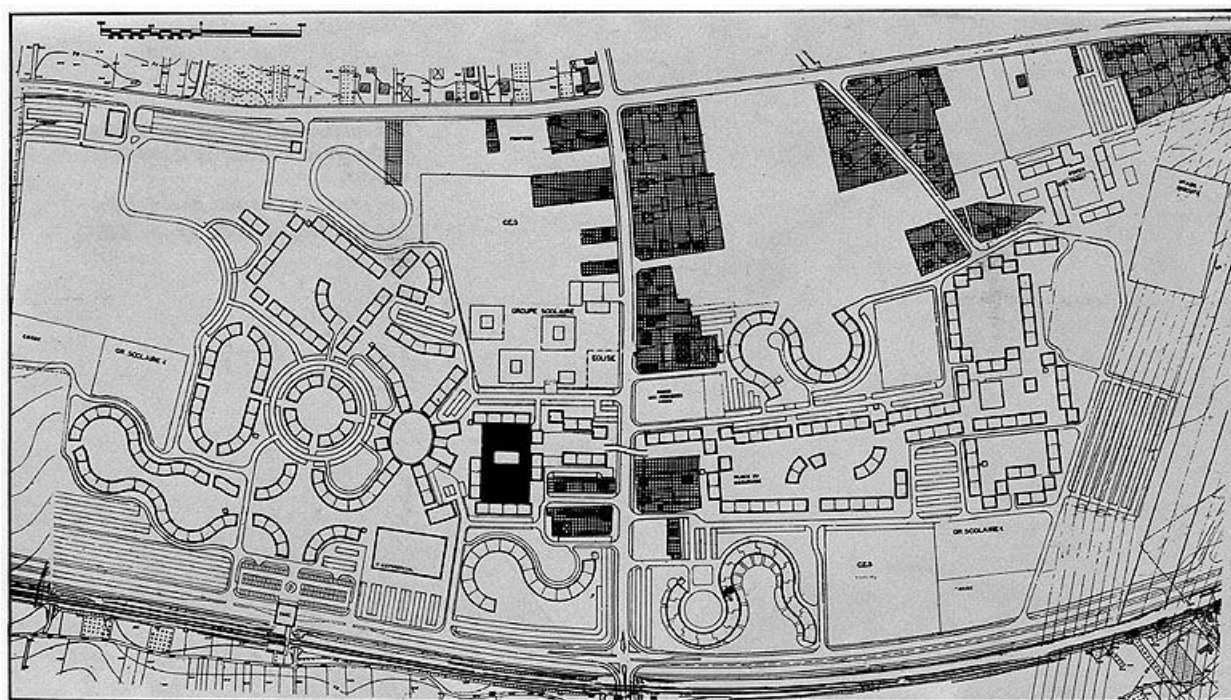
La Noé. Rénovation urbaine : bâtiments détruits et voies principales créées.

IVR11_20097800057NUDA

Auteur de l'illustration : Diane Bétored

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



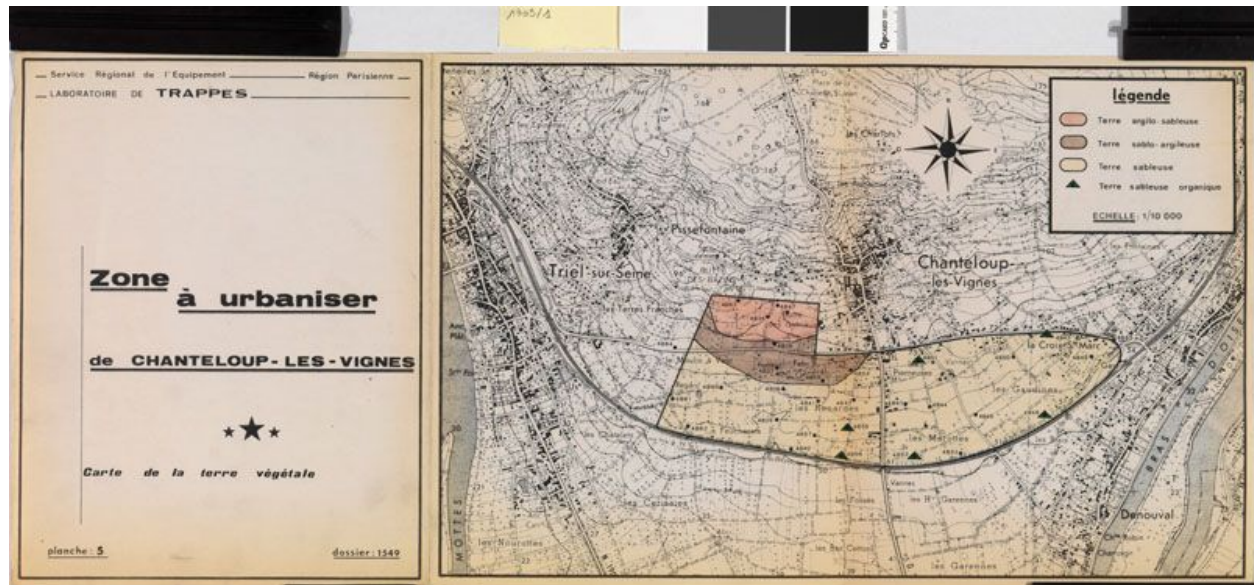
La Noé. Plan d'ensemble. (Musée de l'Ile-de-France).

IVR11_20027800603XB

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Conseil général des Hauts-de-Seine
communication libre, reproduction soumise à autorisation



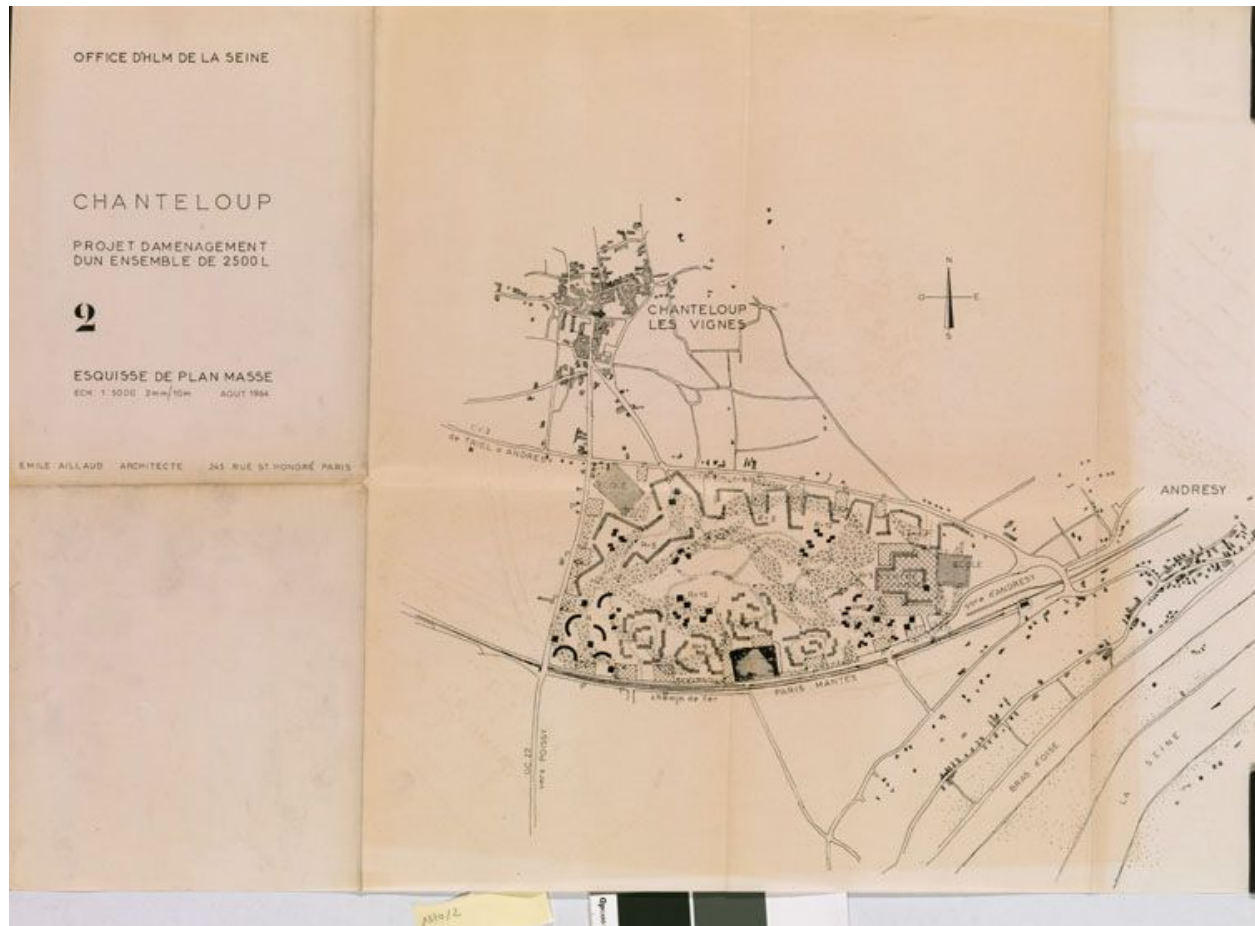
La Noé. Zone à urbaniser de Chanteloup-les-Vignes. Carte de la terre végétale, établie par le service régional de l'équipement de la région parisienne, s. d. (vers 1964). (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800350NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Office d'HLM de la Seine. Chanteloup, projet d'un aménagement de 2500 logements. Esquisse du plan masse, août 1964, signé Emile Aillaud. Les bâtiments ne s'étendent pas sur la commune de Triel, mais uniquement sur Chanteloup et Andrésey. La réserve pour l'autoroute n'est pas encore nécessaire. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

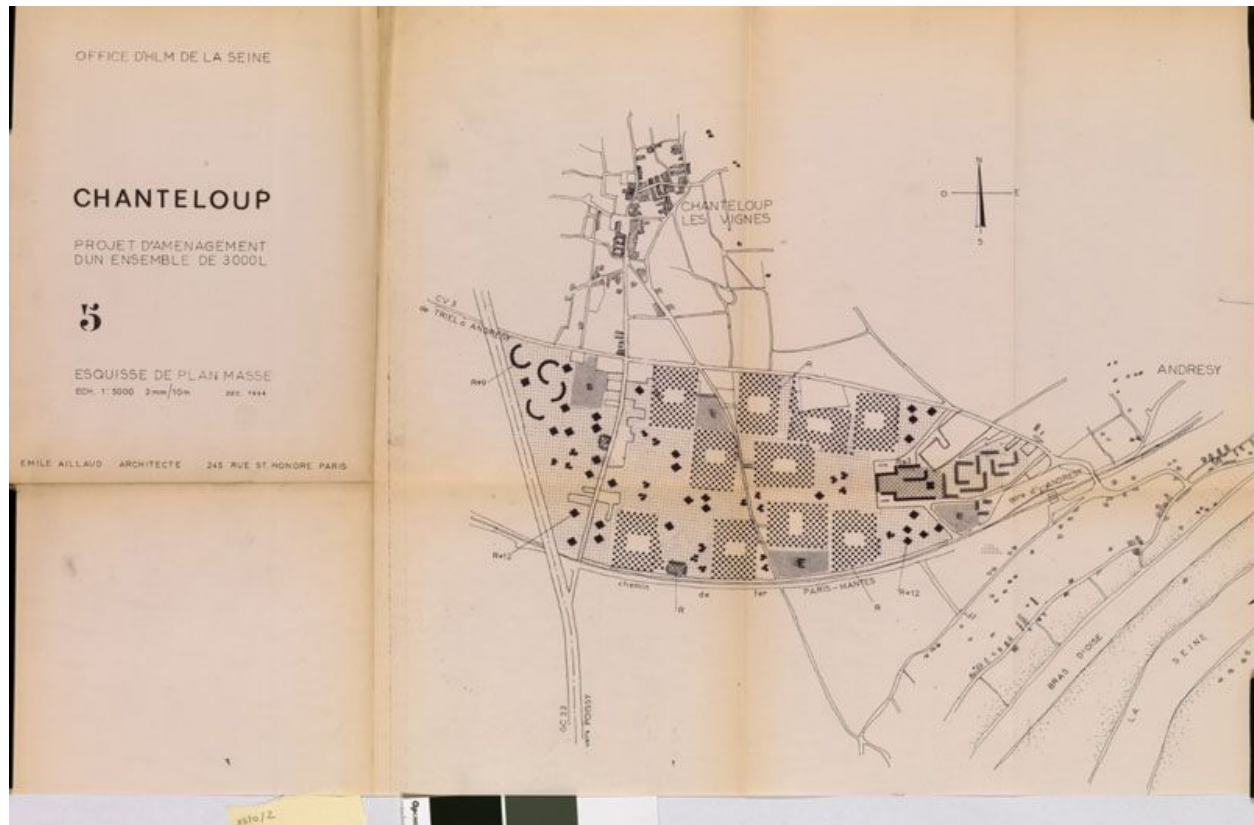
IVR11_20087800361NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Office d'HLM de la Seine. Chanteloup, projet d'un aménagement de 3000 logements. Esquisse du plan masse, déc. 1964, signé Emile Aillaud. Les bâtiments ne s'étendent pas sur la commune de Triel, mais uniquement sur Chanteloup et Andrésey. Une déviation de la route de Poissy (conduisant au village) est dessinée. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800360NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Office d'HLM de la Seine. Andrésy Chanteloup, projet d'aménagement d'un ensemble de 3500 logements. Esquisse du plan masse, déc. 1964, signé Emile Aillaud. La zone nord-est / sud-ouest à réserver pour le passage de l'autoroute est tracée qui coupe littéralement la cité en deux. Les tours et barres alternent avec des zones de maisons patio. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

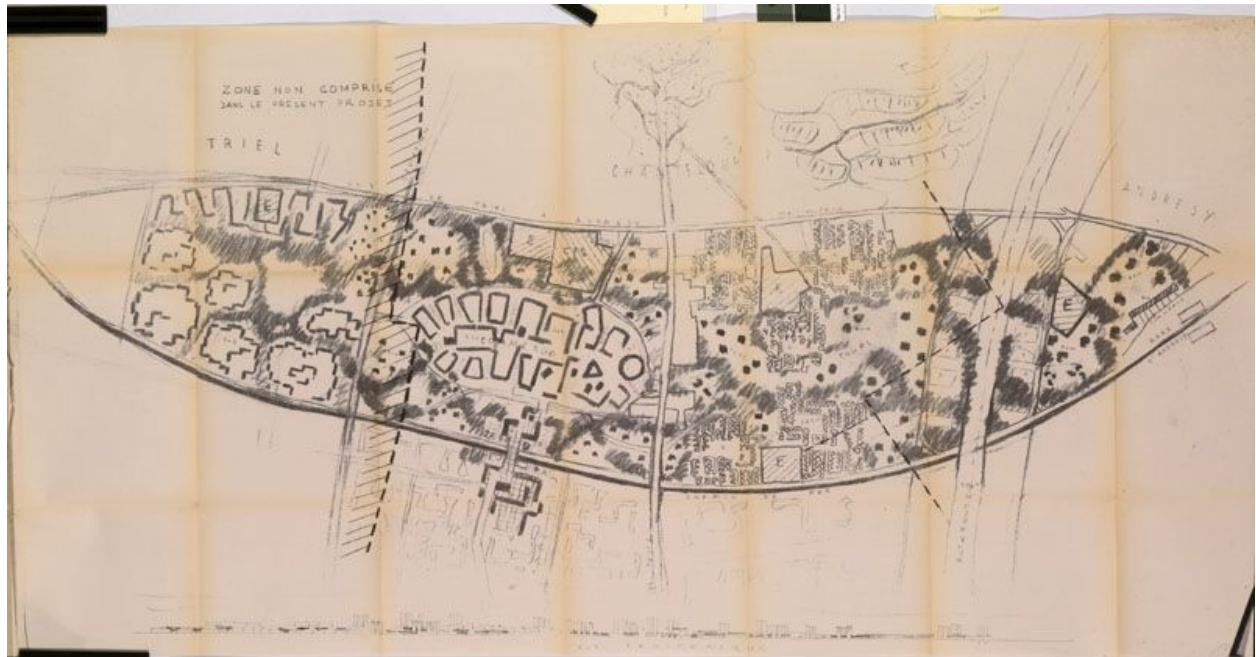
IVR11_20087800358NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Esquisse du plan masse pour un ensemble de 3800 logements, présentant trois zones, l'une sur Triel, la seconde sur Chanteloup et la troisième sur Andrézy, mai 1965. Une nouvelle gare, sur Chanteloup est dessinée. Aucune construction ne figure plus sur la zone réservée à l'autoroute. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800359NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Office d'HLM de la Seine. Andrésy Chanteloup, projet d'aménagement d'un ensemble de 3500 logements. Projet de plan masse, septembre 1965. De nouveau, la cité se déploie à Chanteloup, sur le terrain à l'est de la route de Poissy, et sur Andrésy. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

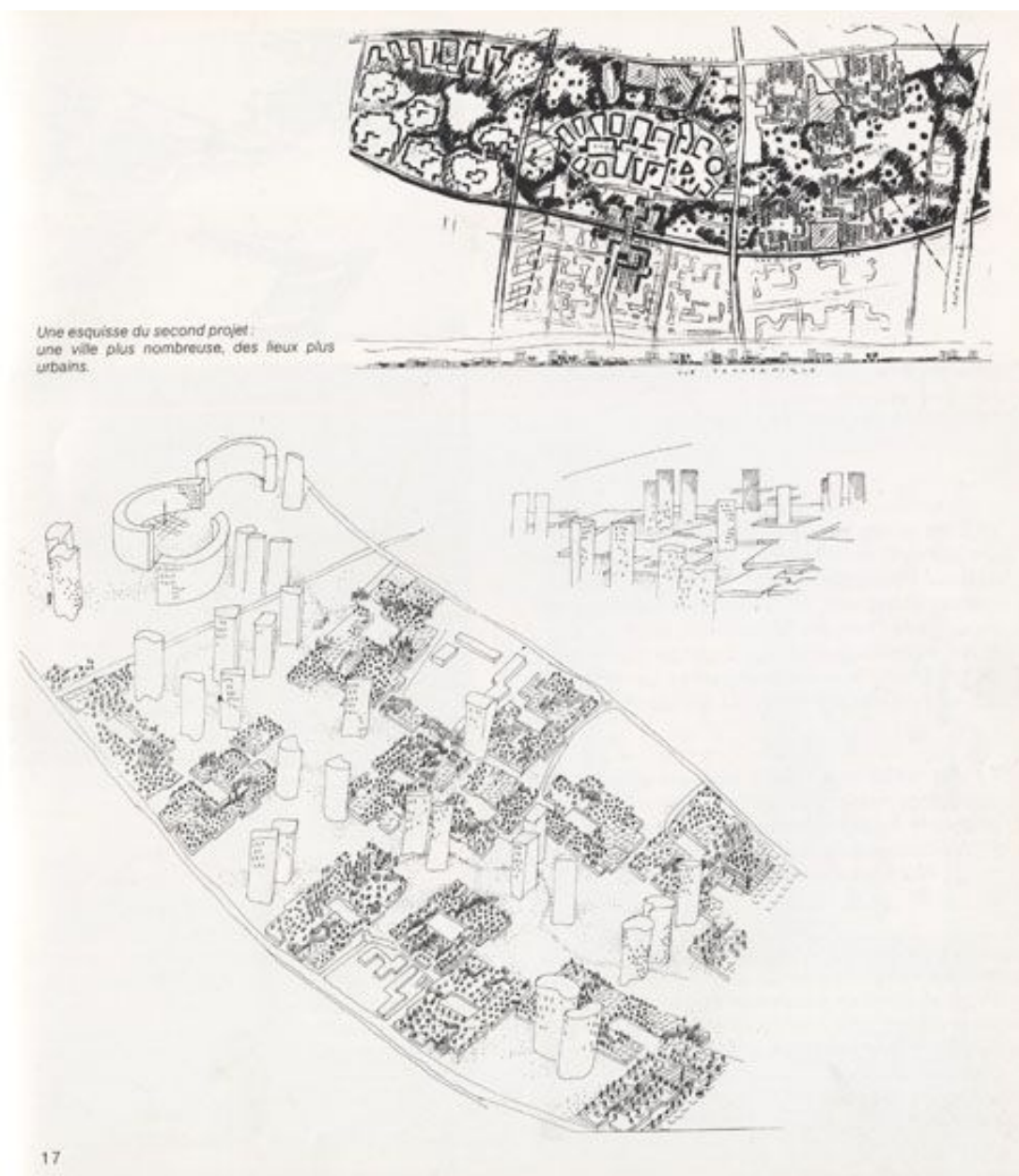
IVR11_20087800357NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



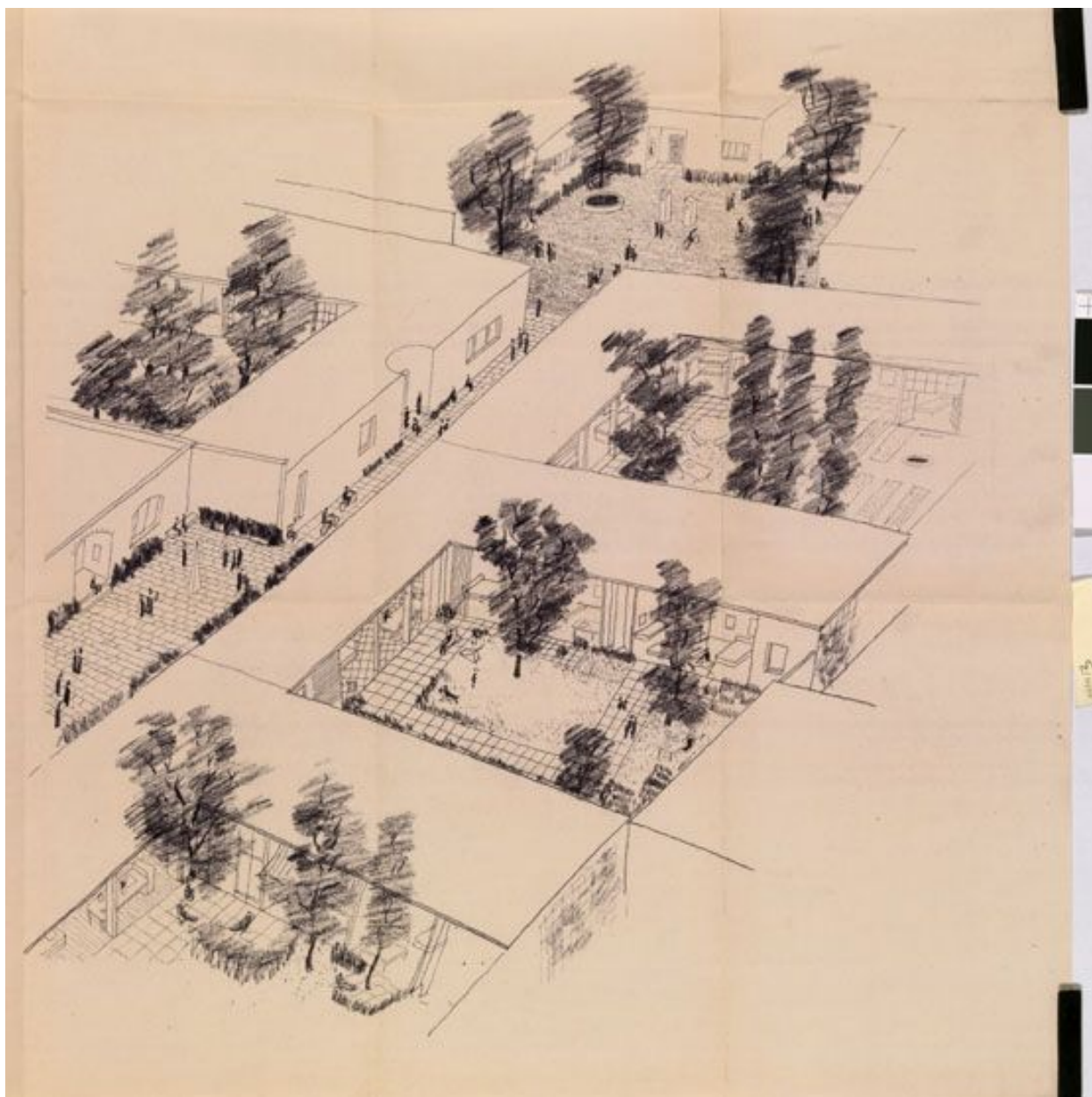
La Noé. Esquisse axonométrie du second projet du quartier, vers 1964, où les cours alternent avec des ensembles de maisons patio. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.

IVR11_20067800965NUCA

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2006

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Esquisse axonométrie d'un assemblage de maisons patio, 1965. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

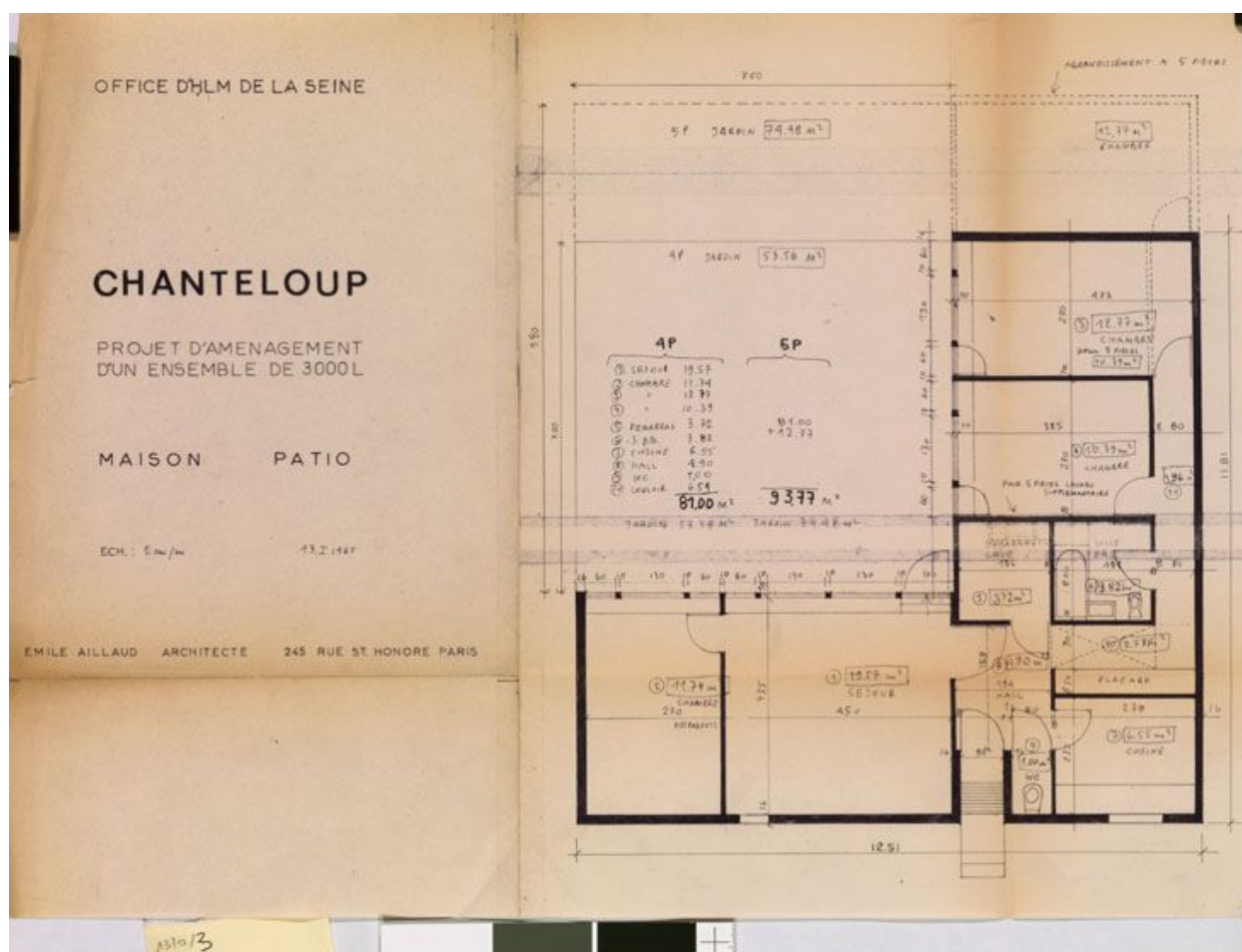
IVR11_20087800362NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Office d'HLM de la Seine. Chanteloup, projet d'aménagement d'un ensemble de 3000 logements. Maison patio, plan, janvier 1965, signé Emile Aillaud. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800363NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Agence foncière et technique de La région parisienne. Création d'un groupe de logements. Chanteloup les Vignes, Andrézy, Triel. Plan masse, octobre 1968, signé Emile Aillaud. Partie de l'ensemble situé à l'est de la route de Poissy et jusqu'à Andrézy. Des bâtiments serpentins apparaissent ; les zones non aedificandi le long de l'autoroute sont réservées aux équipements sportifs. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

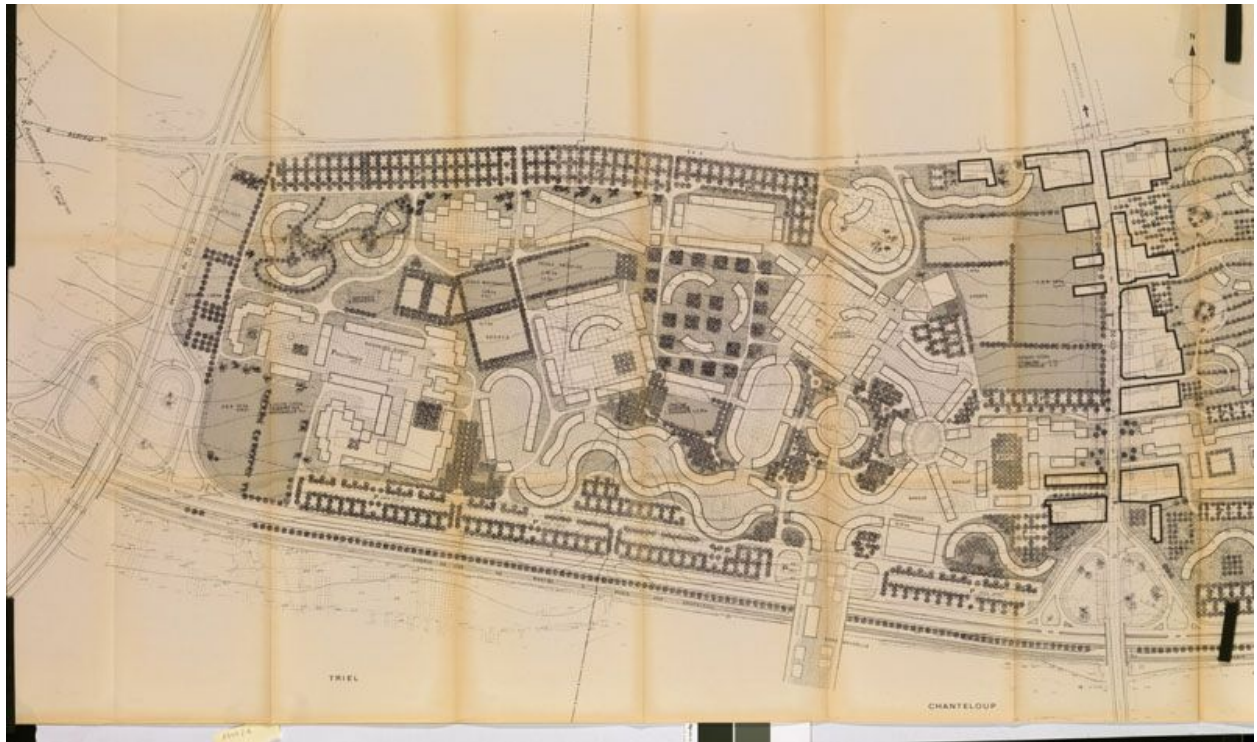
IVR11_20087800368NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Agence foncière et technique de la région parisienne. Création d'un groupe de logements. Chanteloup-les-Vignes, Andrézy, Triel. Plan masse, octobre 1968, signé Emile Aillaud. Partie de l'ensemble situé à l'ouest de la route de Poissy et jusqu'à Triel. Cette zone ne comprend que du collectif et déjà une bonne partie des bâtiments qui seront finalement réalisés. Les parcelles que l'agence foncière n'a pas pu acquérir sont bien matérialisées. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

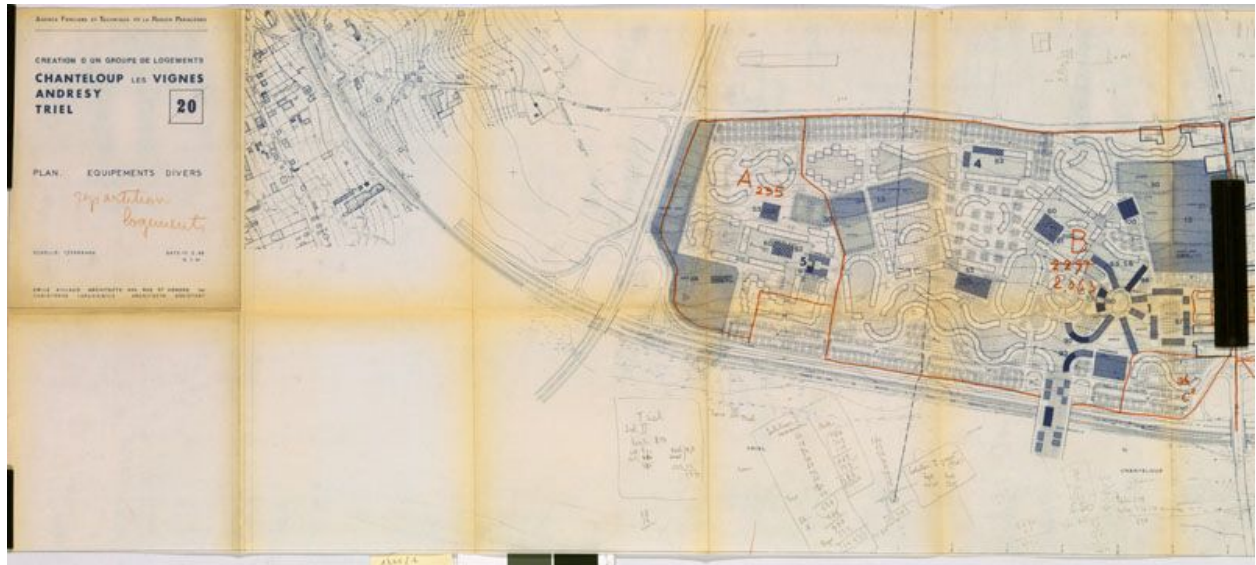
IVR11_20087800367NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Agence foncière et technique de la région parisienne. Création d'un groupe de logements. Chanteloup les Vignes, Andrézy, Triel. Plan d'équipements divers, 15 fév et 15 juillet 1968, signé Emile Aillaud. Partie de l'ensemble situé à l'ouest de la route de Poissy et jusqu'à Triel. En rouge, sont rajoutés les lots et le nombre de logements par lot. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

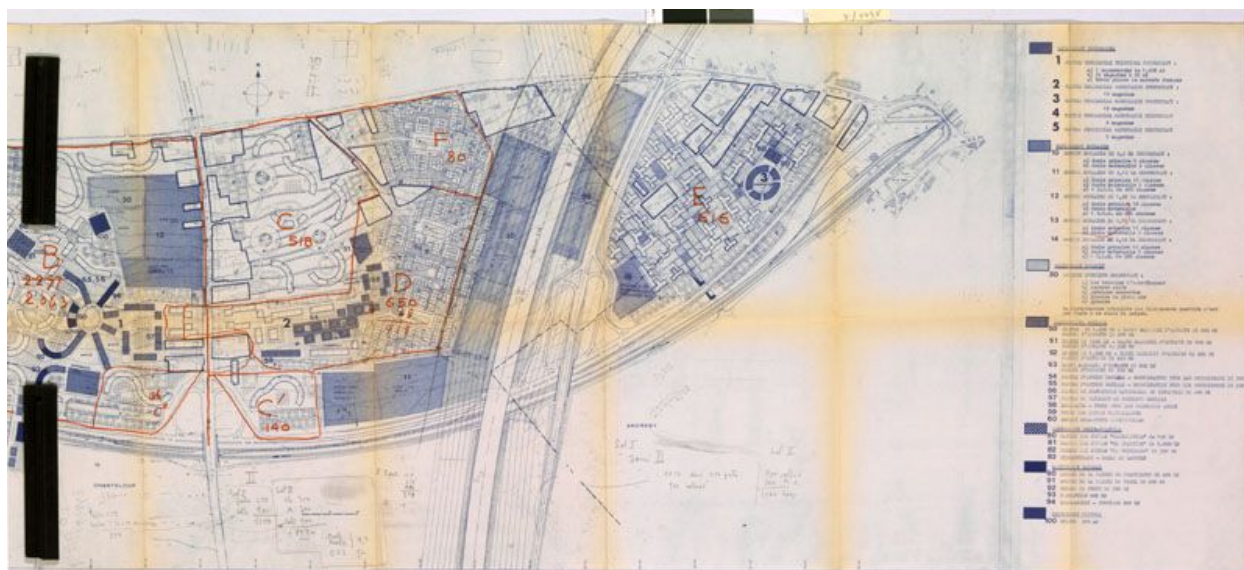
IVR11_20087800364NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Agence foncière et technique de la région parisienne. Création d'un groupe de logements. Chanteloup-les-Vignes, Andrézy, Triel. Plan équipements divers, 15 fév et 15 juillet 1968, signé Emile Aillaud. Partie de l'ensemble situé à l'est de la route de Poissy et jusqu'à Andrézy. En rouge, sont rajoutés les lots et le nombre de logements par lot. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

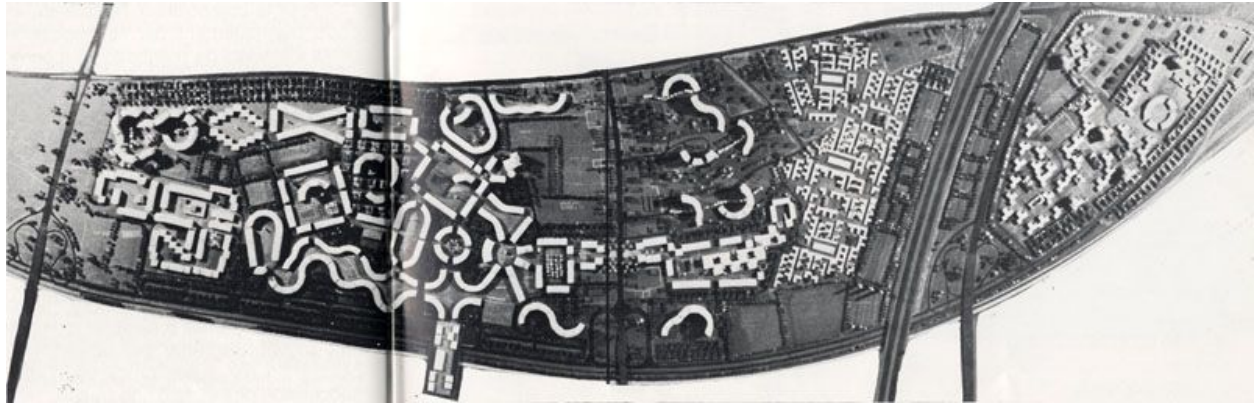
IVR11_20087800365NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Maquette du projet se développant sur les trois communes, adopté (avec un avis très favorable) en 1969 par le Conseil d'architecture et d'urbanisme du ministère de l'Équipement et du Logement. Aillaud, Emile. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte, Emile Aillaud. Paris : Fayard, 1978. p. 38-39. Maquette, 1968. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.

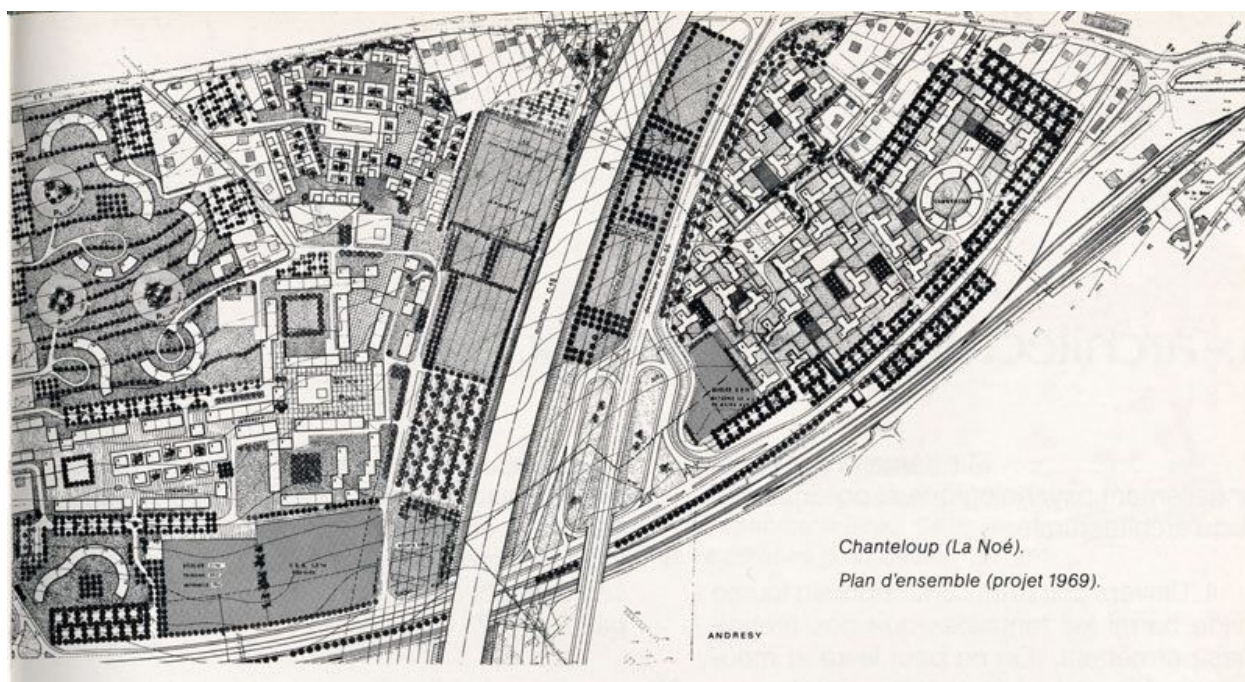
IVR11_20067800968NUCA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2006

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Plan d'ensemble du projet pour la partie est de la route de Poissy jusqu'à Andrésy, adopté en 1969 par le Conseil d'architecture et d'urbanisme du ministère de l'Équipement et du Logement. Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.

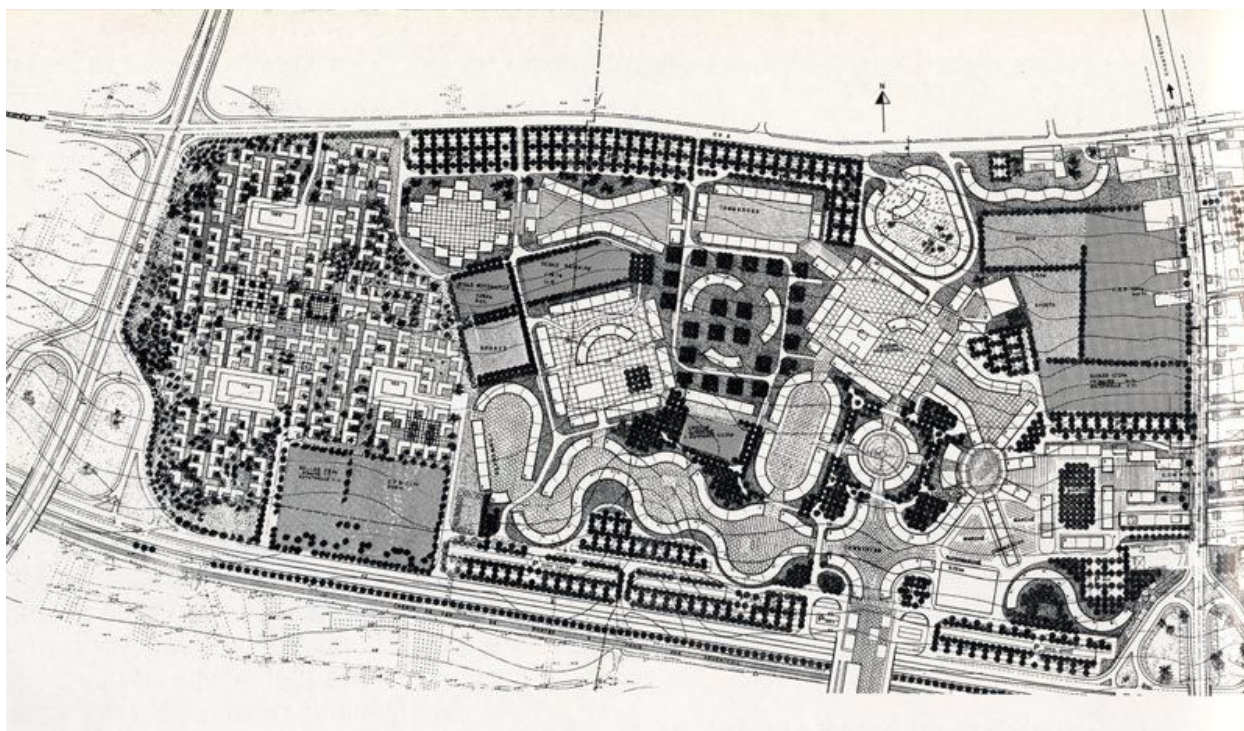
IVR11_20067800970NUCA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2006

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Plan de la partie ouest (depuis Triel jusqu'à la route de Poissy à Chanteloup) du projet, adopté en 1969 par le Conseil d'architecture et d'urbanisme du ministère de l'Équipement et du Logement. La zone sur Triel, ne comprend plus que des maisons patio. Plan, 1969. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.

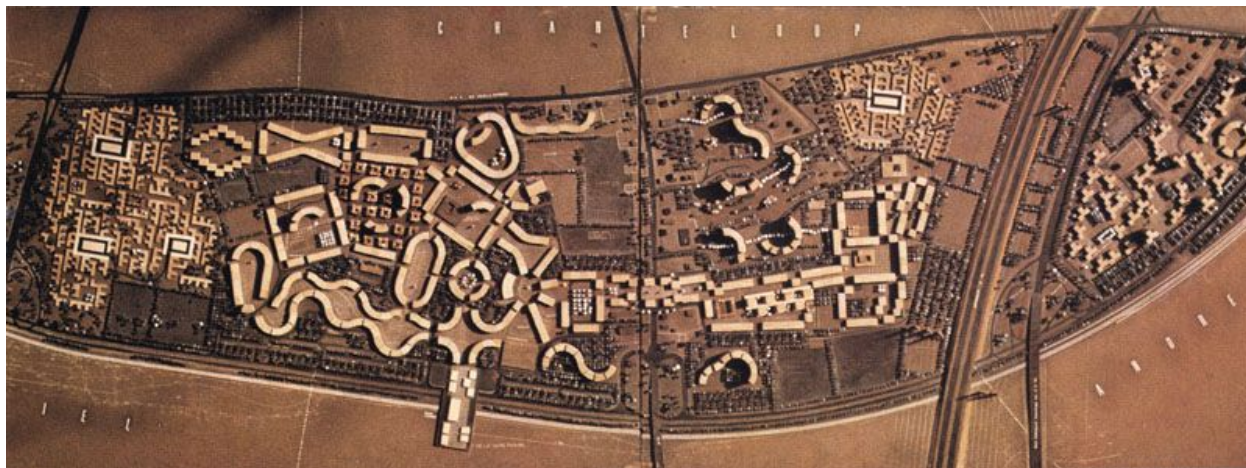
IVR11_20067800969NUCA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2006

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



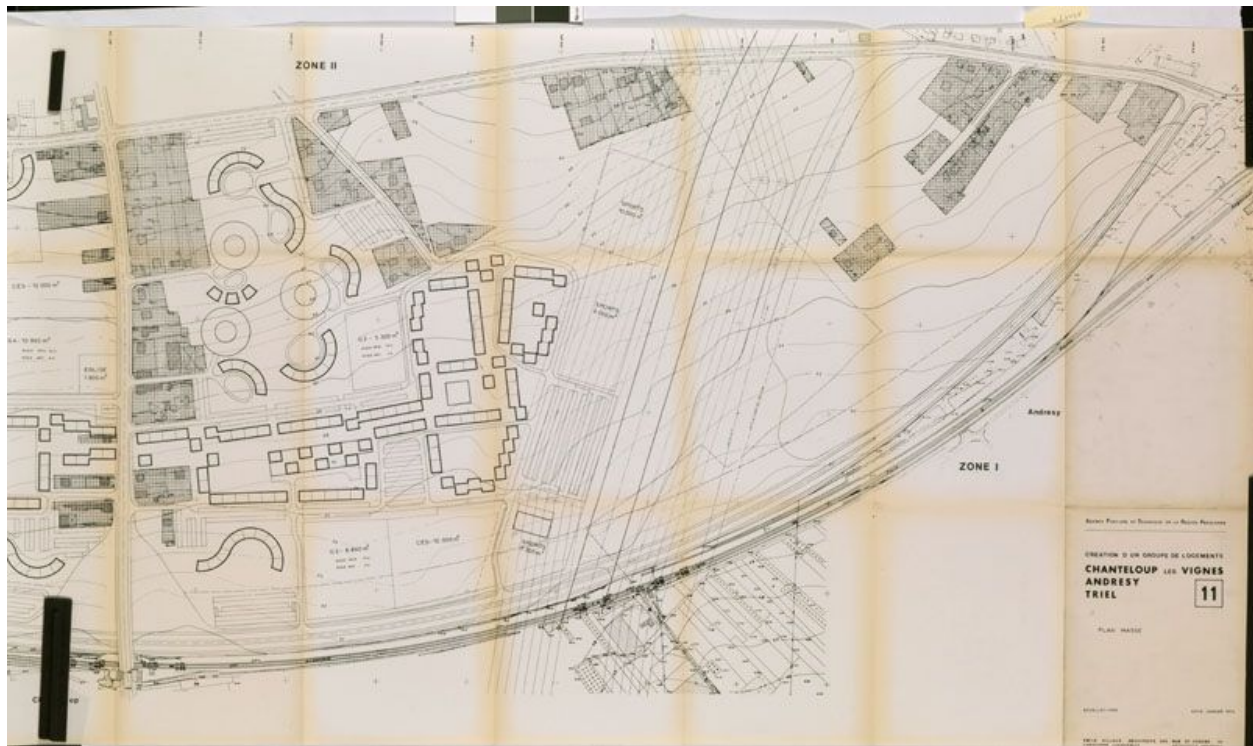
La Noé. Maquette du projet, adopté (avec un avis très favorable) en 1969 par le Conseil d'architecture et d'urbanisme du ministère de l'Équipement et du Logement. Sur 75 hectares, 4000 logements sont répartis, une nouvelle gare est créée à Chanteloup. Maquette, 1969. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.

IVR11_20067800967NUCA

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2006

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Agence foncière et technique de la région parisienne. Création d'un groupe de logements. Chanteloup-les-Vignes, Andrésy, Triel. Plan masse, janvier 1970, signé Emile Aillaud. Zone à l'est de la route de Poissy, les bâtiments dessinés ne concernent plus que la commune de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

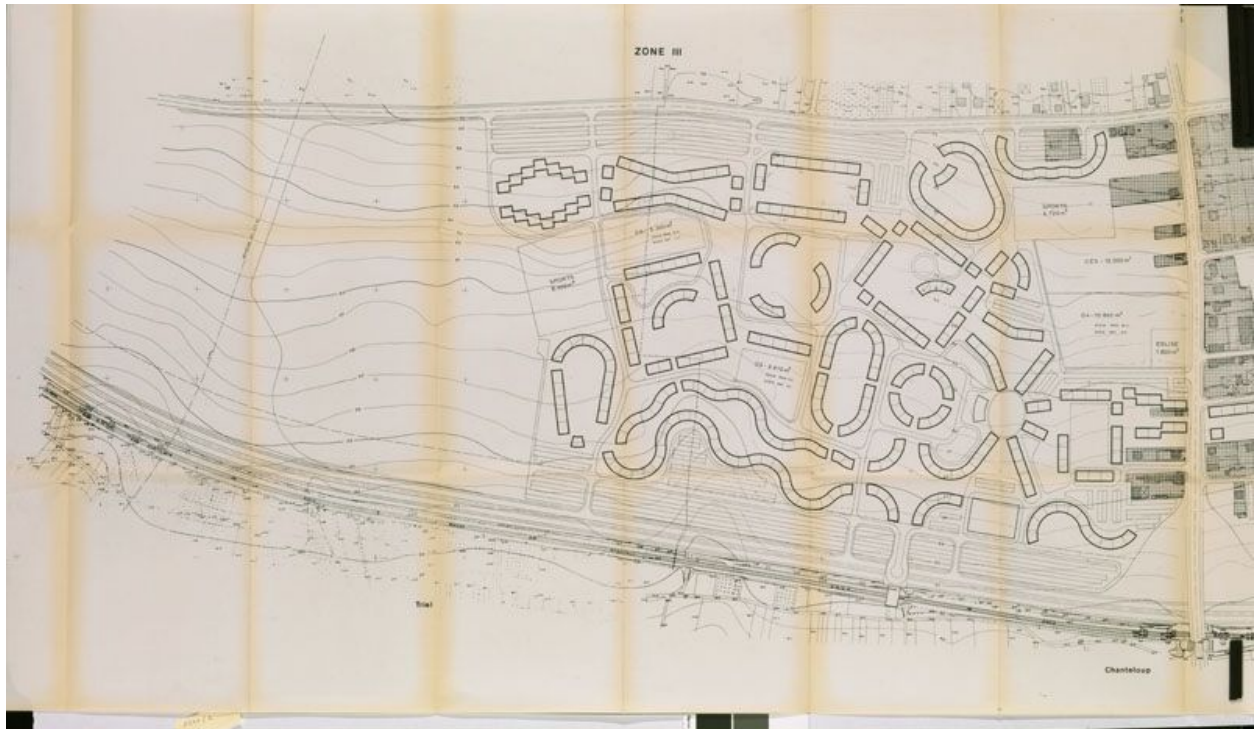
IVR11_20087800369NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Agence foncière et technique de la région parisienne. Création d'un groupe de logements. Chanteloup-les-Vignes, Andrézy, Triel. Plan masse, janvier 1970, signé Emile Aillaud. Zone à l'ouest de la route de Poissy, les bâtiments dessinés ne concernent quasiment plus que la commune de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

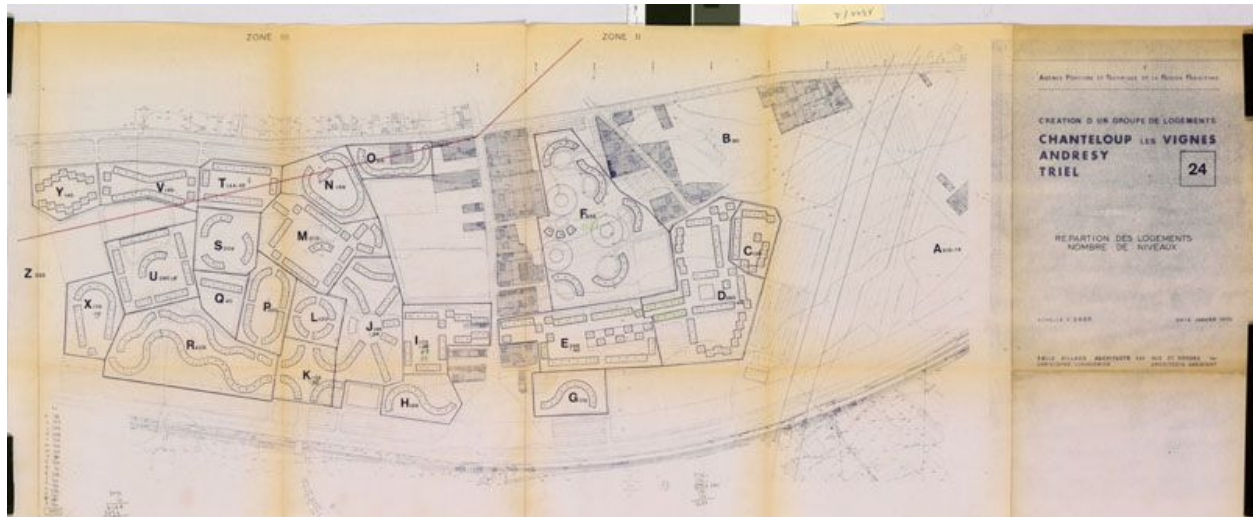
IVR11_20087800370NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Agence foncière et technique de la région parisienne. Création d'un groupe de logements. Chanteloup les Vignes, Andrésey, Triel. Répartition des logements, nombre de niveaux, janvier 1970, signé Emile Aillaud. Voir par exemple le bâtiment serpentin H qui s'échelonnait de 3 à 14 niveaux. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800366NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne, office public d'HLM interdépartemental de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines, Société d'économie mixte du département de la Seine. Chanteloup les Vignes, " La Daurade ", repérage des tranches, plan masse. Mai, oct. 1970, signé Emile Aillaud. Partie est de la cité. Les zones D et celle, non nommée au sud, ainsi que la E, seront finalement construites. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

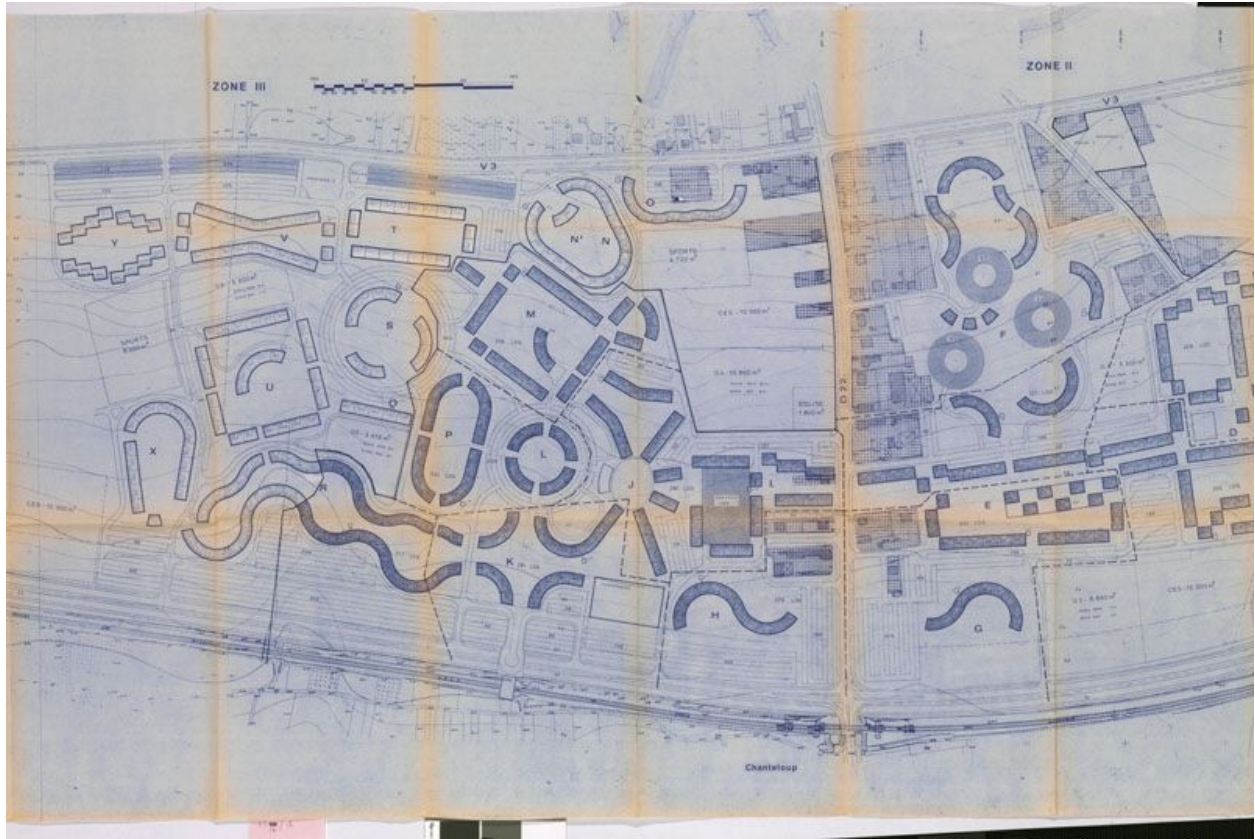
IVR11_20087800375NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne, office public d'HLM interdépartemental de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines, Société d'économie mixte du département de la Seine. Chanteloup les Vignes, "La Daurade", repérage des tranches, plan masse. Mai, oct. 1970, signé Emile Aillaud. Partie ouest de la cité. Les zones H, L, J, K, L, M, P et R seront finalement construites. Voir la zone R, appelée par la suite place du Bestiaire, dont les deux serpentins auraient dû se poursuivre et qui finalement seront définitivement stoppés à la première phase. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

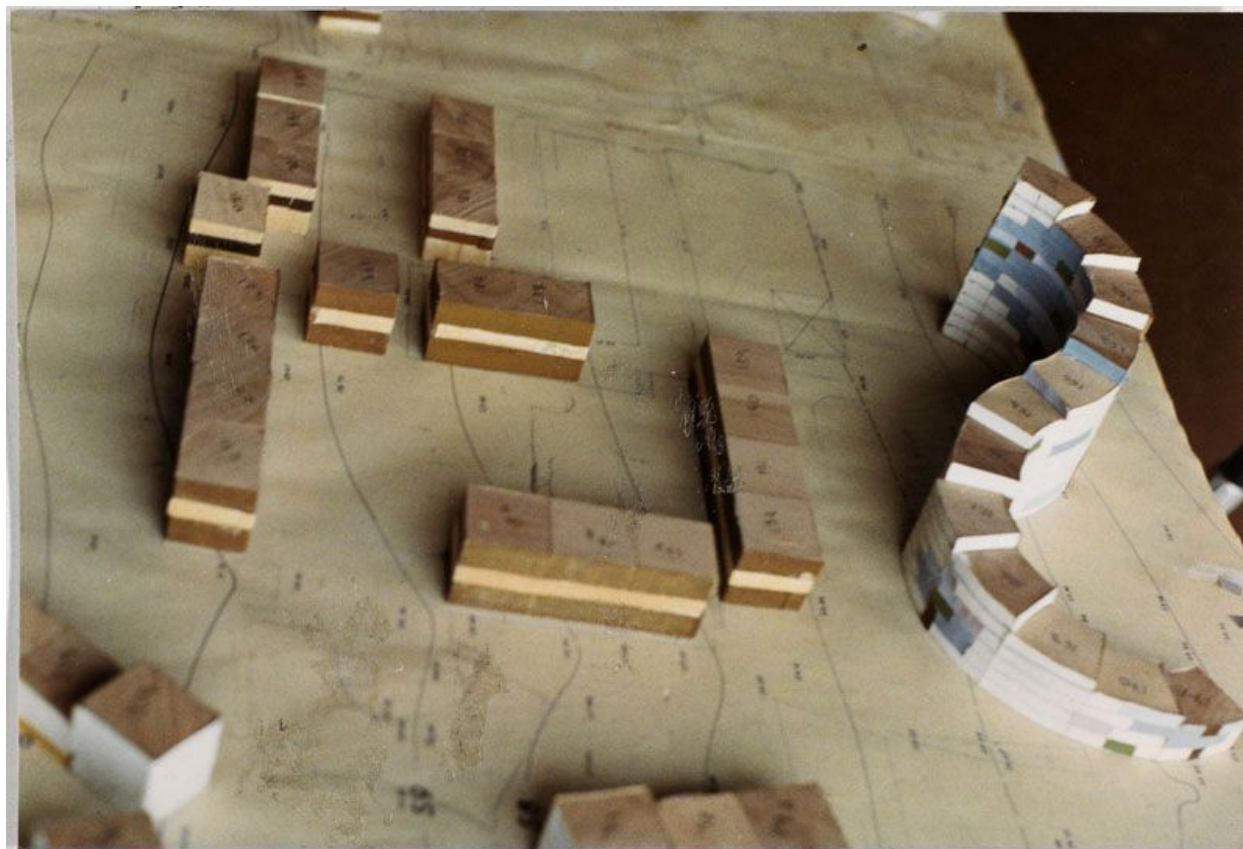
IVR11_20087800374NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



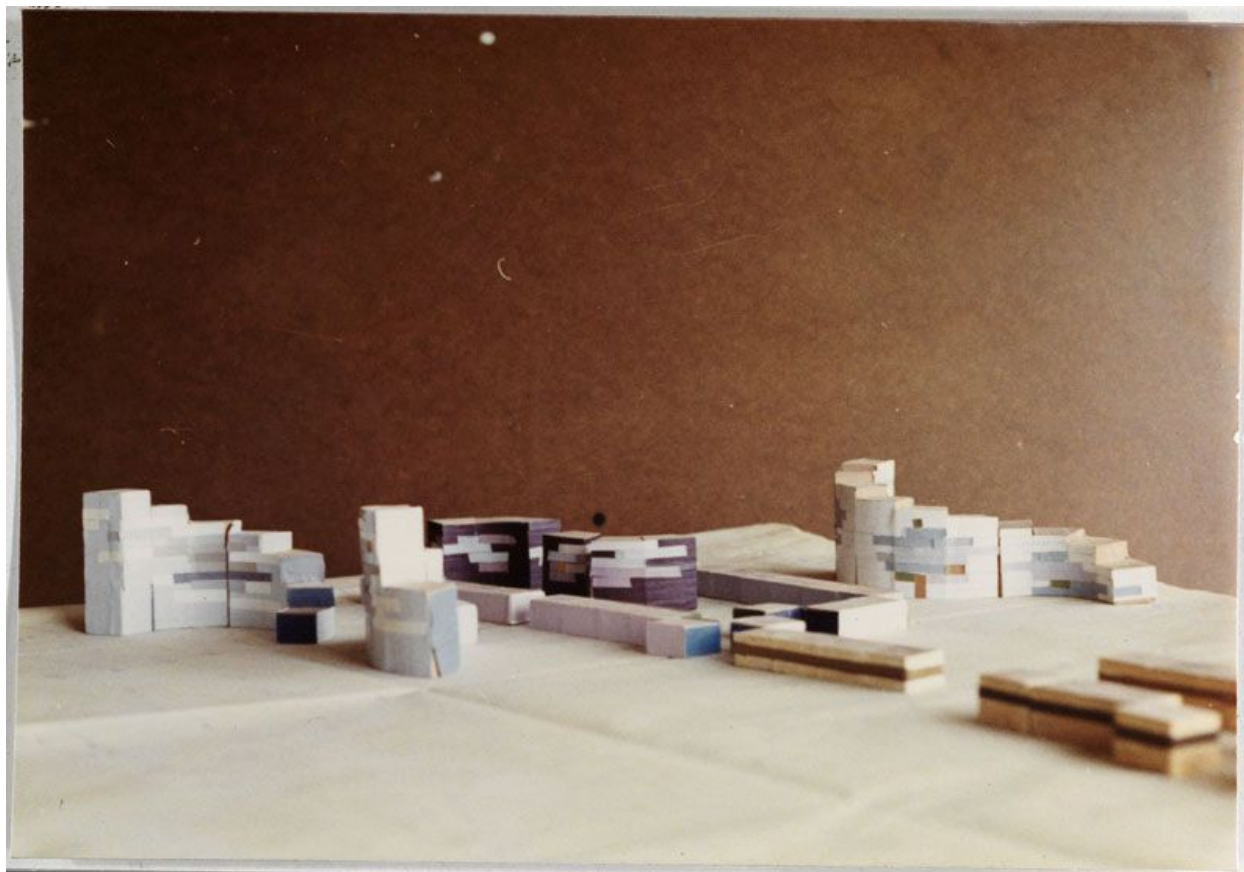
La Noé. Vue d'une maquette de travail montrant le travail d'Aillaud sur l'édification des hauteurs des bâtiments et le traitement coloré des façades. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800133NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



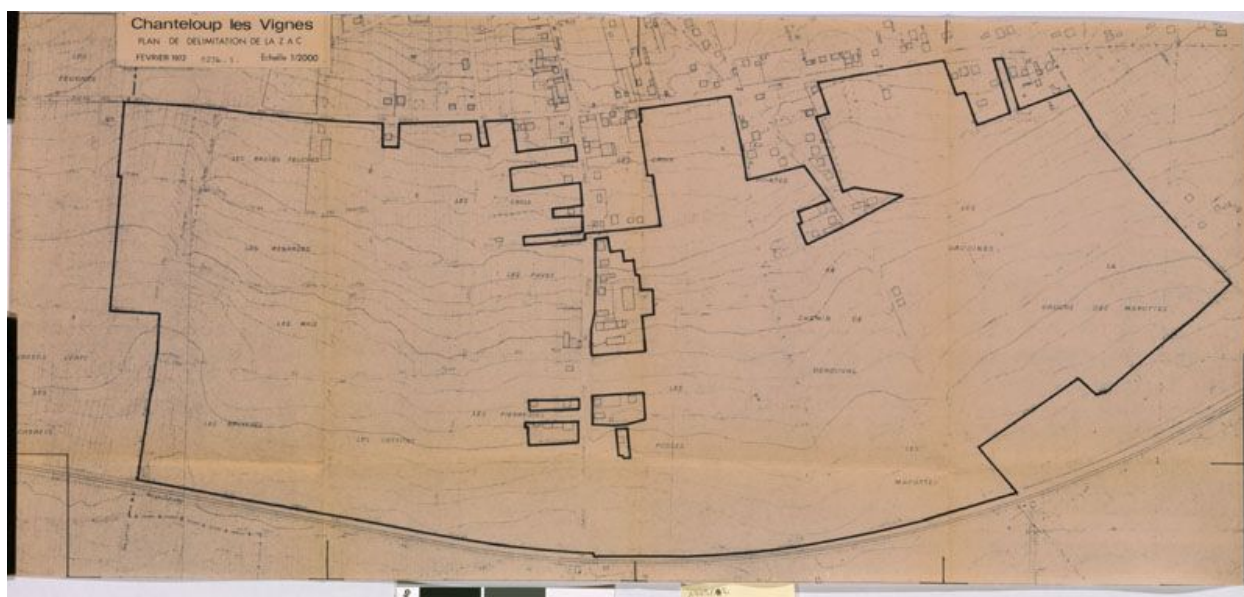
La Noé. Autre vue d'une maquette de travail montrant le travail d'Aillaud sur l'étagement des hauteurs des bâtiments et le traitement coloré des façades. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800134NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



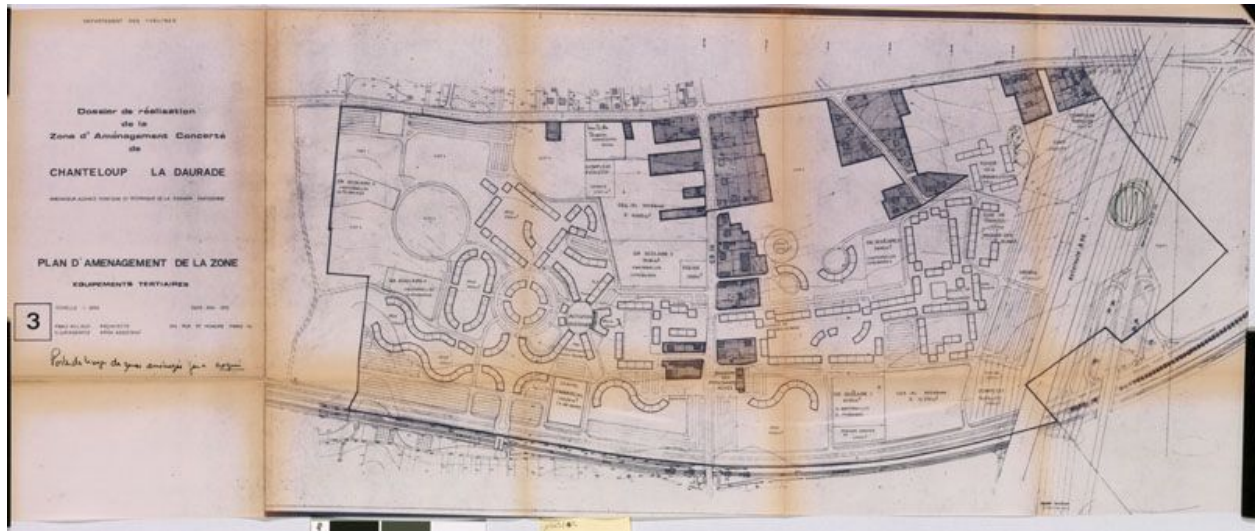
La Noé. Chanteloup les Vignes, plan de délimitation de la ZAC, février 1972. On voit comment l'impossibilité d'acquérir quelques parcelles au coeur de la zone a contraint le dessin du projet définitif. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800353NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Agence foncière et technique de la région parisienne. Dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté de Chanteloup La Daurade. Plan d'aménagement de la zone, équipements tertiaires, mai 1972. Emile Aillaud, architecte. Des équipements projetés, seul le groupe scolaire n° 3 a été réalisé dans un premier temps (à côté de l'église, jamais réalisée). (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

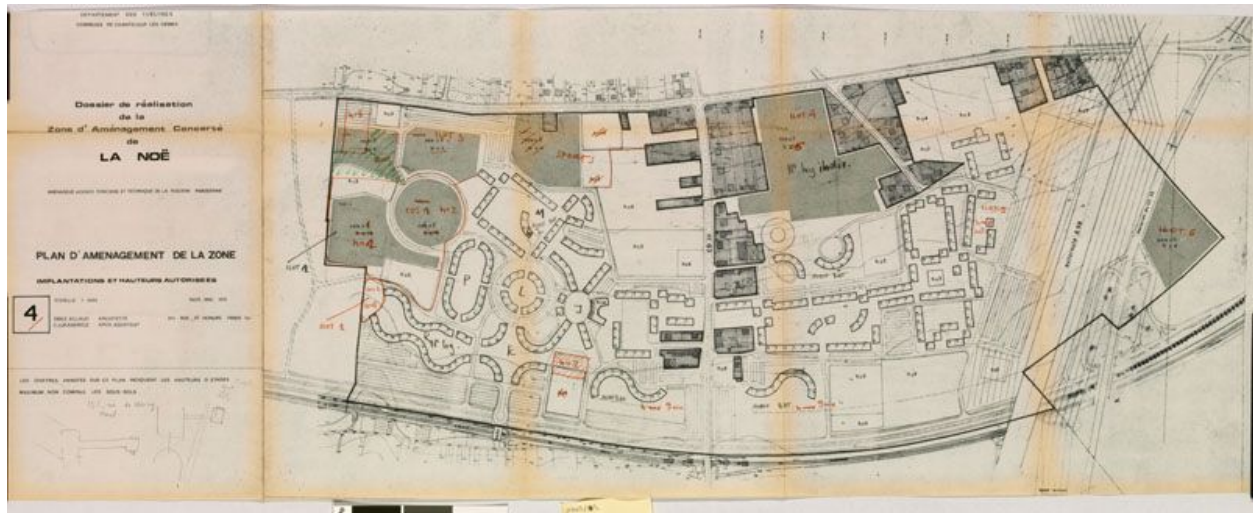
IVR11_20087800352NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Agence foncière et technique de la région parisienne. Dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté de Chanteloup La Daurade. Plan d'aménagement de la zone, implantation et hauteurs autorisées, mai 1972. Emile Aillaud, architecte. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800351NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Agence foncière et technique de la région parisienne. Dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté de Chanteloup La Daurade. Plan d'aménagement de la zone, servitudes d'utilité publique, mai 1972, revu en octobre 1973, approuvé et arrêté par le préfet en février 1974. Emile Aillaud, architecte. Les tracés hachurés correspondaient à des voies communales. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

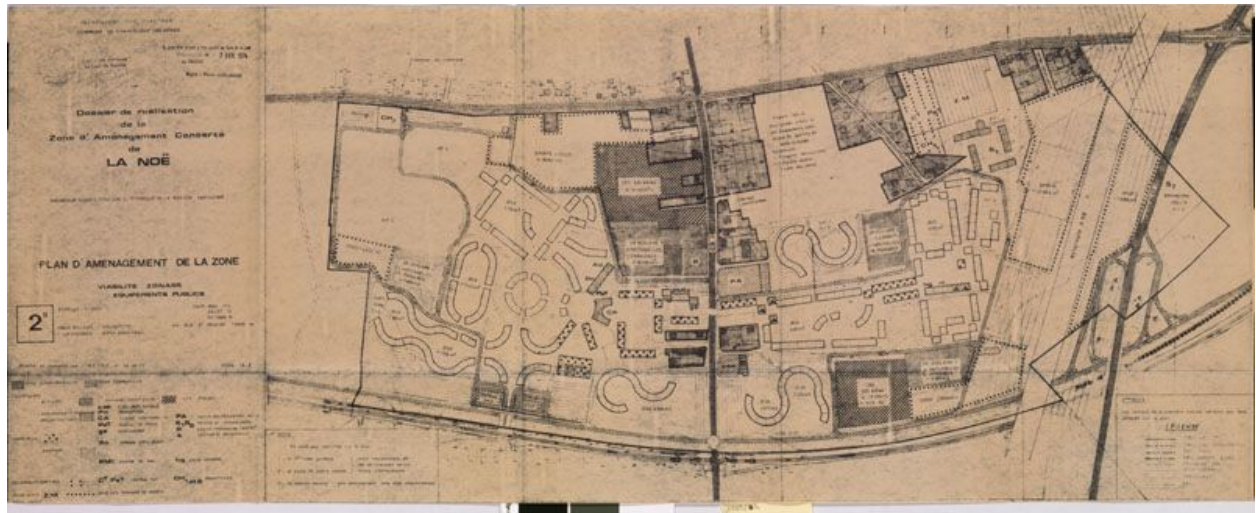
IVR11_20087800355NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Agence foncière et technique de la région parisienne. Dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté de Chanteloup La Daurade. Plan d'aménagement de la zone, viabilité zonage, équipements publics, mai 1972, approuvé et arrêté par le préfet en février 1974. Emile Aillaud, architecte. Les tracés hachurés correspondaient à des voies communales. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

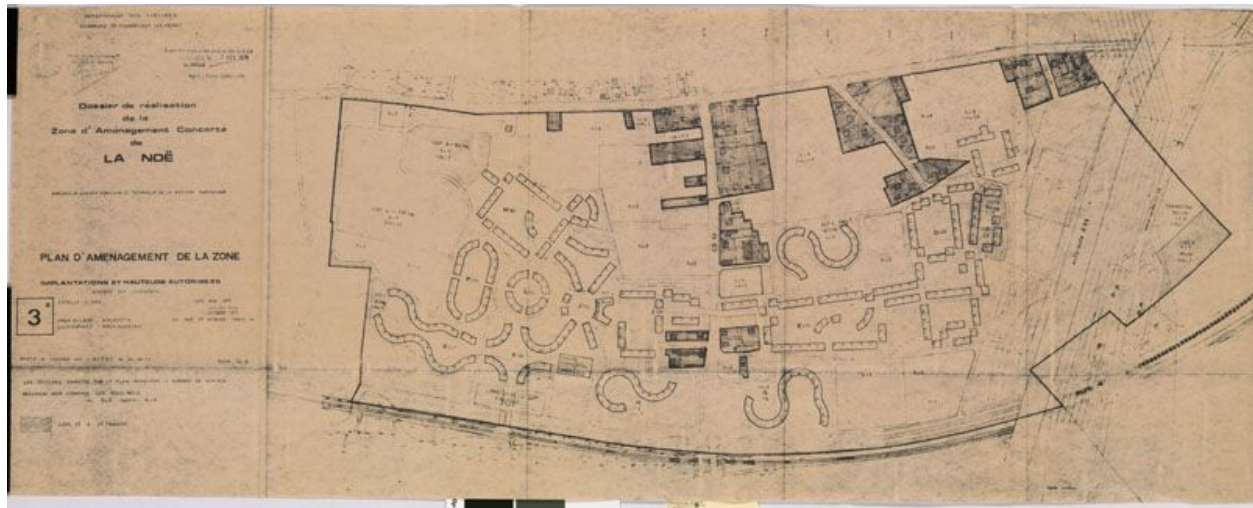
IVR11_20087800356NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Agence foncière et technique de la région parisienne. Dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté de Chanteloup La Daurade. Implantations et hauteurs autorisées, mai 1972, modifications octobre 1973, approuvé et arrêté par le préfet février 1974. Emile Aillaud, architecte. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

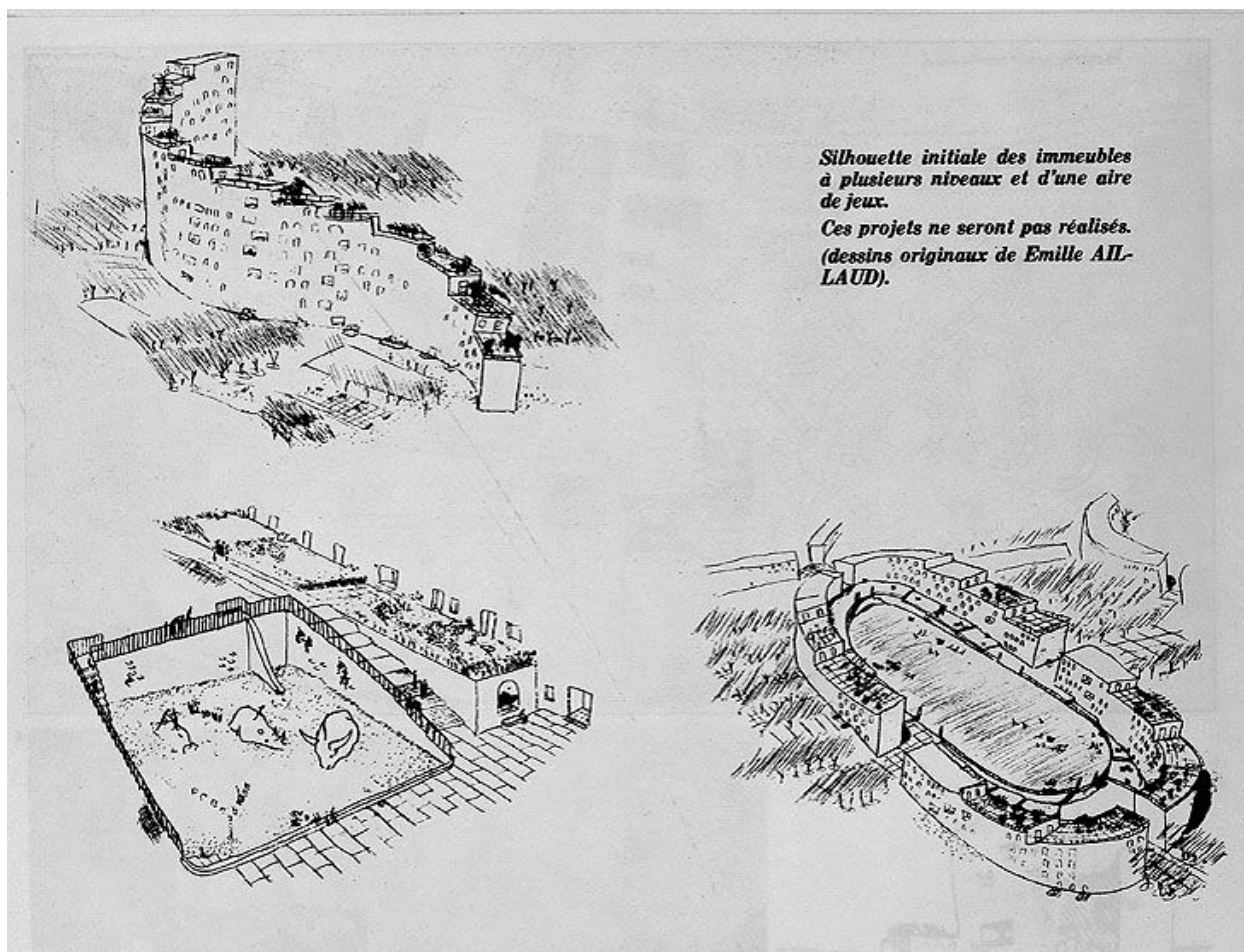
IVR11_20087800354NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Croquis de différents bâtiments, un serpent, la place de l'Hippodrome et une aire de jeux. (Musée de l'Ile-de-France).

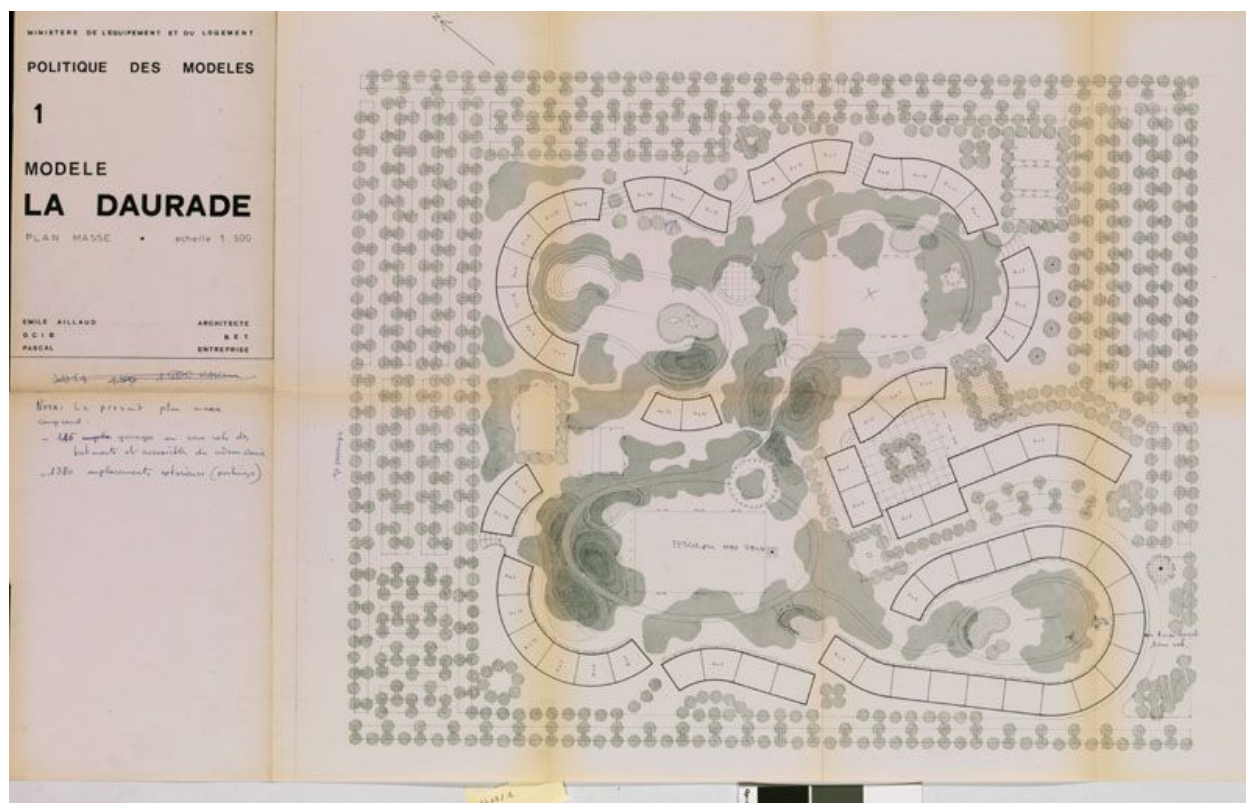
IVR11_20027800604XB

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Conseil général des Hauts-de-Seine
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Ministère de l'équipement et du logement, Politique des modèles. Modèle La Daurade. Emile Aillaud, architecte. OCIB, BET. Pascal, entreprise. S. d. (les pièces écrites du dossier sont datées d'octobre 1972). Le concours des modèles 1972 comprenait 1000 logements collectifs. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

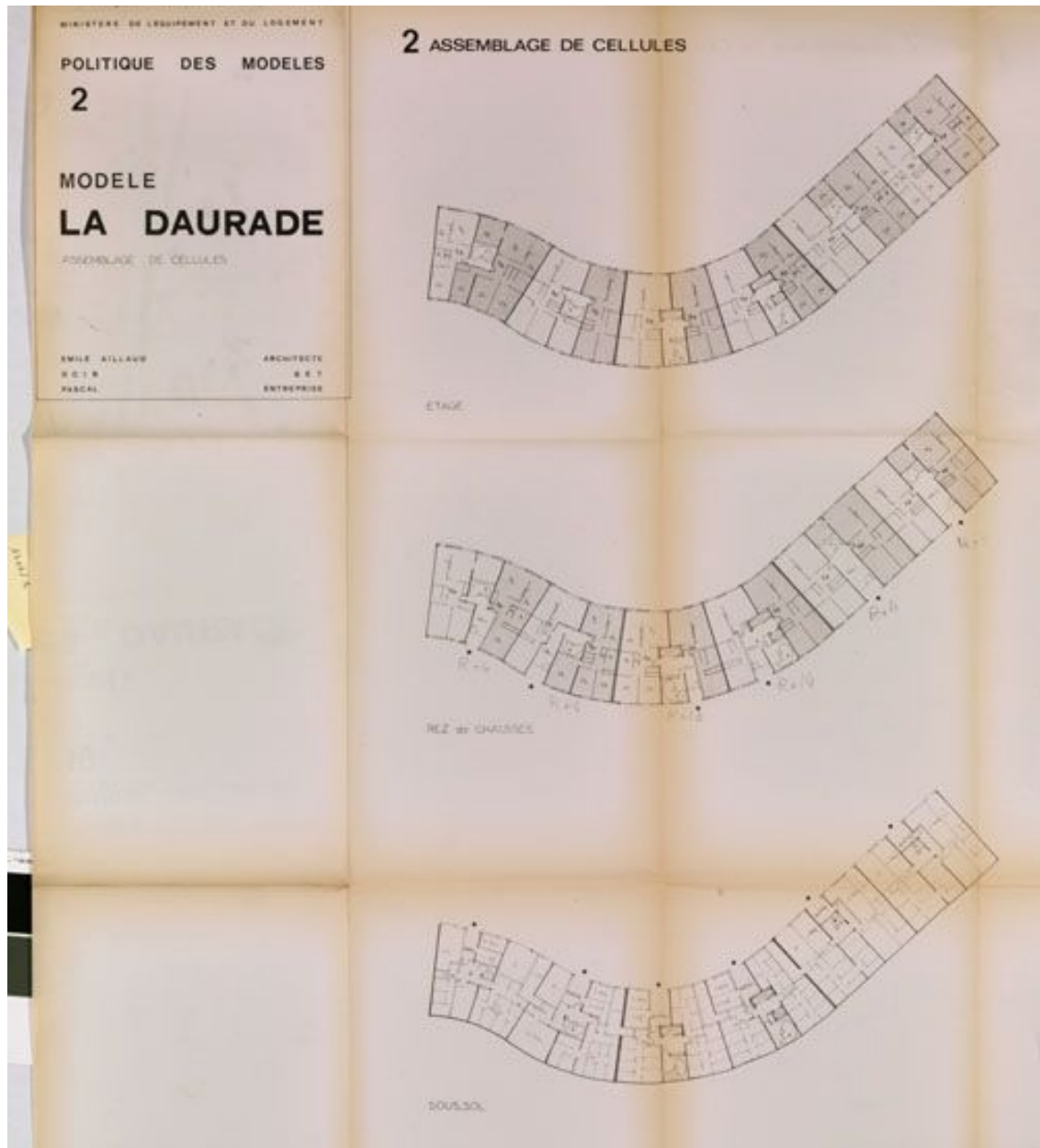
IVR11_20087800371NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Ministère de l'équipement et du logement, Politique des modèles. Modèle La Daurade, assemblage des cellules. Emile Aillaud, architecte. OCIB, BET. Pascal, entreprise. S. d. (les pièces écrites du dossier sont datées d'octobre 1972). (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800372NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Plan de la zone J, place du Trident, aménagements, détails des espaces des plantations, des niveaux, des marches etc. Emile Aillaud, architecte, 1974/75. Exemple du niveau de détail des plans d'Aillaud pour les espaces publics. A noter : l'implantation de l'hôtel de ville (jamais construit) qui aurait dû refermer la place de la Coquille. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

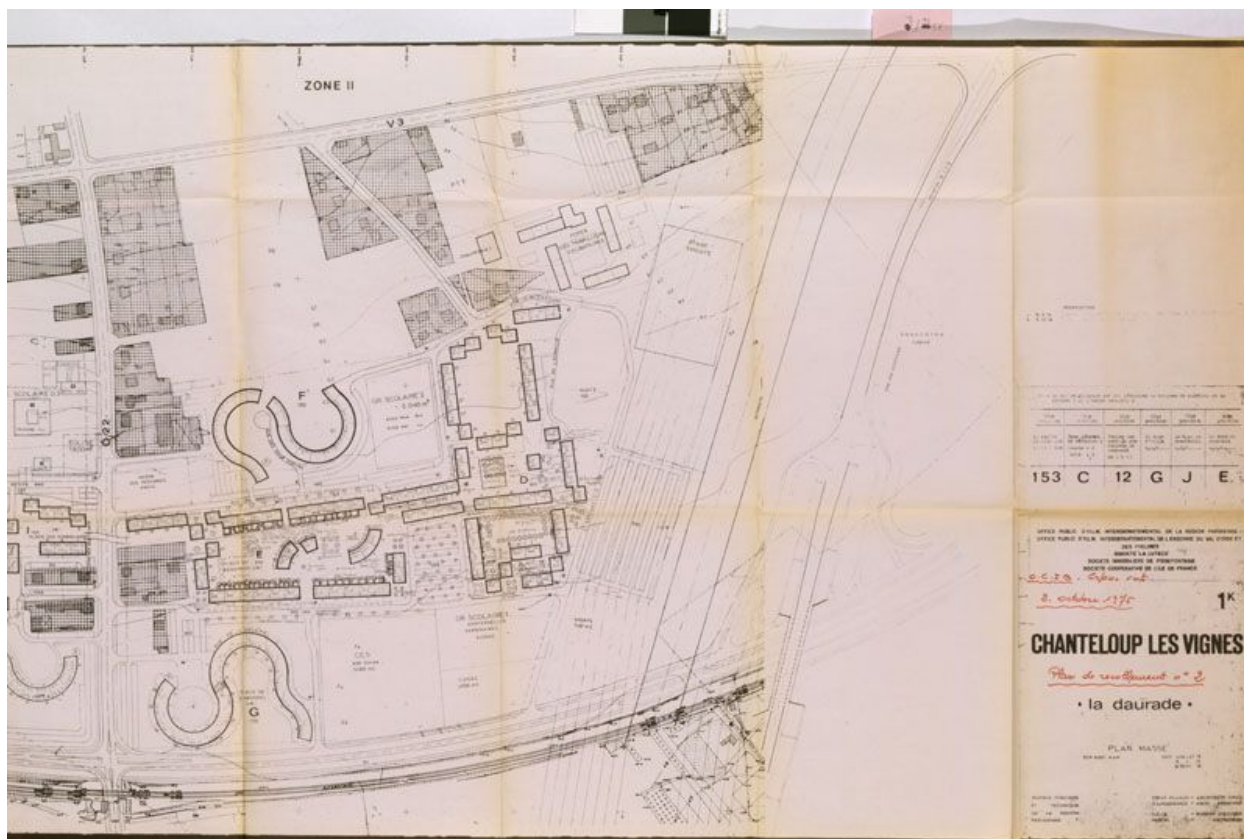
IVR11_20087800373NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne, office public d'HLM interdépartemental de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines, société la Lutèce, Société immobilière de Pissefontaine, Société coopérative de l'Ile de France. Chanteloup-les-Vignes, La Daurade, plan de recollement n° 2 des espaces verts, octobre 1975. Emile Aillaud architecte. Partie est de la cité. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

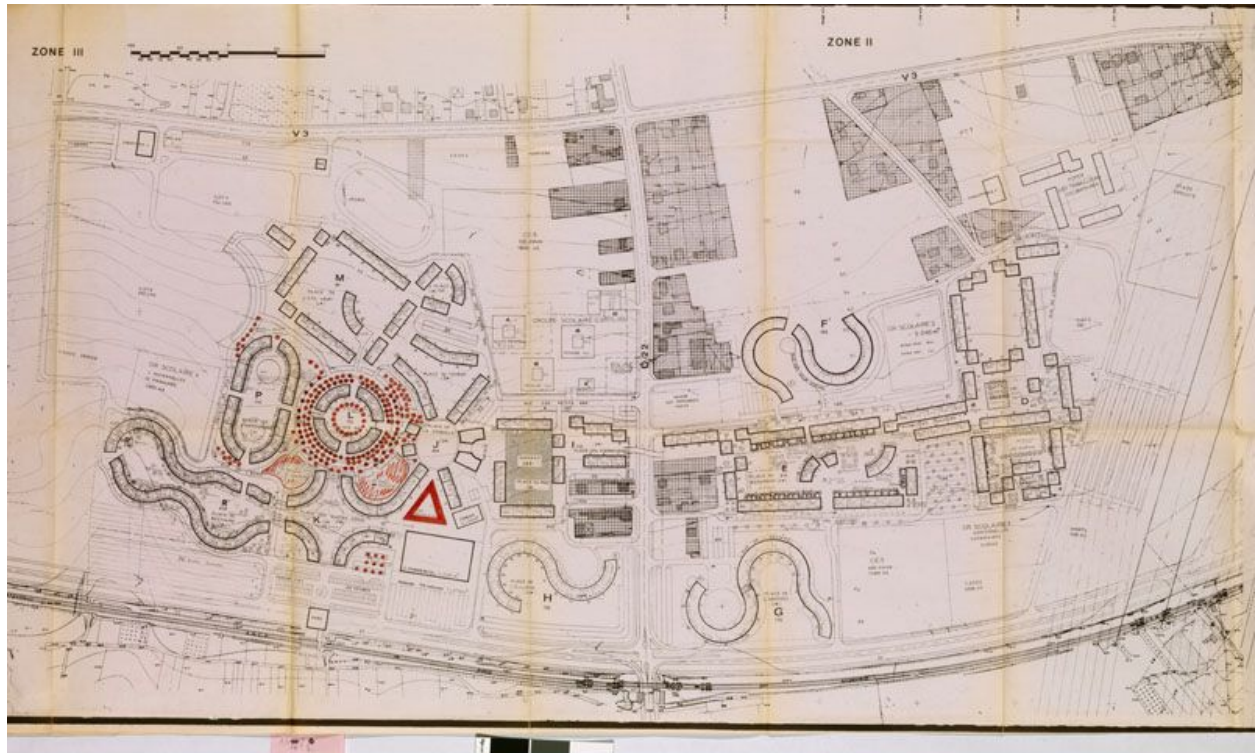
IVR11_20087800378NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne, office public d'HLM interdépartemental de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines, société la Lutèce, Société immobilière de Pissefontaine, Société coopérative de l'Ile de France. Chanteloup-les-Vignes, La Daurade, plan de recollement n° 2 des espaces verts, octobre 1975. Emile Aillaud architecte. Partie ouest de la cité. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

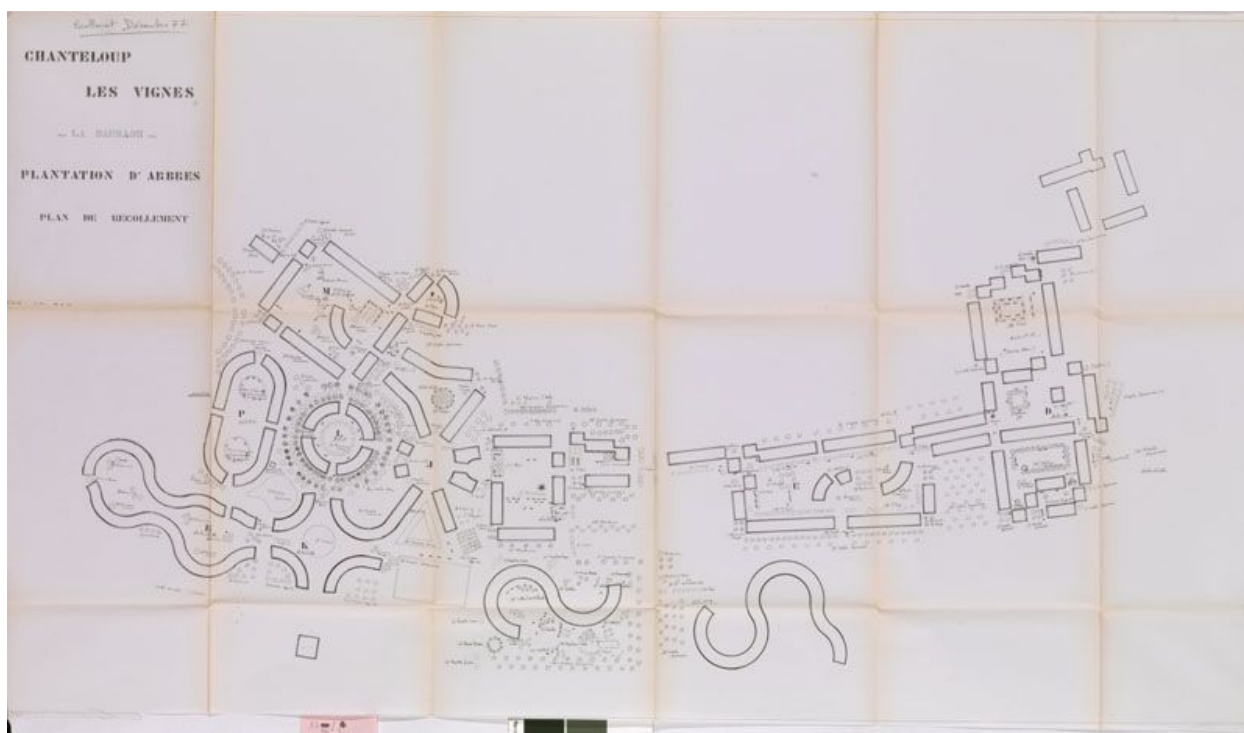
IVR11_20087800377NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



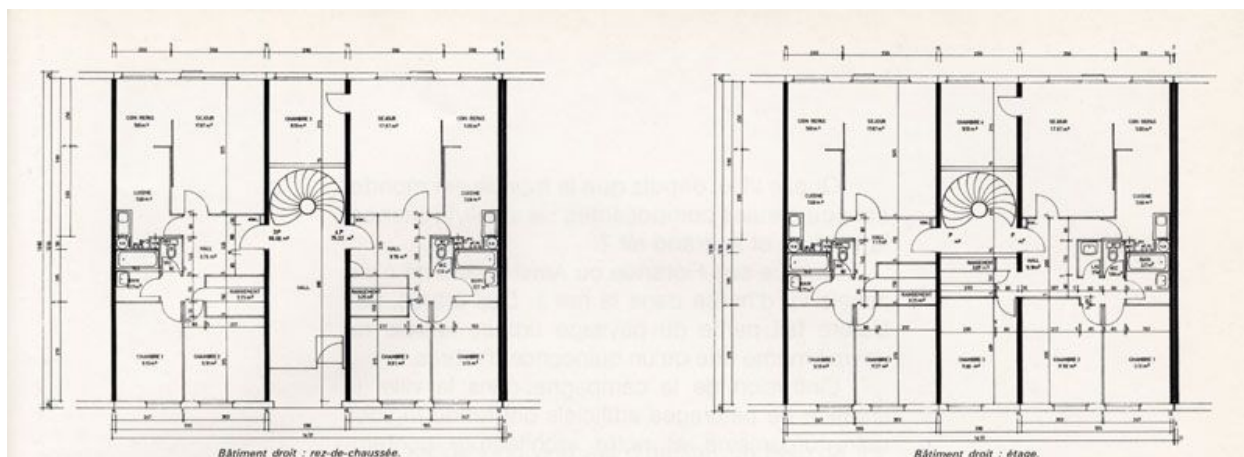
La Noé. Chanteloup les Vignes, la Daurade. Plantation d'arbres, plan de recollement, décembre 1977. N. s. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800376NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Plans du RDC et d'un étage type d'une trame (2 appartements traversant) de bâtiment droit, vers 1970. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.

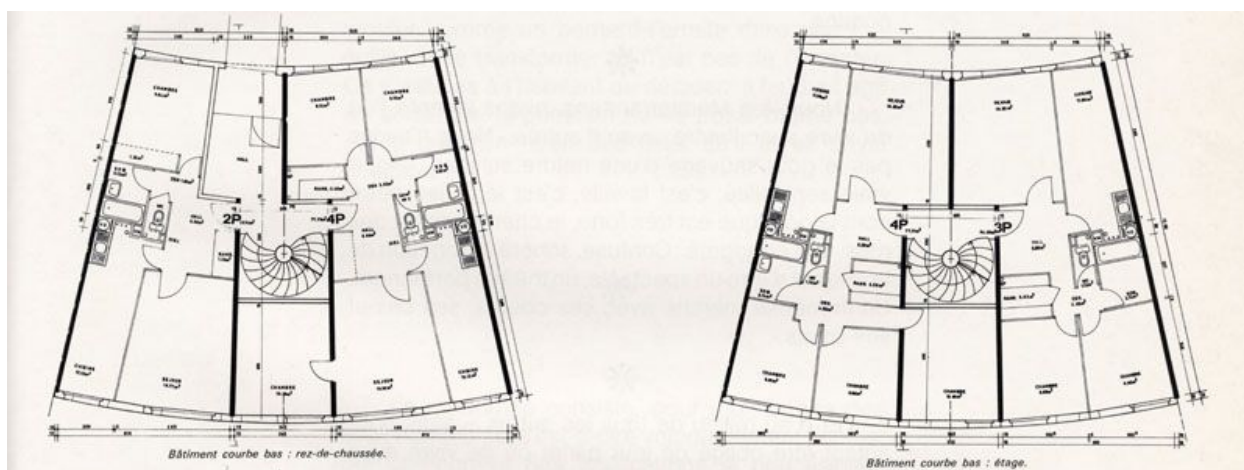
IVR11_20067800976NUCA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2006

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



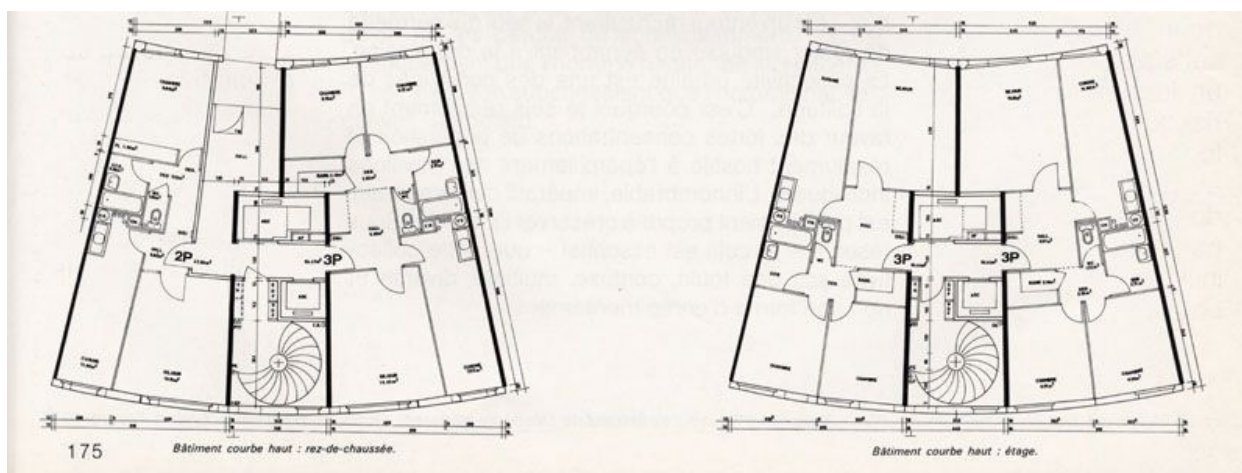
La Noé. Plans du RDC et d'un étage type d'une trame (2 appartements traversant) de bâtiment courbe bas, vers 1970.
Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud,
Paris : Fayard, 1978.

IVR11_20067800975NUCA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2006

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



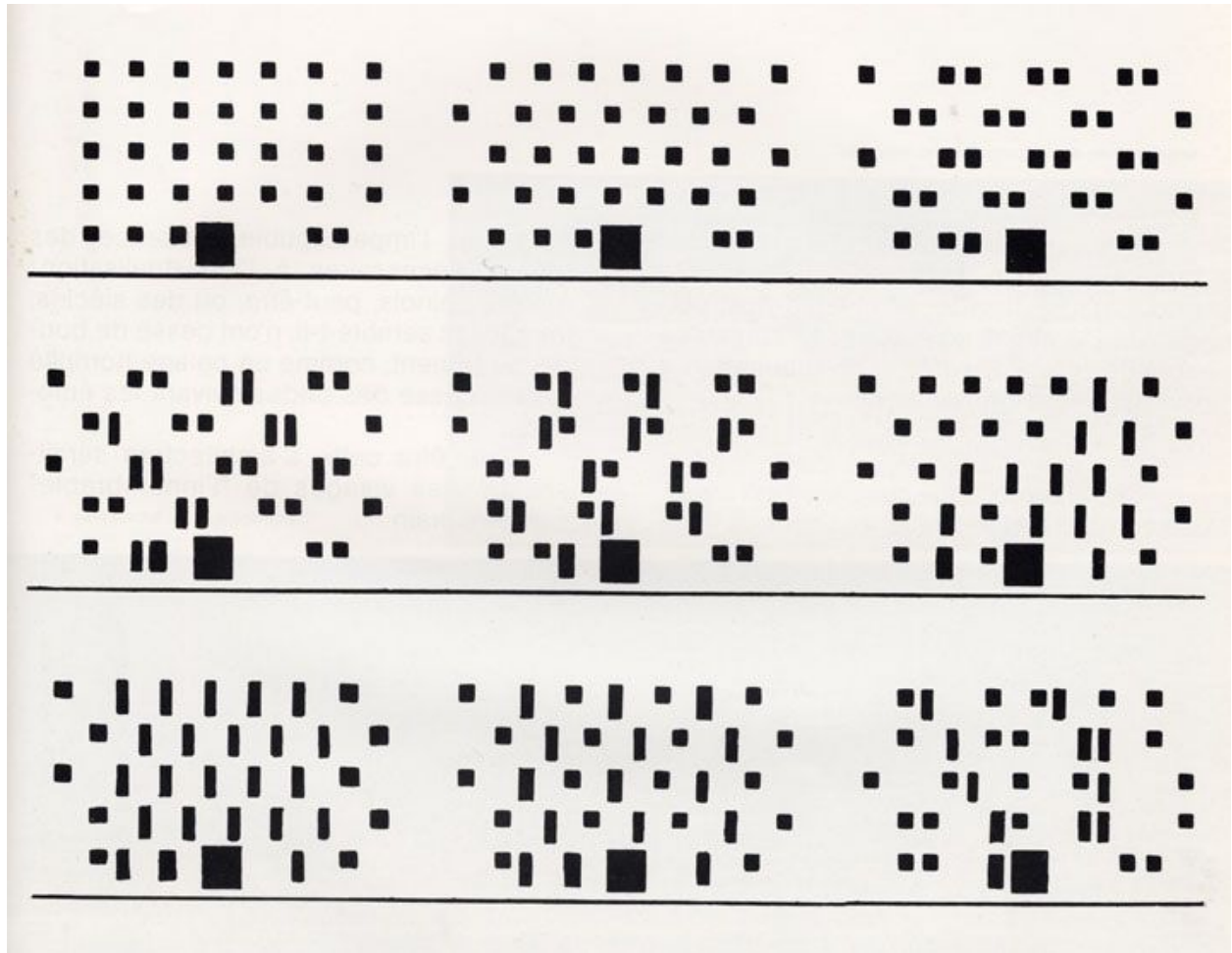
La Noé. Plans du RDC et d'un étage type d'une trame (2 appartements traversant) de bâtiment courbe haut, vers 1970. L'ensemble est desservi par un escalier et deux ascenseurs. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.

IVR11_20067800974NUCA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2006

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Essais de compositions des élévations en rythmes larges et complexes sur la base des cinq types différents de fenêtres (fenêtre carrée 1,30 x 1,30 ; fenêtre avec porte-fenêtre étroite 0,60 x 1,30 et 0,60 x 2,00 ; fenêtre avec porte-fenêtre large 1,30 x 1,30 et 0,80 x 2,00 ; porte-fenêtre large 0,80 x 2,00 et grande baie carrée avec porte-fenêtre 2,10 x 2,10). Aillaud cherche à éviter la monotonie de l'ordonnance répétitive du grand ensemble habituel. Schéma, vers 1970. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.

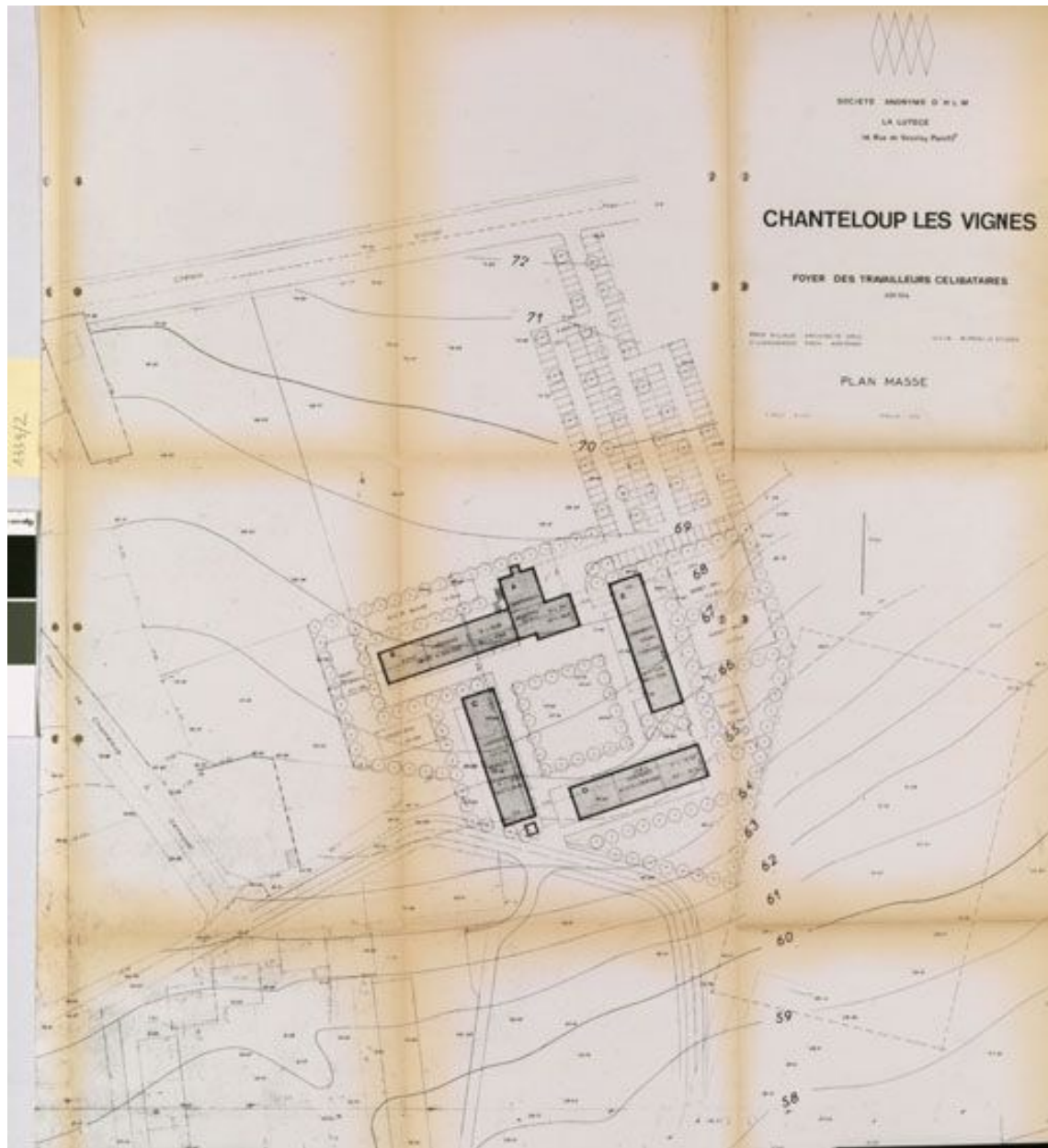
IVR11_20067800973NUCA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2006

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



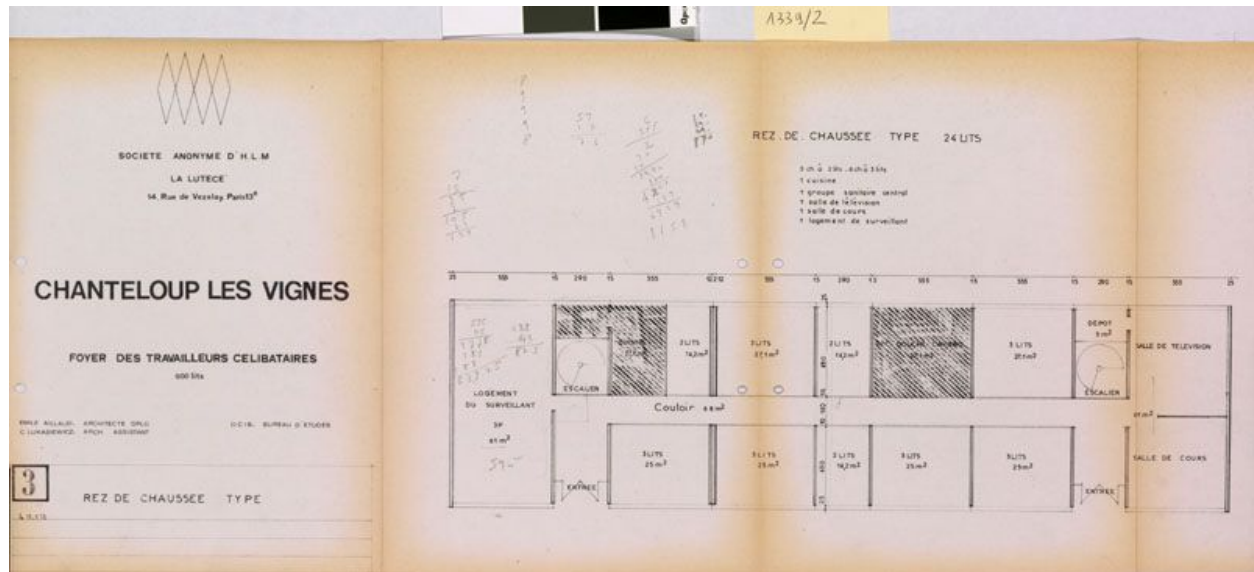
La Noé. Société anonyme d'HLM La Lutèce. Chanteloup les Vignes, foyer des travailleurs célibataires, 600 lits. Plan masse. Emile Aillaud architecte. Plan n. d. (vers 1972). L'ensemble construit à l'est de la cour Verte, suivant des prestations similaires à celles de l'opération de la Daurade, a été détruit dans les années 1980. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800385NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



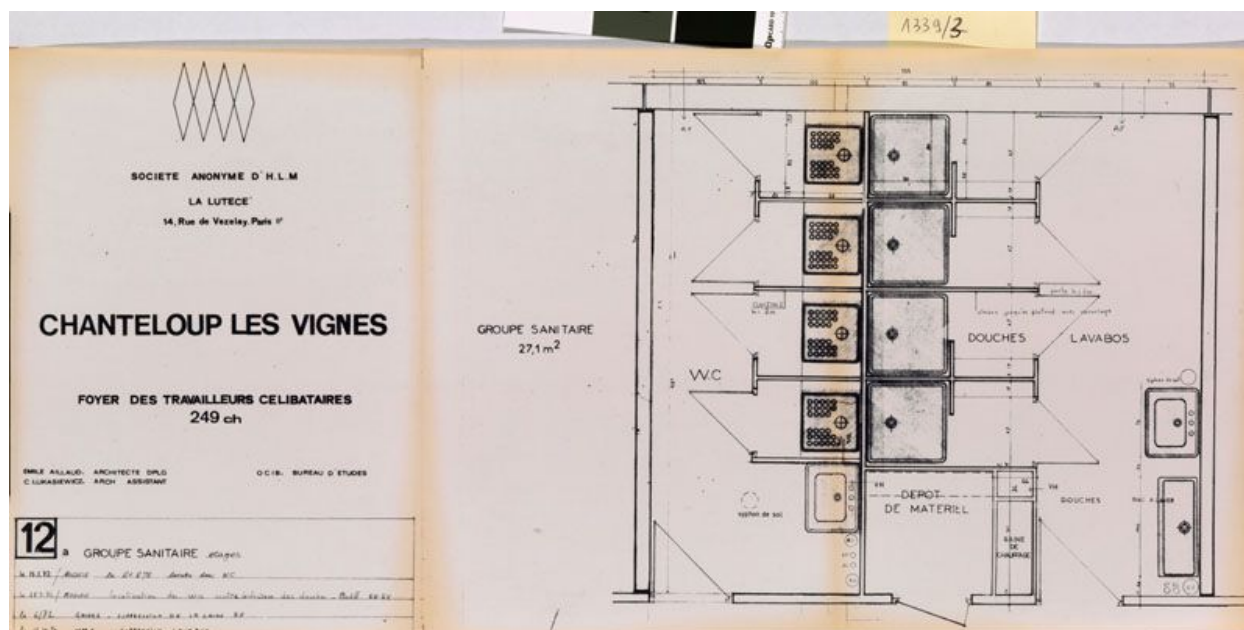
La Noé. Société anonyme d'HLM La Lutèce. Chanteloup les Vignes, foyer des travailleurs célibataires, 600 lits. Plan d'un rez-de-chaussée type. Emile Aillaud architecte. janvier 1972. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800386NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



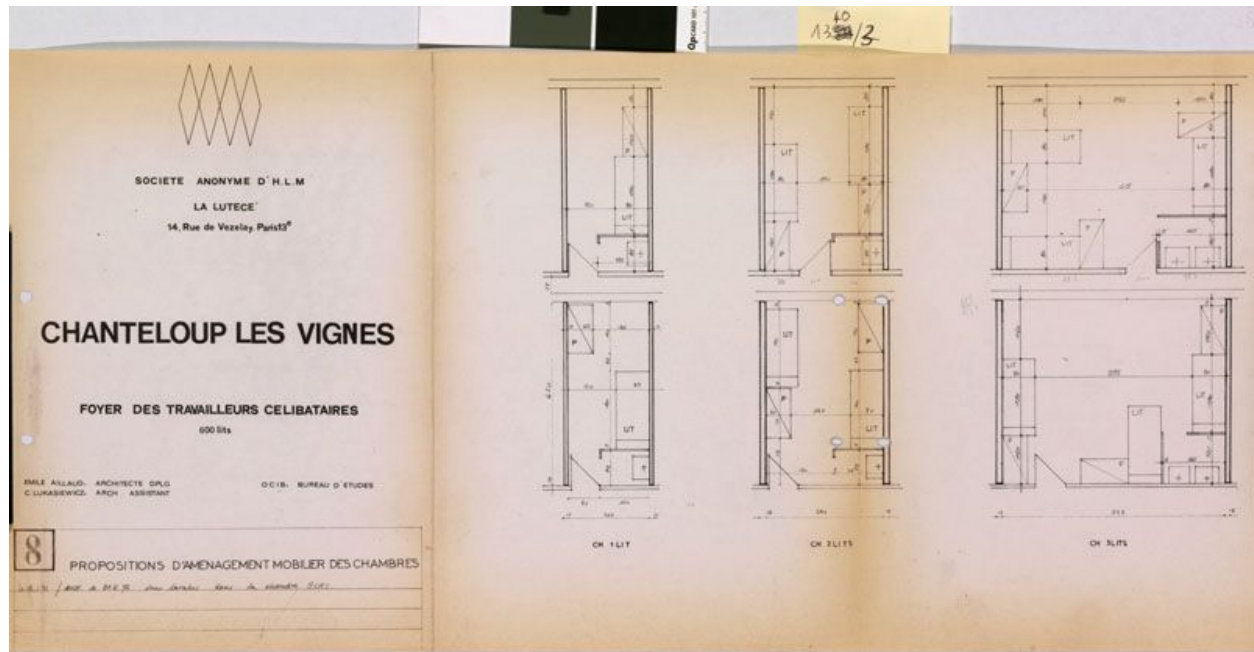
La Noé. Société anonyme d'HLM La Lutèce. Chanteloup les Vignes, foyer des travailleurs célibataires, 249 chambres. Plan d'un groupe sanitaire en étage. Emile Aillaud architecte. Janvier/octobre 1972. Le cartouche indique les modificatifs successifs, dont la dernière : suppression des lavabos, pour ne conserver qu'un bac à laver et un lavabo pour quatre douches. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800387NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture communication libre, reproduction soumise à autorisation



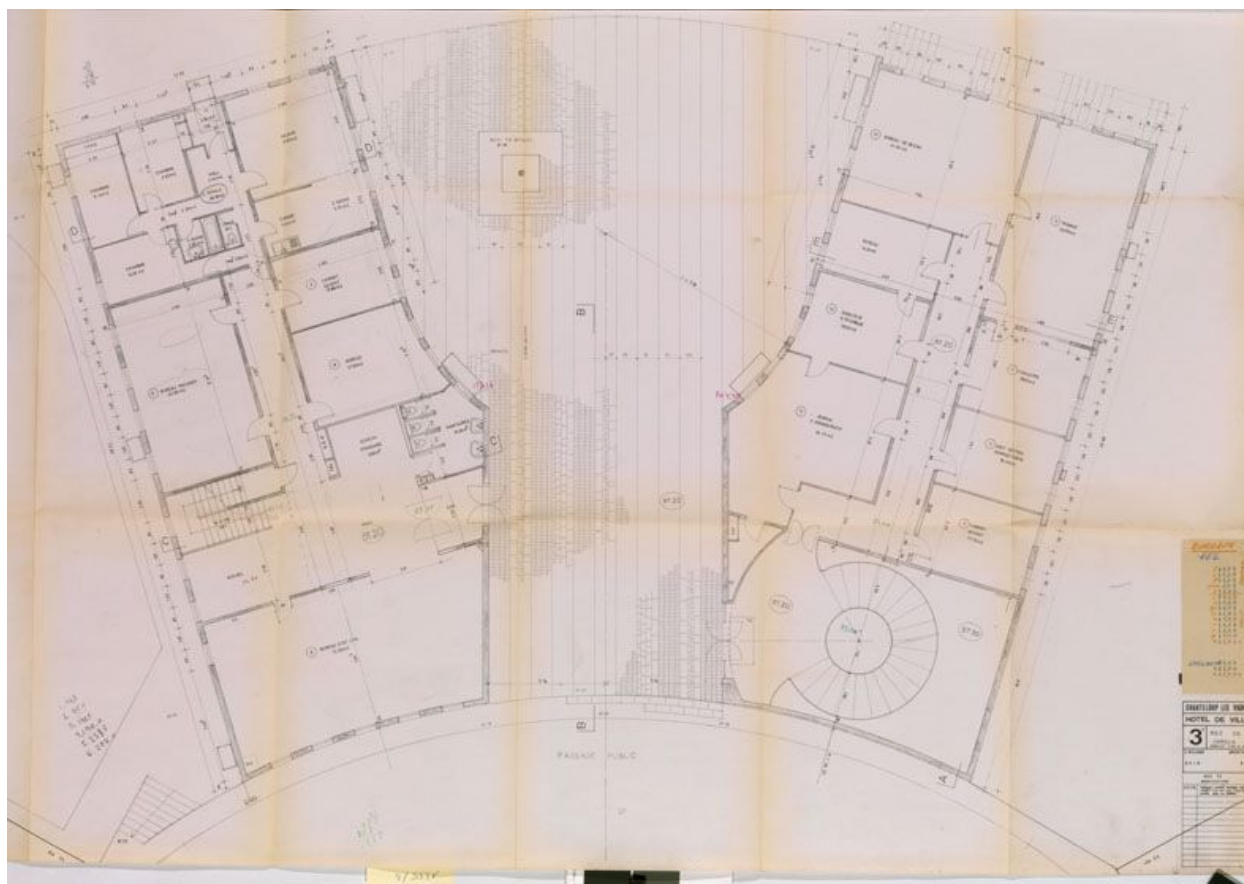
La Noé. Société anonyme d'HLM La Lutèce. Chanteloup les Vignes, foyer des travailleurs célibataires, 600 lits. Proposition d'aménagement mobilier des chambres. Emile Aillaud architecte. Janvier 1972. Les travailleurs sont répartis dans des chambres individuelles (9,45 m²), chambres doubles (15,20 m²) ou chambres à trois lits (29 m²). (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800388NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Chanteloup les Vignes, hôtel de ville. Plan du rez-de-jardin, 1974. Emile Aillaud architecte. Le bâtiment n'a pas été construit. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800380NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Chanteloup les Vignes, hôtel de ville. Plan de l'étage, 1974. Emile Aillaud architecte. Le bâtiment n'a pas été construit. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

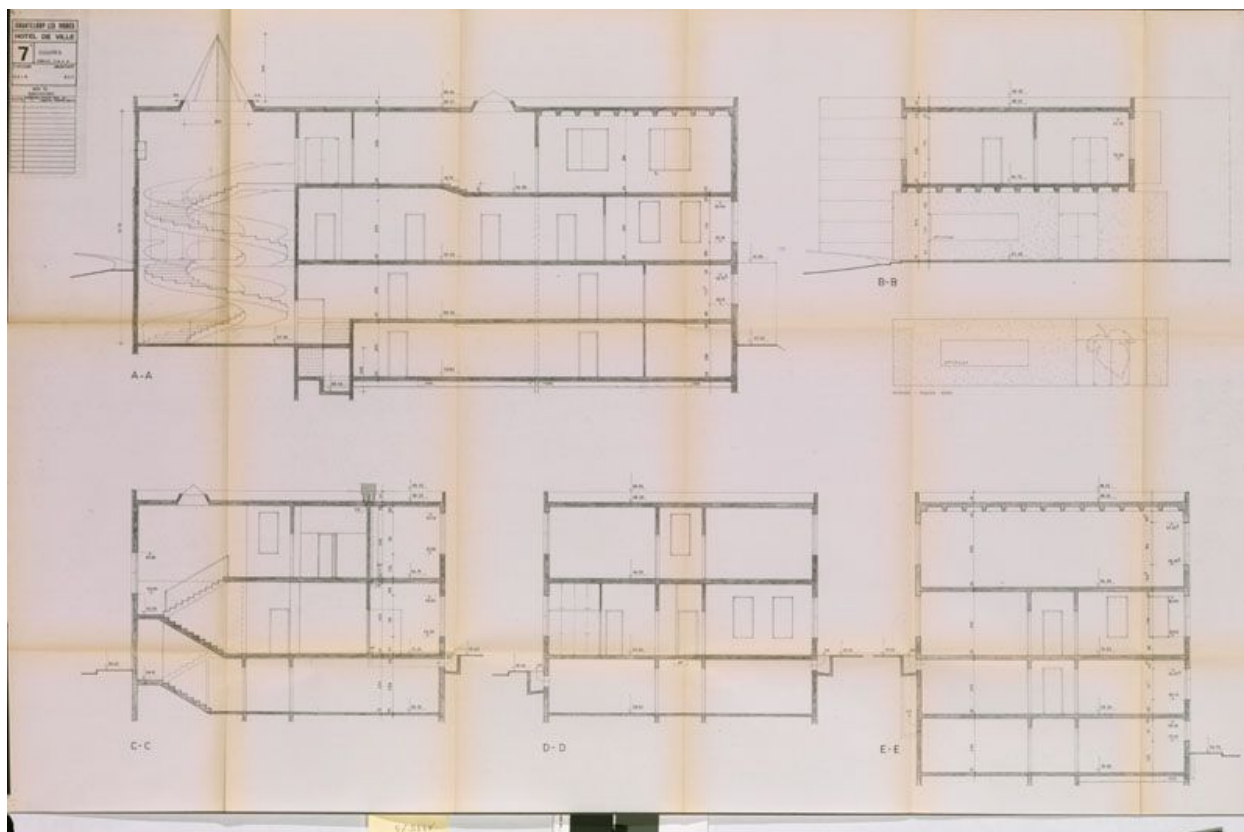
IVR11_20087800379NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Chanteloup les Vignes, hôtel de ville. Coupes, 1974. Emile Aillaud architecte. Le bâtiment n'a pas été construit. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

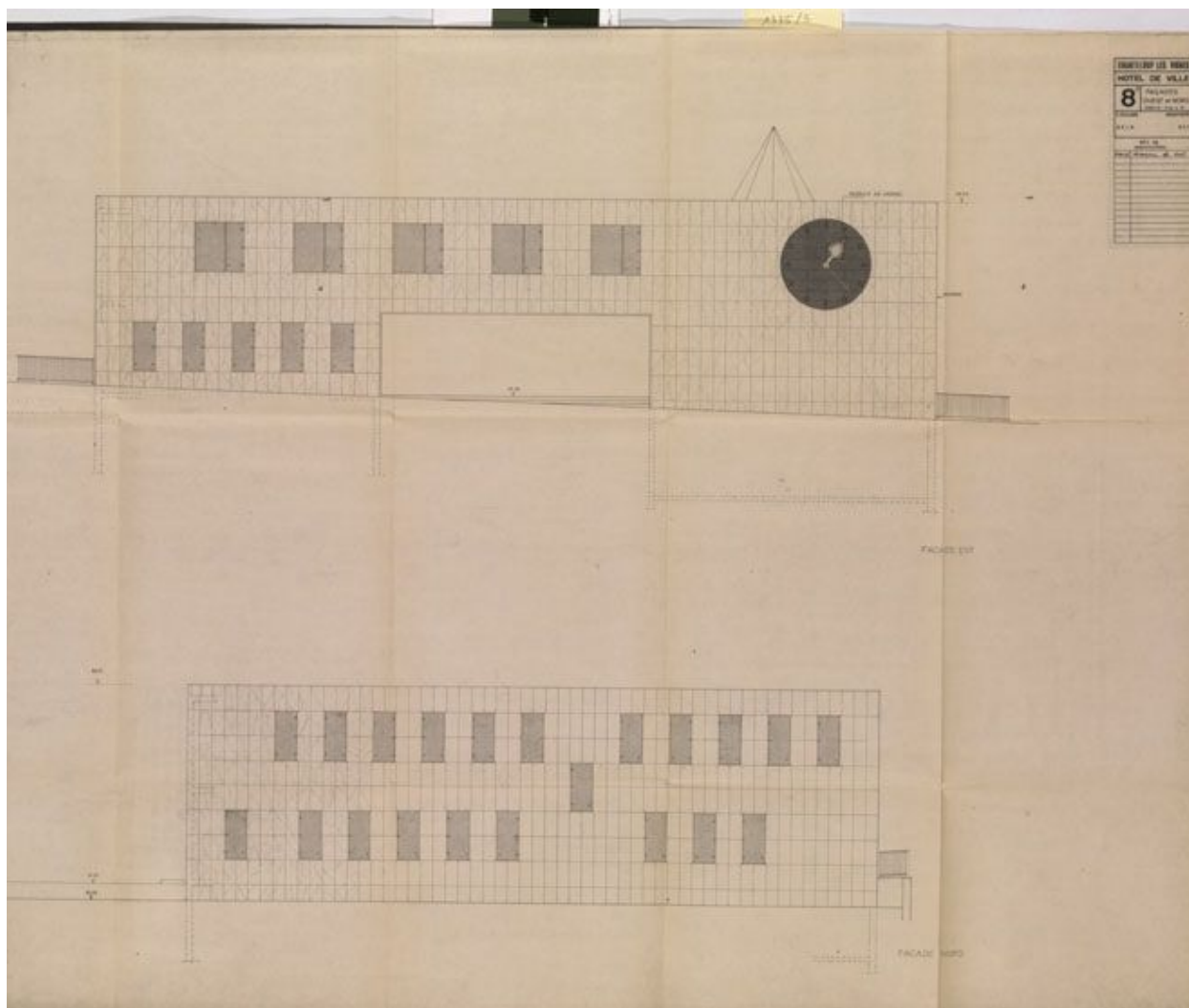
IVR11_20087800381NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Chanteloup les Vignes, hôtel de ville. Façades ouest et nord, 1974. Emile Aillaud architecte. Le bâtiment n'a pas été construit. Les façades étaient prévues recouvertes de marbre blanc. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

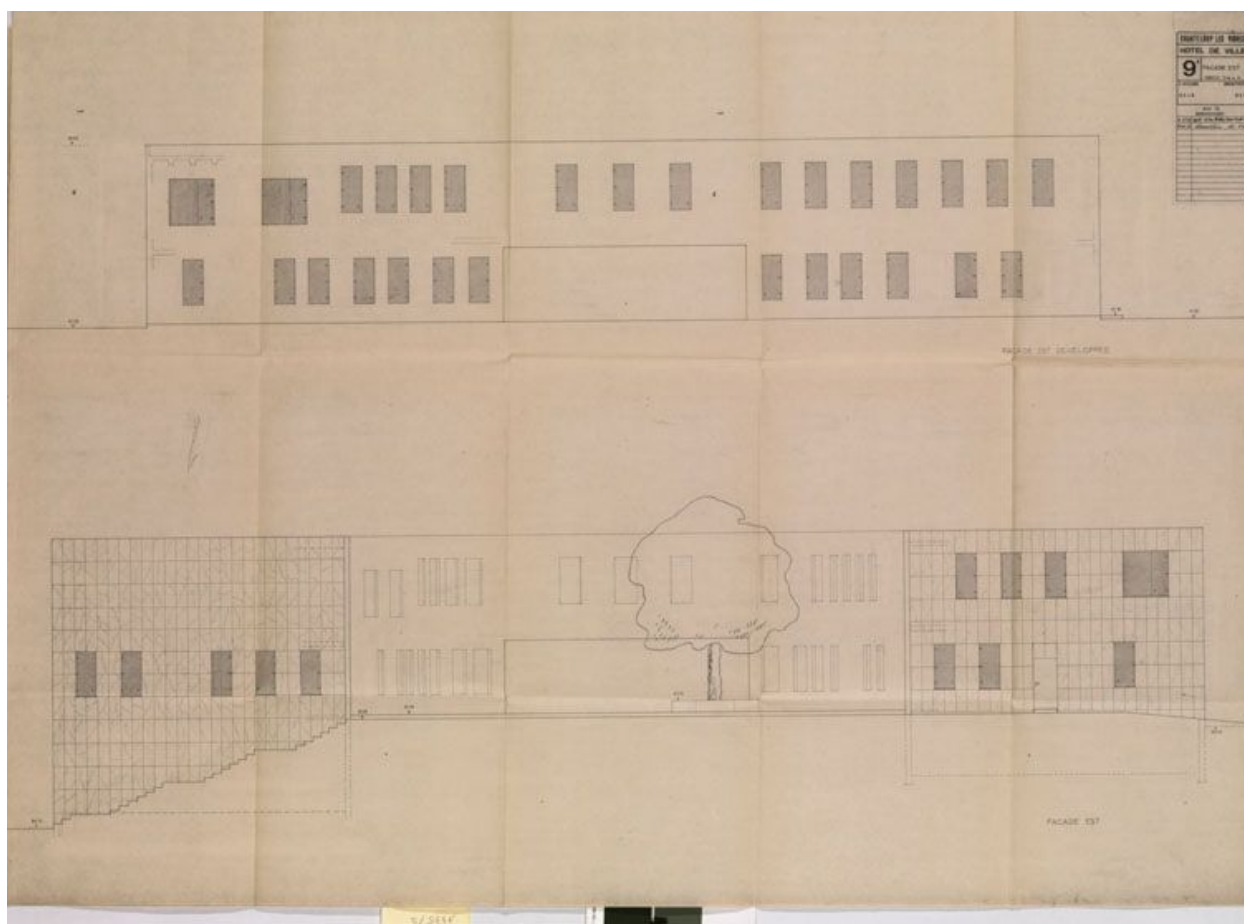
IVR11_20087800383NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Chanteloup les Vignes, hôtel de ville. Façade est, 1974. Emile Aillaud architecte. Le bâtiment n'a pas été construit. Les façades étaient prévues recouvertes de marbre blanc. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

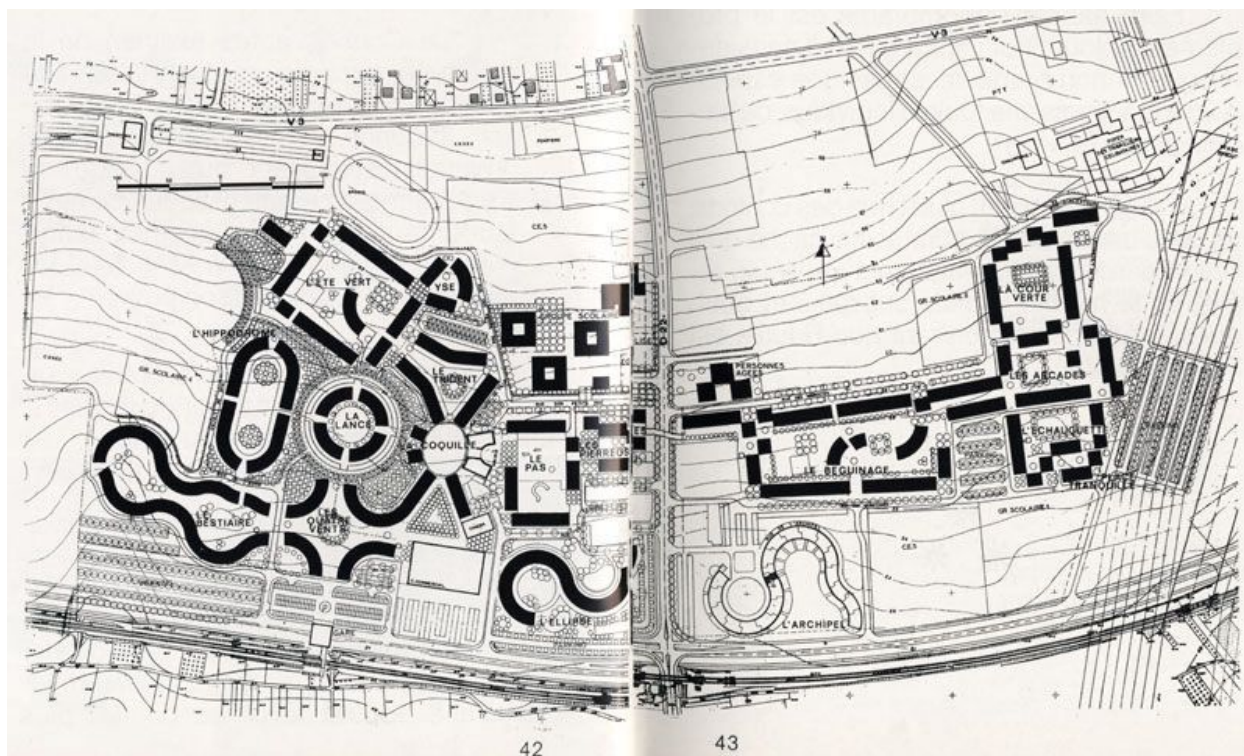
IVR11_20087800382NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Plan des constructions qui ont finalement été réalisées, entièrement recentrées sur la commune de Chanteloup. Les noms des places créées sont indiqués. Plan, vers 1972. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.

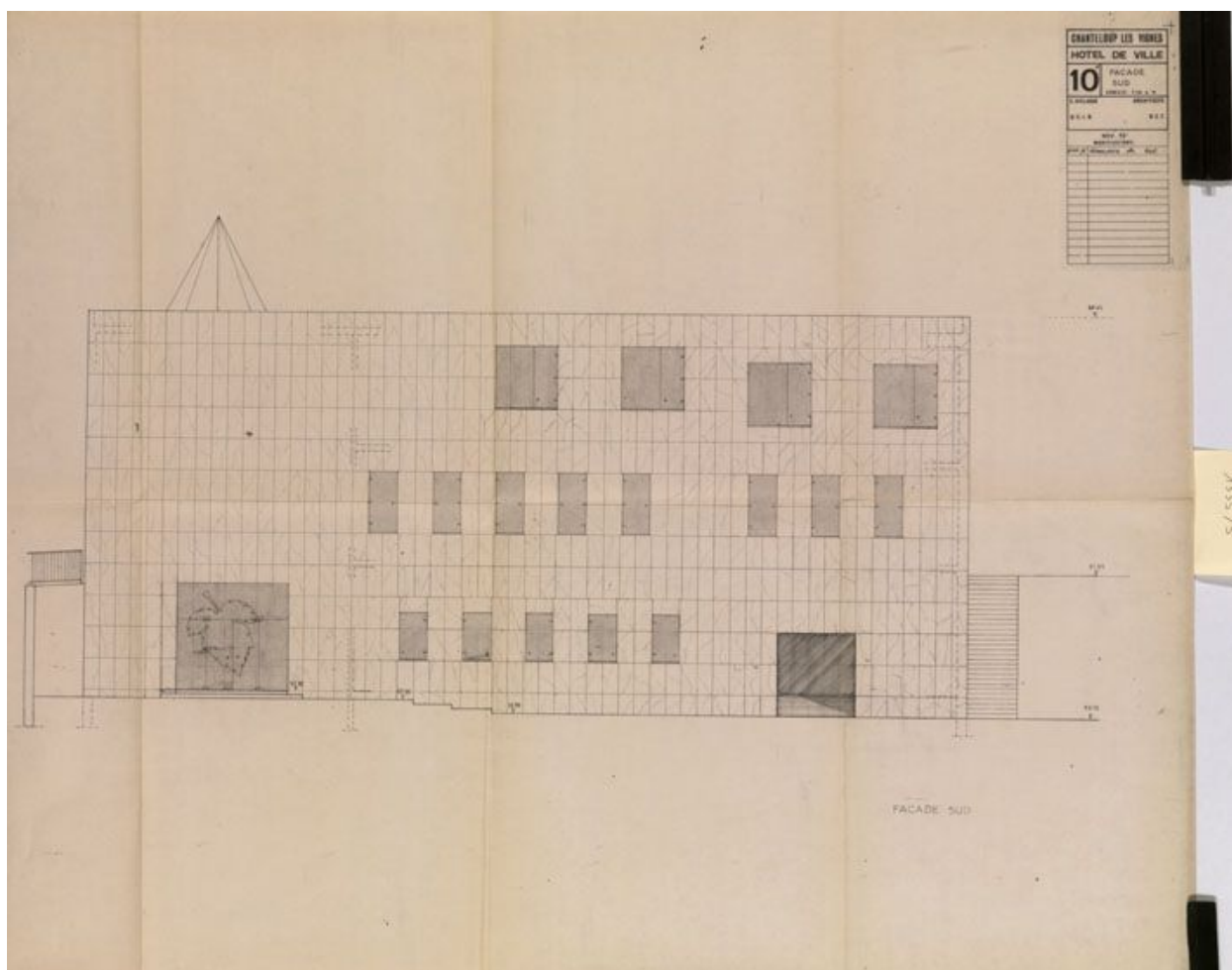
IVR11_20067800971NUCA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2006

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Chanteloup les Vignes, hôtel de ville. Façade sud, 1974. Emile Aillaud architecte. Le bâtiment n'a pas été construit. Les façades étaient prévues recouvertes de marbre blanc. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800384NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Panneau de chantier de la ZAC de Chanteloup, précisant " première tranche 2659 logements ". Une banderole portant le slogan " non à la daurade et à ses requins " le recouvre en partie. Photographie, vers 1974. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

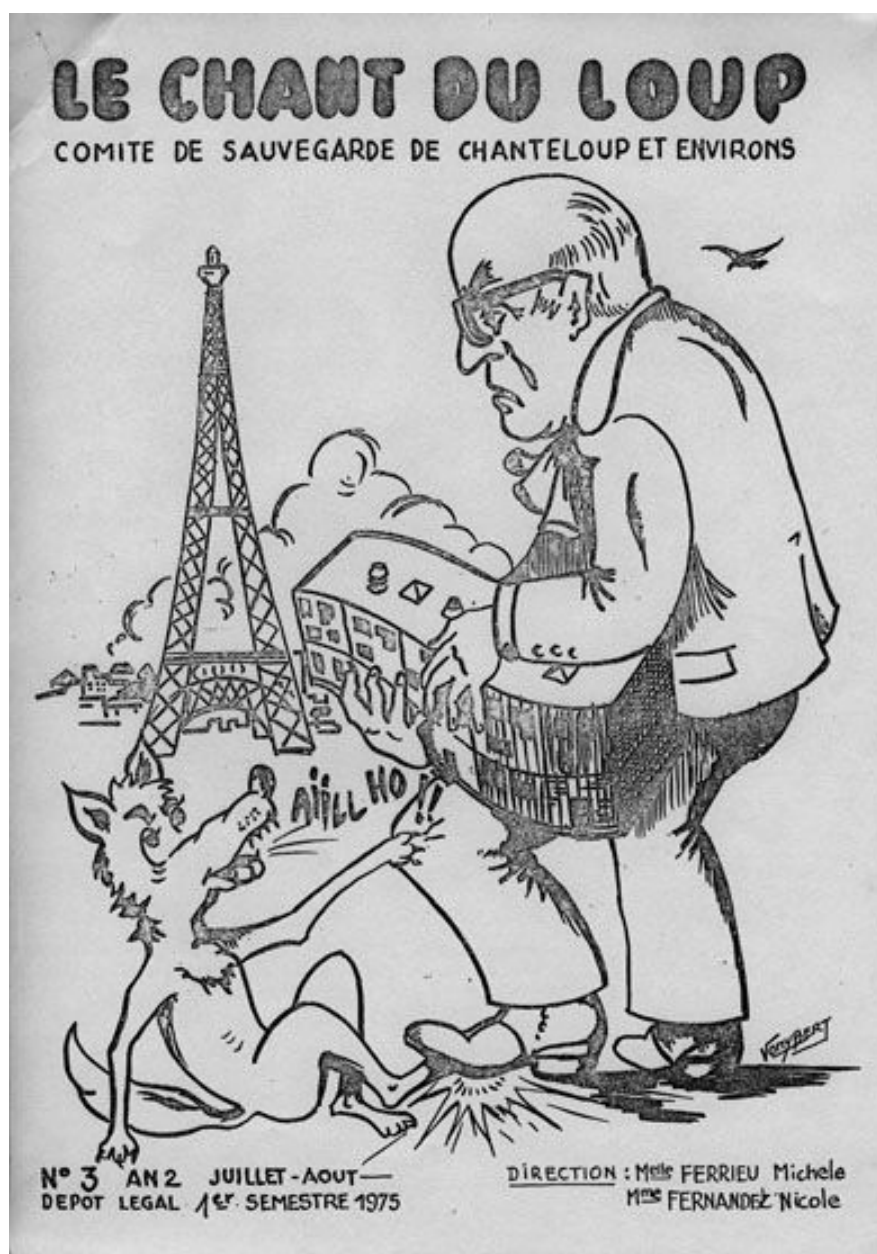
IVR11_20087800128NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabbattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Couverture du n° 3 de juillet/août 1975 du Chant du Loup, journal du comité de sauvegarde de Chanteloup et environs, comportant une caricature d'Aillaud, représenté avec un de ses immeubles sous le bras, se débattant avec un loup. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).

IVR11_20077800565NUCA

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Chanteloup-les-Vignes
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Photo du chantier en 1972. On observe la mise en place de panneaux préfabriqués en RDC. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800129NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Photographie du chantier en 1972. Bâtiment courbe en construction au second plan ; au premier plan, escaliers pré-fabriqués stockés au sol. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800132NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabbattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Photographie du chantier prise le 17 avril 1973. Au premier plan, une grue posée sur des rails. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).

IVR11_20067800977NUCB

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2006

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Chanteloup-les-Vignes
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Photographie du chantier prise le 17 avril 1973, détail de la mise en place d'un élément de façade préfabriqué (les panneaux comprennent les huisseries et le revêtement de céramique, placé en fond de moule au moment du coulage du béton). (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).

IVR11_20067800978NUCB

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2006

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Chanteloup-les-Vignes
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Photographie du chantier prise en 1972, depuis les voies de chemin de fer. A droite, un camion transporte un panneau préfabriqué de RDC. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800131NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Autre vue du chantier. Photographie, 1972. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800130NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Photographie du chantier prise le 17 avril 1973, au niveau de la future place de l'Hippodrome. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).

IVR11_20067800979NUCB

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2006

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Chanteloup-les-Vignes
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Photographie du chantier prise le 17 avril 1973, au niveau de la future place du Bestiaire. Mise en place des pavés de l'enclos destiné à accueillir sur une étendue de sable, le serpent. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).

IVR11_20067800980NUCB

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabbattier

Date de prise de vue : 2006

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Chanteloup-les-Vignes
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Photographie du chantier prise le 17 avril 1973, depuis la première enceinte de la place du Bestiaire, vers la seconde, accueillant l'hippopotame en cours de construction. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).

IVR11_20067800981NUCB

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2006

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Chanteloup-les-Vignes
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Photographie du chantier prise le 17 avril 1973, de la seconde enceinte de la place du Bestiaire. Au premier plan, l'hippopotame conçu par Laurence Rieti, vu de face et son enclos en cours de construction. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).

IVR11_20067800982NUCB

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2006

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Chanteloup-les-Vignes
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Photographie du chantier prise le 17 avril 1973, de la seconde enceinte de la place du Bestiaire. Au premier plan, l'hippopotame vu de dos et son enclos en cours de construction. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).

IVR11_20067800983NUCB

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2006

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Chanteloup-les-Vignes
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Photographie du chantier prise le 17 avril 1973, de la place du Bestiaire. Au premier plan, l'hippopotame vu de face dont seule la partie supérieure de la gueule est façonnée, encore supportée par une armature de bastings. Le ferrailage de la partie inférieure de la gueule est en place. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).

IVR11_20067800984NUCB

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabbattier

Date de prise de vue : 2006

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Chanteloup-les-Vignes
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Photographie du chantier prise le 17 avril 1973, de la place de l'Hippodrome. Le revêtement de sol de la place n'est pas encore posé, les arbres des deux rond-points sont en cours de plantation. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).

IVR11_20067800985NUCB

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2006

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Chanteloup-les-Vignes
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Passage entre la place du Béguinage et la place des Arcades. De part et d'autre les RDC accueillent des locaux commerciaux encore en chantier. Photographie, 1976. Photographie, 1976. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).

IVR11_20067800987NUCB

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2006

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Chanteloup-les-Vignes
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue de la place du Pied, lors de la pose de la sculpture. On aperçoit, au second plan, Emile Aillaud. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800127NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabbattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue de la place du Pas, depuis le haut d'un immeuble. Au centre, la sculpture conçue par Laurence Rieti d'un pied de près de 8 m, fabriqué en béton époxy moulé. Photographie, 1976. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).

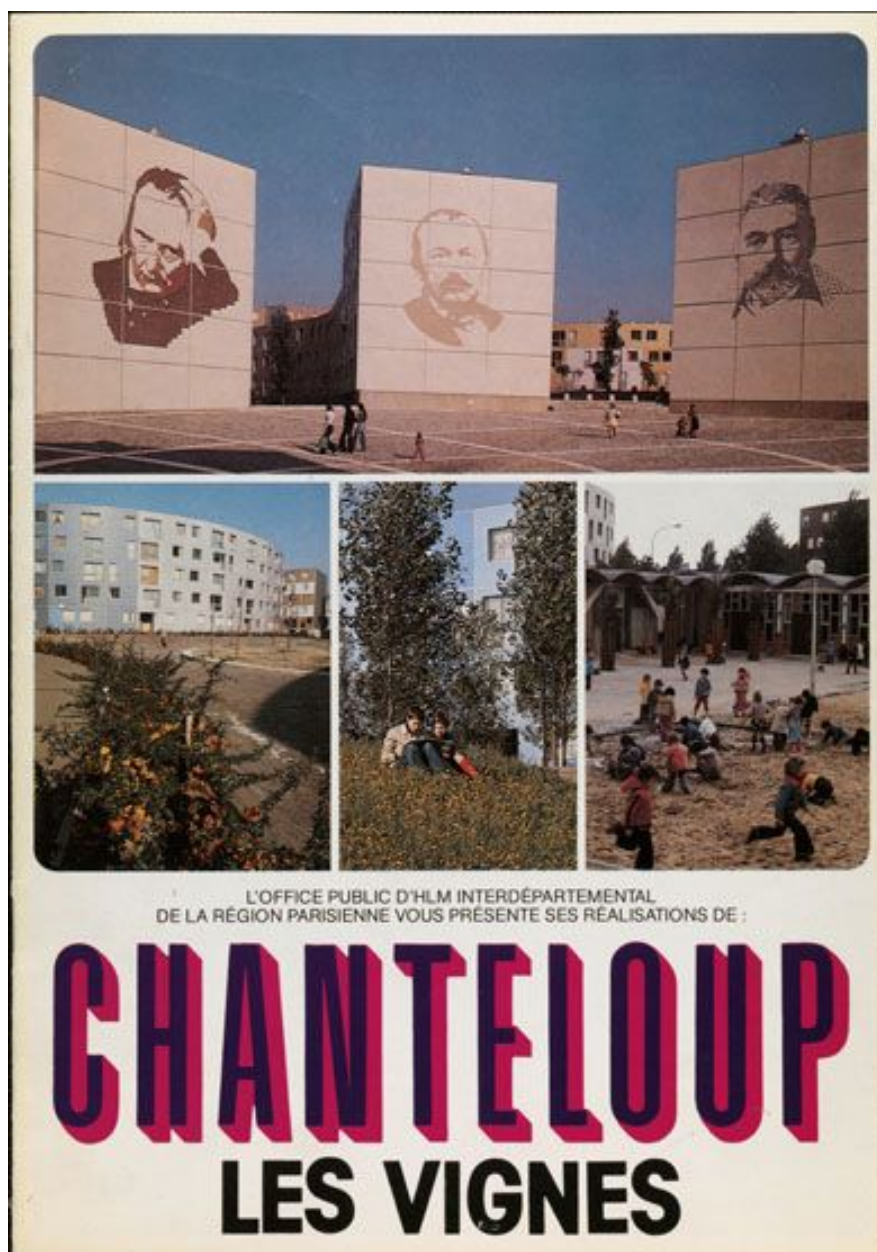
IVR11_20067800989NUCB

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2006

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Chanteloup-les-Vignes
communication libre, reproduction soumise à autorisation



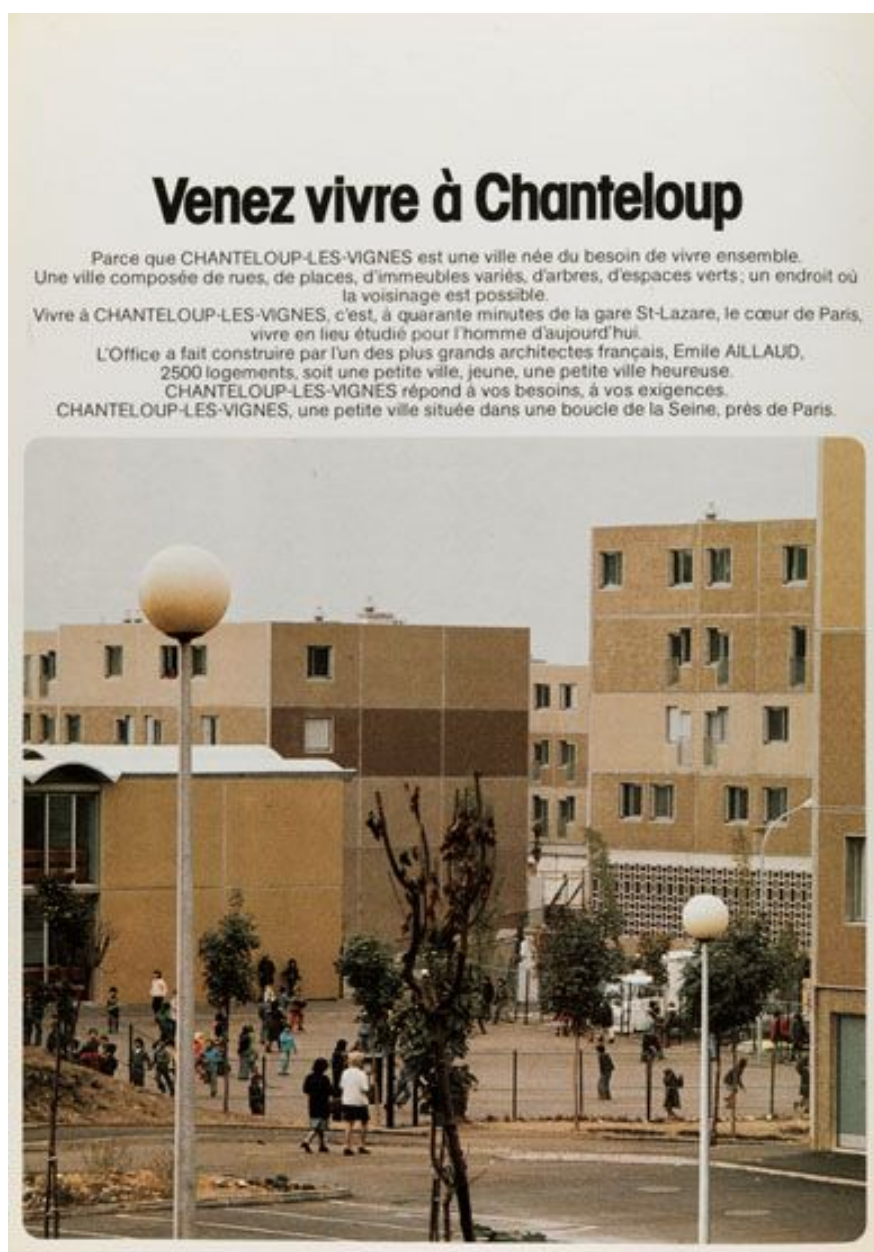
La Noé. Page de couverture de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800404NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture communication libre, reproduction soumise à autorisation



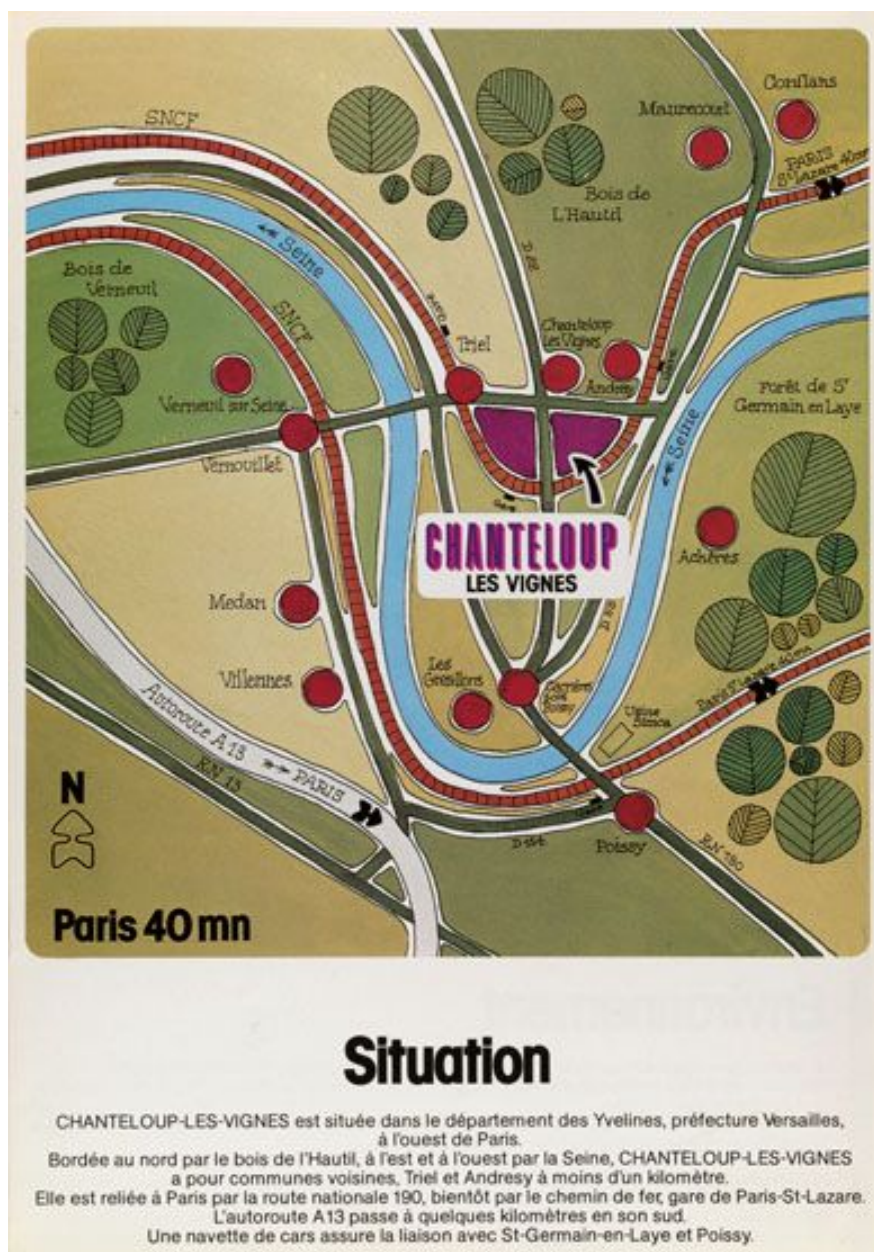
La Noé. Page intitulée " Venez vivre à Chanteloup " de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800405NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



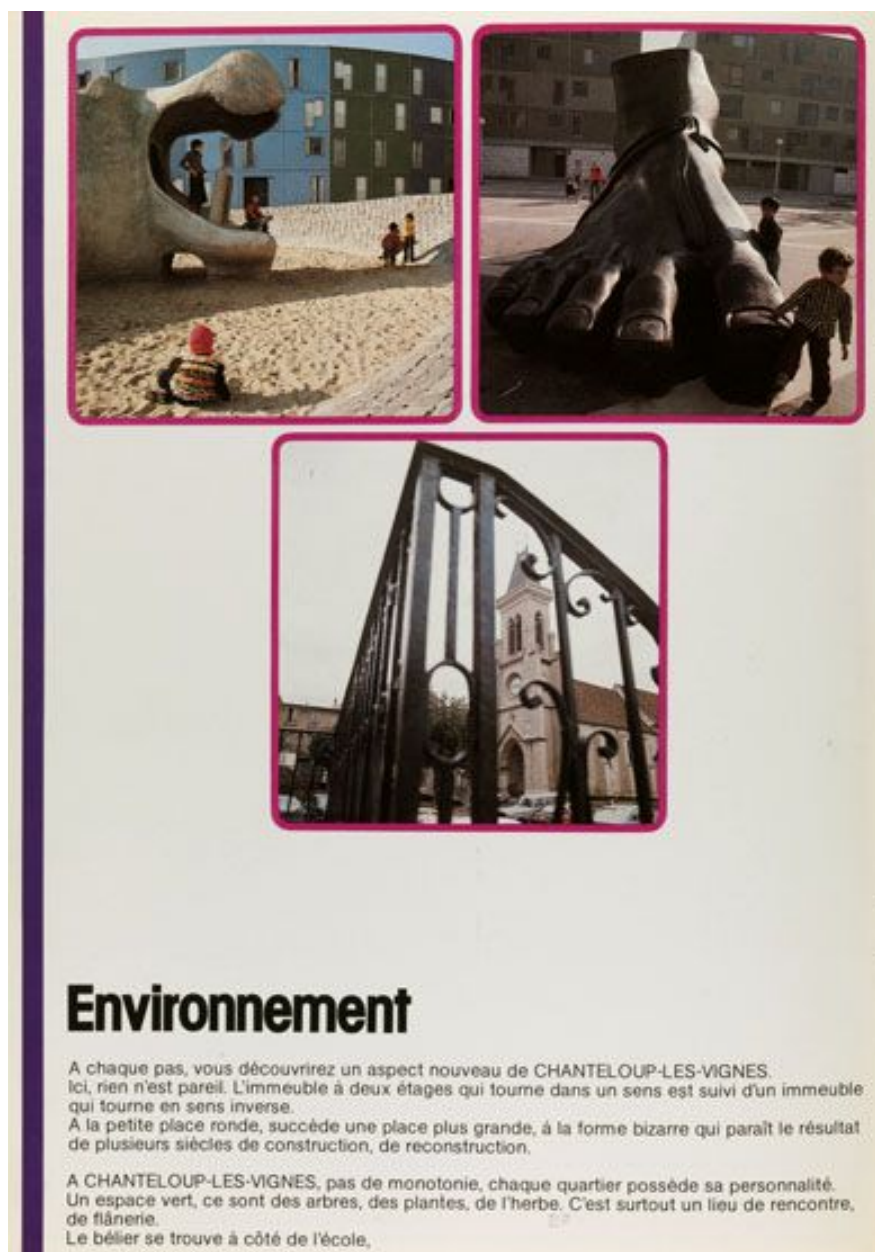
La Noé. Page intitulée " Situation " de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800406NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



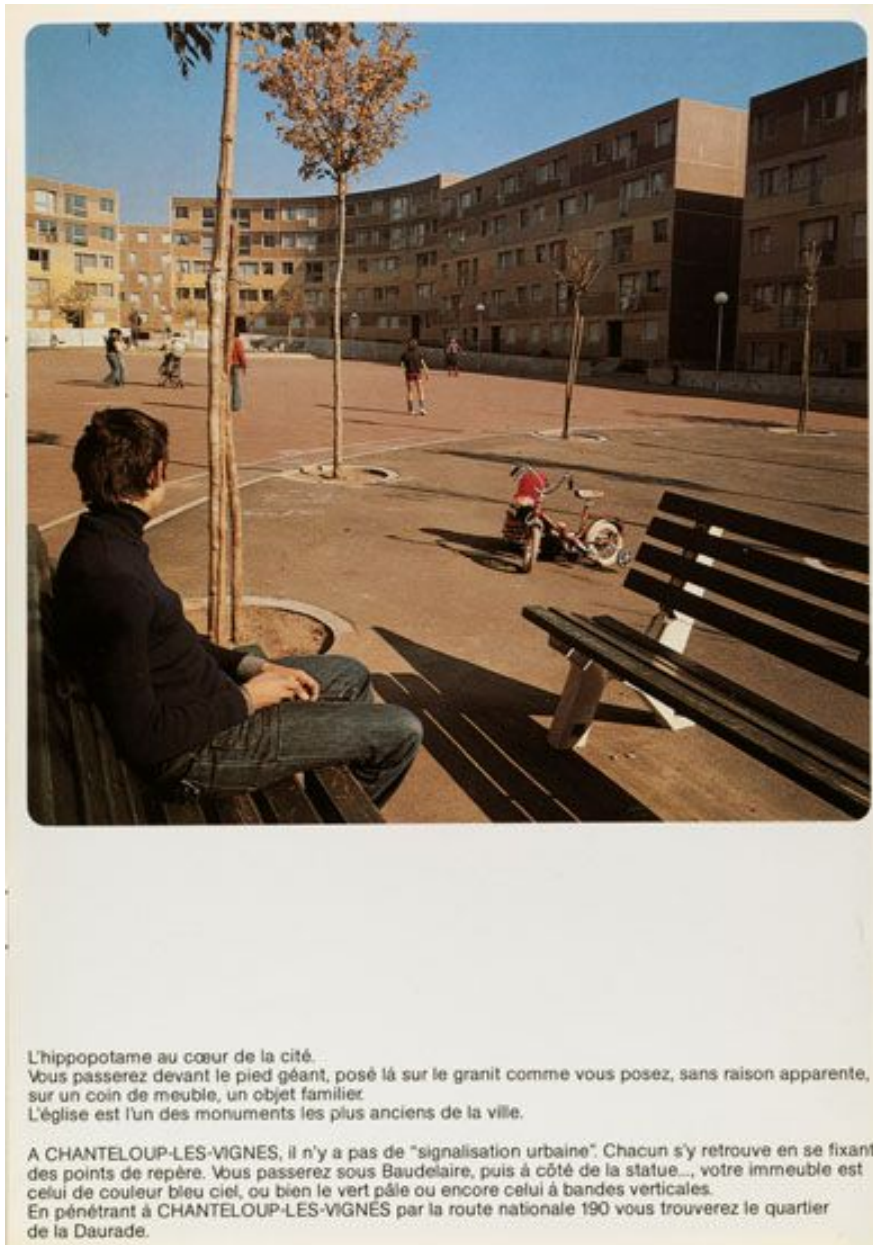
La Noé. Page intitulée " Environnement " de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800407NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Page présentant une image de la place de l'hippodrome de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800408NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Pour vous et vos enfants

CHANTELOUP-LES-VIGNES a été étudiée pour vous, en fonction de vos enfants.
Vous souhaitez pour eux :
des écoles maternelles et primaires,
des zones sportives,
des espaces verts.
Ils sont, ou seront très bientôt, à votre disposition à CHANTELOUP-LES-VIGNES.



La Noé. Page intitulée " Pour vous et vos enfants " (photo de la place du Pas) de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800409NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Page montrant des images de différentes aires de jeux de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800410NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Page intitulée " L'architecture " de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800411NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Page intitulée " le chauffage " de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800412NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Page intitulée " les appartements HLM " (plans des studio et 2 à 5 pièces) de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800413NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture communication libre, reproduction soumise à autorisation



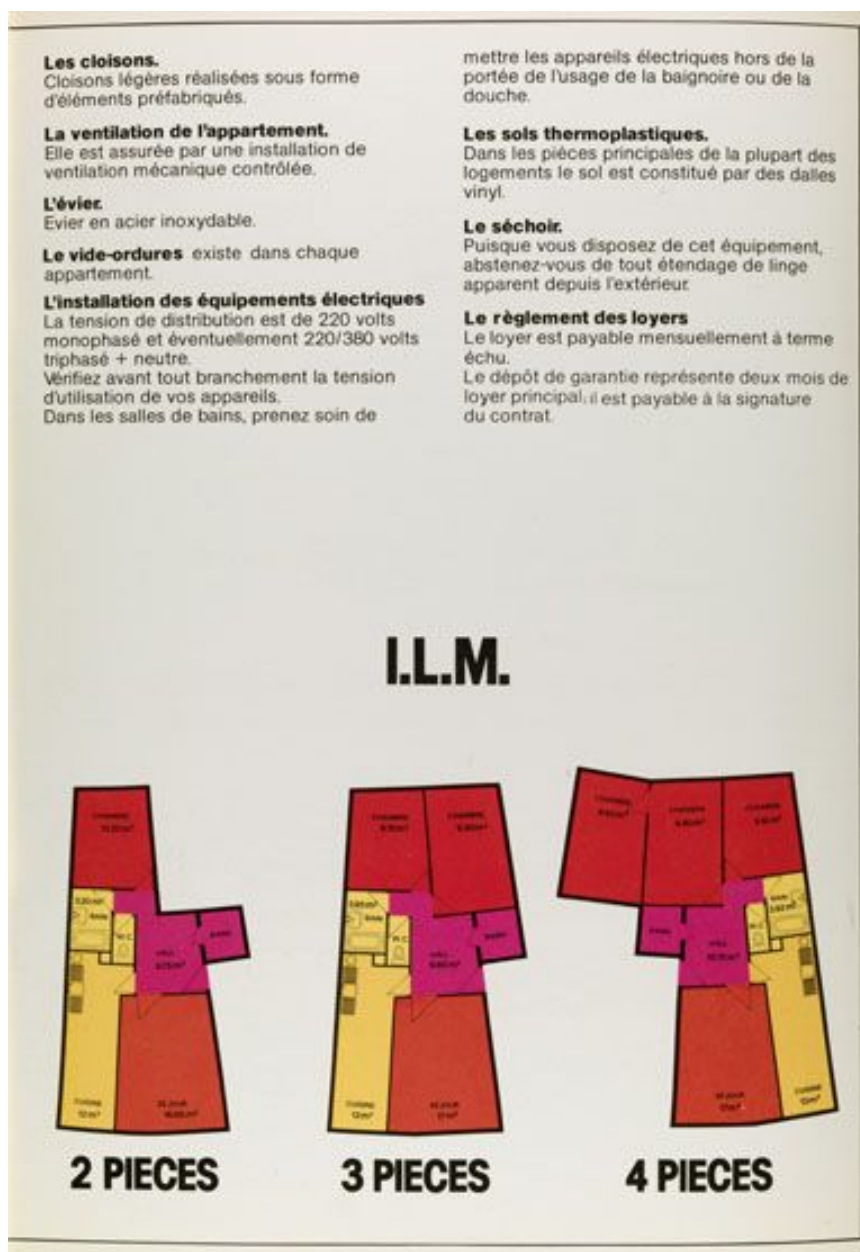
La Noé. Page présentant un gros plan de la statue du Pas, place du Pas, dans la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800414NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Page intitulée " les ILM " (plans des 2 à 5 pièces) de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800415NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation

LOYERS

	H.L.M	studio	2 p. + c.	3 p. + c.	4 p. + c.	5 p. + c.	6 p. + c.	I.L.M	2 p. + c.	3 p. + c.	4 p. + c.
Surface réelle		31,04 m ²	53,66 m ²	64,62 m ²	76,58 m ²	89,27 m ²	99,92 m ²		54,60 m ²	64,77 m ²	78,20 m ²
Loyer principal		281,10	410,50	446,20	504,20	553,28	606,83		565,53	636,97	684,59
Droit de bail		7,02	10,26	11,15	12,60	13,83	15,17		14,13	15,92	17,11
Prestations		11,24	16,42	17,84	20,16	22,13	24,27		22,62	25,47	27,38
Taxes locatives		8,40	8,40	8,40	8,40	8,40	8,40		8,40	8,40	8,40
Compteurs d'eau		5,24	5,24	5,24	5,24	5,24	5,24		5,24	5,24	5,24
Chauffage central*		313,00	450,82	488,83	550,60	602,88	659,91		615,92	692,00	742,72
		92,10	122,80	153,50	184,20	214,90	245,60		122,80	153,50	184,20
		405,10	573,62	642,33	734,80	817,78	905,51		738,72	845,50	926,92

* le prix de revient du chauffage central est déterminé chaque année après la fin de l'hiver. En cours d'année, les locataires sont appelés à verser douze acomptes mensuels et à acquitter le solde après l'établissement du prix de revient.
 Les acomptes réclamés aux locataires entrés au cours de cette période sont calculés spécialement pour chacun d'entre eux, compte tenu de la durée du chauffage dont ils bénéficieront et du nombre d'acomptes qu'ils seront appelés à verser.
 La consommation d'eau chaude relevée au compteur est portée sur les quittances de loyer, comme celle d'eau froide.
 Les locataires ont le plus grand intérêt à permettre l'accès de leurs compteurs lors de chaque passage du releveur, dont ils sont informés par des avis affichés dans les immeubles.

PERMIS DE VISITE

Le porteur du présent permis est autorisé à visiter tous les jours (sauf les dimanches et jours fériés légaux), de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30, les logements vacants du groupe de Chanteloup-les-Vignes en s'adressant aux bureaux-loges ci-après :

- 1 place du Bestiaire
- 21 place de l'Ellipse
- 6 place de l'Hippodrome
- 10 place des Quatre-Vents
- 9 rue du Trident
- 22 place de l'Été-Vert
- 14 place du Pas.

La délivrance du présent permis n'entraîne aucun engagement de l'Office, l'attribution définitive du logement étant subordonnée aux résultats de l'enquête qui sera effectuée au domicile du candidat, et à la décision de la Commission compétente.

L'emménagement dans le logement ne peut avoir lieu avant la date fixée par le contrat de location.
 La signature de ce contrat ainsi que le versement du dépôt de garantie et des frais ont lieu uniquement au Siège de l'Office, à Paris 4^e, 32 quai des Célestins.
Aucune somme ne doit être versée ailleurs qu'à la Caisse de l'Office, à la même adresse.

Les gardiens ne pouvant être prévenus immédiatement des locations intervenues, il vous est recommandé de préciser l'adresse et le numéro des logements dont vous souhaiteriez l'attribution, par ordre de préférence; il en sera tenu compte dans toute la mesure du possible.

Ce document n'est pas contractuel

La Noé. Page intitulée " loyers " indiquant les prix pour chaque catégorie de logement, de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800416NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Quatrième de couverture présentant une image des murs pignon des Poètes de la brochure éditée par l'office public d'HLM interdépartemental de la région parisienne pour vanter ses réalisations de Chanteloup. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800417NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue aérienne de la ZAC durant le chantier. A gauche de l'image, la place de l'Eté Vert n'est pas complètement sortie de terre. Au fond à droite, au delà du chemin de fer, l'usine de préfabrication des panneaux de façade de l'entreprise Pascal. A l'extrême droite de l'image, la gare n'est pas encore réalisée. Au centre, les places du Pas et des Pierreuses ne sont pas commencées. Photographie, vers 1973. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800135NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue aérienne de la partie ouest du quartier jusqu'à la route de Poissy. Une grande partie des bâtiments a déjà été réhabilitée (à l'exception de la place de l'Hippodrome, de celle du Bestiaire et de l'Ellipse). L'isolation par l'extérieur a caché les compositions colorées voulues par Aillaud. On aperçoit des frontons triangulaires couronnant certaines travées de bâtiments. La passerelle piétonne permettant de franchir la route de Poissy est encore en place. Photographie, 1990. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).

IVR11_20067800997NUCAB

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : aérodrome de Chavenay 78450 Villepreux Air promotion

Date de prise de vue : 2006

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Air Promotion
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue aérienne de la partie est de la ZAC durant le chantier. A gauche de l'image, la résidence pour personnes âgées n'est pas encore construite. Au centre en arrière plan (au delà de la Cour Verte), le foyer de travailleurs célibataires de La Lutèce est construit. Photographie, vers 1973. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800136NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabbattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue aérienne de la partie est du quartier. A l'arrière plan, le village de Chanteloup. Le foyer de travailleurs célibataires est détruit. Seuls les deux bâtiments reliant la place du Béguinage à celle des Arcades ont été rénovés. Photographie, 1990. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).

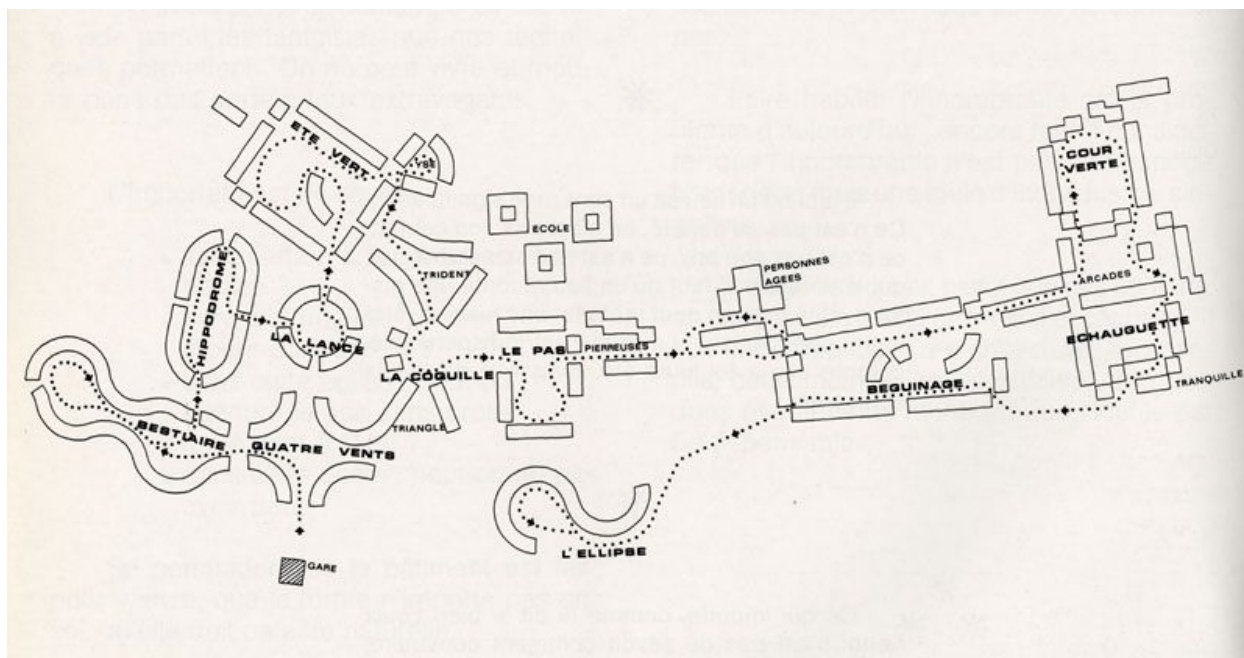
IVR11_20067800998NUCAB

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : aérodrome de Chavenay 78450 Villepreux Air promotion

Date de prise de vue : 2006

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Air Promotion
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Plan de la Promenade dans la ville proposée par Aillaud pour découvrir le quartier qui indique les bâtiments finalement réalisés et le nom des places qu'ils composent, 1978. Les images qui suivent détaillent les places et les bâtiments successifs en suivant ce plan. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Émile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.

IVR11_20067800972NUCA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2006

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue aérienne : en bas à gauche, le parking De la gare, puis la place des Quatre-Vents ; en haut à gauche, la place du Bestiaire, à droite de celle-ci la place de l'Hippodrome ; devant cette dernière, la place de la Lance (au plan totalement circulaire) ; en haut à droite la place de l'Été-Vert. Photographie, circa 1978. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.

IVR11_20087800419NUC2AB

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabbattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue d'ensemble de la place des Quatre-Vents, dans l'axe l'accès vers la gare. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800157NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Détail de l'élévation d'un des bâtiments de la place des Quatre-Vents. Le quadrillage que forment les panneaux de façade est bien lisible, ainsi que l'agencement aléatoire des ouvertures. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800141NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabbattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue d'ensemble actuelle de la place des Quatre-Vents. Les façades ont été totalement transformées par l'isolation extérieure. Les fenêtres ont été changées.

IVR11_20087800224XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2008

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue actuelle de la place des Quatre-Vents. Détail du traitement du sol de briques remontant vers les bâtiments. Des marches dans les talus donnent accès aux immeubles.

IVR11_20087800226XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2008

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue aérienne de la place du Bestiaire, aujourd'hui détruite, et de la place de l'Hippodrome, dont toute la moitié ouest est également détruite. Photographie, circa 1978. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.

IVR11_20087800420NUC2AB

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabbattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue de la place du Bestiaire depuis l'intérieur de la sculpture de Laurence Rieti, l'hippopotame. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800137NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabbattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue du passage entre la place du Bestiaire et au fond celle de l'Hippodrome. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800146NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabbattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue d'ensemble de la place de l'Hippodrome. Photographie, circa 1978. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.

IVR11_20087800421NUC2AB

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabbattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue d'ensemble de la place de la Lance, aujourd'hui totalement détruite. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800163NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabbattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue d'un passage entre bâtiments conduisant au centre la place de la Lance. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800144NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabbattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue aérienne de la place de l'Été-Vert, en haut de l'image la place de l'Ysé, en haut à droite, la place du Trident. On distingue les jardins privatifs associés à certains logements en rez-de-chaussée, ainsi que le traitement du sol (rubans de béton formant des degrés en suivant les courbes de niveau). Photographie, circa 1978. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.

IVR11_20087800422NUC2AB

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabbattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue partielle de la place de l'Été-Vert. Aujourd'hui l'un des côtés de la place (celui situé dans le dos du photographe) est détruit. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800159NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue actuelle, sensiblement sous le même angle, de la place de l'Été-Vert.

IVR11_20087800193XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2008

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Autre vue actuelle de la place de l'Eté-Vert. Les degrés formant le sol n'ont pas été entretenus correctement.

IVR11_20087800195XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2008

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Détail de l'aire de jeu de la place de l'Été-Vert.

IVR11_20087800197XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2008

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue d'ensemble de la place de l'Ysé, le bâtiment courbe à droite est détruit. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800147NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabbattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue depuis le toit d'un bâtiment de la place de l'Ysé. A gauche de l'image, entrée vers la place du Trident, au fond bâtiment en arc de cercle de la place de la Lance (détruite), à droite bâtiment (détruit) fermant la place de l'Été-Vert. La circulation nord-est/sud-ouest créée à l'occasion de l'actuelle rénovation passe à cet endroit. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800150NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabbattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. La place du Trident et son échelonnement de marches conduisant à un rond-point d'arbres rythmé de bancs publics, au second plan on aperçoit un bâtiment du groupe scolaire Dorgelès. Photographie, 1976. Photographie, 1976. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).

IVR11_20067800988NUCB

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Atelier départemental d'urbanisme des Yvelines

Date de prise de vue : 2006

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Chanteloup-les-Vignes
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue aérienne. Au premier plan, la place du Pas ; en bas à droite la place des Pierreuses ; au second plan de gauche à droite : la place de la Coquille (avec les murs pignon des poètes), la place du Trident et l'école primaire R. Dorgelès. Au troisième plan, de gauche à droite, les places de la Lance et de l'Hippodrome, la place de l'Été-Vert et la place de l'Ysé. Les trames au sol des places de la Coquille et du Pas sont bien visibles. Sur cette dernière, au devant de la sculpture du pied, la trace blanche laissée par le pas est également bien visible (aujourd'hui détruite). Photographie, circa 1978. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.

IVR11_20087800418NUC2AB

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue du revers de la place de la Coquille. On peut voir trois des six petits bâtiments plot (comprenant un mur pignon aveugle donnant sur la place et couvert chacun d'un portrait de poète français du XIXe siècle). A gauche, le bâtiment de Victor Hugo (aujourd'hui détruit) ; au centre le bâtiment de Baudelaire, à droite le bâtiment de Rimbaud. Au delà, on entre-aperçoit la place du Pas qui n'aurait pas du être visible si l'hôtel de ville prévu pour refermer la place de la Coquille avait été construit. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800142NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue actuelle de la place de la Coquille. A gauche correspondant au pignon du bâtiment ouest de la place du Trident, le portrait de Gérard de Nerval ; à droite, le pignon du bâtiment est de la place du Trident, le portrait de Stéphane Mallarmé.

IVR11_20087800182XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2008

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Photographie prise en 1976. La cité est habitée. Détail de l'espace baptisé les Peupliers (un triangle placé derrière la place de la Coquille), planté de trois rangées de peupliers suisses sur trois minces niveaux refermant un enclos isocèle destiné au jeux de boules. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).

IVR11_20067800986NUCB

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Atelier départemental d'urbanisme des Yvelines

Date de prise de vue : 2006

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Chanteloup-les-Vignes
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. La place du Pas, détail de la sculpture du pied, vu de face. Photographie, 1976. (Mairie de Chanteloup-les-Vignes).

IVR11_20067800990NUCB

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2006

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Chanteloup-les-Vignes
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue de la partie basse de la place du Pied. Au sol, un tracé blanc constitue un effet de dallage. Une rampe conduit à la partie haute de la place (qui abrite en dessous des parkings). Le bâtiment plot au centre est aujourd'hui détruit. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800138NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue actuelle de la partie haute de la place du Pas. L'habillage des façades cherche à reconstituer l'ordonnancement de l'architecture française classique : soubassement, élévation rythmée verticalement et couronnement par un toit d'ardoise " à la Mansart ".

IVR11_20087800200XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2008

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Détail de la partie haute de la place du Pas. La trame au sol formant le motif de dallage a presque disparu. Le seul décor sur la place, à l'exception du pied, est le pin, au premier plan, choisi par Aillaud pour son tronc tordu. Il sort d'un disque creux de marbre blanc.

IVR11_20087800202XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2008

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Détail du motif décoratif en forme de feuille des ouvertures dans le mur des parkings entre la partie basse de la place du Pas et sa partie haute.

IVR11_20087800198XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2008

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue aérienne de la place du Béguinage. Le dessin sophistiqué du sol est bien lisible. Le bâtiment tour au centre de la place est aujourd'hui détruit. En haut et à gauche de l'image, la maison de retraite en construction. Photographie, circa 1978. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.

IVR11_20087800423NUC2AB

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabbattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue de l'entrée dans la place du Béguinage. A gauche des jardins privatifs associés aux logements en rez-de-chaussée. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800161NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue opposée (côté est) de l'entrée dans la place du Béguinage. A droite des jardins privatifs associés aux logements en rez-de-chaussée. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800158NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Détail du traitement du sol fait de dalles de ciment et de briques formant un motif géométrique cynétique composé par Ewa Bruckalska. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800140NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabbattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Détail d'un étroit passage entre deux bâtiments tours au centre de la place du Béguinage. L'un des deux bâtiments est aujourd'hui détruit. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

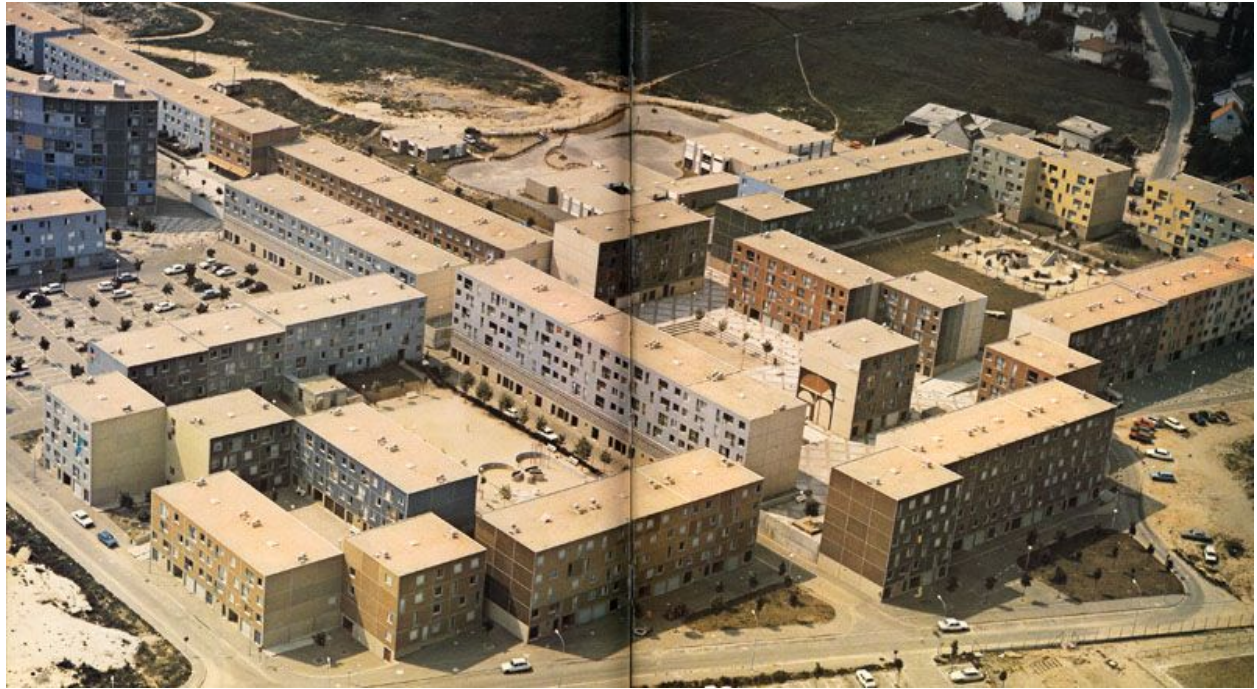
IVR11_20087800155NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue aérienne. En haut à gauche les deux bâtiments parallèles conduisant de la place du Béguinage à la place des Arcades. En bas à gauche, les places de l'Echauguette et Tranquille. En haut à droite, la cour Verte. Deux bâtiments barre, bleu clair, présentent un système de galeries à clair-voie, espaces de circulation qui compensaient la déclivité du terrain. Ces galeries sont aujourd'hui murées. Photographie, circa 1978. Tiré de : Chanteloup-les-Vignes : quartier la Noé, architecte Émile Aillaud / Emile Aillaud, Fabio Rieti, Gilles Aillaud, Paris : Fayard, 1978.

IVR11_20087800424NUC2AB

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabbattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue vers le nord de la cour Verte. Les bâtiments jaune et vert au centre de l'image sont détruits. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800143NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue de la cour Verte. Au premier plan, l'espace de jeu (aujourd'hui détruit) : une étendue de sable et un élément en béton peint se déployant comme un ruban et formant des espaces où se cacher. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800139NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue du passage entre la place des Arcades et la cour Verte. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800152NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue de la partie est de la place des Arcades. Sur le bord gauche de l'image, le bâtiment coupé est aujourd'hui détruit, comme l'extrémité du bâtiment au centre de l'image au niveau de l'angle nord-est de la place. La circulation est-ouest créée par la dernière rénovation traversera à ce niveau cette place. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800148NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue de la place des Arcades. A l'extrême droite, le bâtiment plot qui comprenait un mur pignon orné d'un motif d'arcades est aujourd'hui détruit. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800145NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Détail actuel d'un mur pignon de la place des Arcades orné d'un décor de fontaine stylisée.

IVR11_20087800206XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2008

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Détail actuel d'un mur pignon au niveau du passage entre la place des Arcades et celle de l'Echauguette orné d'un décor reproduisant un fragment de la Création de l'Homme de Michel-Ange, redessiné par Ewa Lukasiewicz.

IVR11_20087800204XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2008

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Détail actuel d'un mur pignon de la place des Arcades comportant un bas relief fait de 69 pièces représentant des visages. Oeuvre intitulée " mur des sourires " " réalisé par des enfants et des adultes à Chantecolor avec Daniel. 2004/2005 ".

IVR11_20087800212XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2008

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue actuelle d'ensemble de la place de l'Echauguette. Au centre, l'aire de jeu à l'origine emplie de sable. A gauche " une colline en béton sert à imaginer un sol lunaire, un autre monde, un voyage " et au centre l'échauguette qui "était dans les châteaux-forts une partie avancée des murailles d'où l'on guettait l'ennemi " selon la description d'Aillaud.

IVR11_20087800210XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2008

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue de la place de l'Echauguette depuis le sud vers le nord. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800156NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue actuelle d'un angle de la place de l'Echauguette. Les murs pignons sont recouverts d'un motif rappelant les feuilles tremblantes des arbres, selon la description d'Aillaud. Cet espace accueillait à l'origine des bancs.

IVR11_20087800208XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2008

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue d'ensemble de la place Tranquille. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800162NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue d'une partie de l'Ellipse. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800149NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue d'une autre partie du bâtiment serpentin de l'Ellipse. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800154NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue d'une partie du bâtiment serpentin de l'Ellipse. Au premier plan, l'aire de jeu recouverte de sable. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800160NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue d'un accès au bâtiment serpentin de l'Ellipse. Les espaces verts comprennent ici des peupliers d'Italie et des saules. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800151NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabbattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue de l'espace compris entre l'Ellipse et le dos de la place du Pas. Photographie, vers 1978. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800153NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Louis Rémy Sabattier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue actuelle du bâtiment serpentin de l'Ellipse.

IVR11_20087800186XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2008

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Autre vue actuelle du bâtiment serpentin de l'Ellipse. Au premier plan, une aire de jeu : étang de sable bordé de gradins comme un théâtre.

IVR11_20087800184XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2008

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Autre vue actuelle du bâtiment serpentin de l'Ellipse.

IVR11_20087800188XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2008

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Détail d'une plaque de numéro de rue en céramique vernissée indiquant le 30 du bâtiment de l'Ellipse.

IVR11_20087800189XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2008

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Détail d'un escalier en vis en métal et dont les marches sont constituées d'une plaque de granito, desservant les étages (dans un des bâtiments de la place de l'Echauguette).

IVR11_20087800228XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2008

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Vue en contre plongée de l'escalier montrant comment, circulaire, il s'insère dans la cage d'escalier de plan rectangulaire.

IVR11_20087800230XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2008

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Détail d'une ouverture en forme de feuille dans les panneaux de façade de certains rez-de-chaussée. Ces ouvertures permettent l'aération de locaux communs.

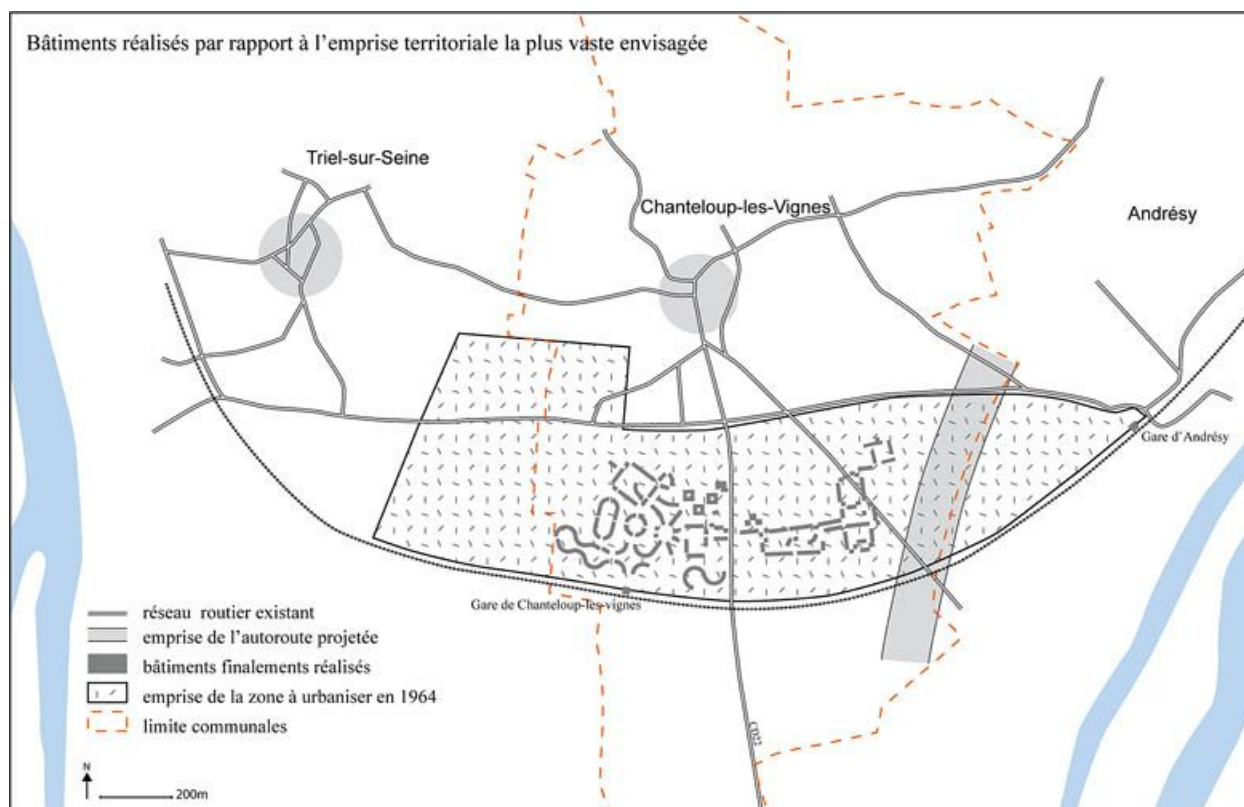
IVR11_20087800191XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2008

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Noé. Bâtiments réalisés par rapport à l'emprise territoriale la plus vaste envisagée

IVR11_20097800056NUDA

Auteur de l'illustration : Diane Bétored

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation